



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Marie Claude Michaud

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (histoire)

GRADE / DEGREE

Département d'histoire

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Innover pour préserver : une étude du Collège Maillet au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, 1949-1972

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

A. Béatrice Craig

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

Ruby Heap

Damien-Claude Bélanger

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

**Innover pour préserver : une étude du Collège Maillet au Nord-Ouest du
Nouveau-Brunswick, 1949-1972.**

Par

Marie Claude Michaud

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales à titre d'exigence
partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en histoire.

Université d'Ottawa



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-74191-7
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-74191-7

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

■ ■ ■
Canada

RÉSUMÉ

Innover pour préserver: une étude du Collège Maillet au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, 1949-1972.

Marie Claude Michaud
Université d'Ottawa, 2010

Superviseure :
Béatrice Craig

La présente thèse étudie le cas du Collège Maillet, établi en 1949 au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Ce collège pour jeunes filles fut fondé à l'initiative d'une religieuse Hospitalière de Saint-Joseph, sœur Rhéa Larose. Au cours des années d'après-guerre, les femmes étaient appelées à répondre à leur vocation naturelle de mères, d'épouses ou de religieuses. L'accès des femmes francophones à l'enseignement supérieur était encore au stade embryonnaire et il peut être surprenant de constater le succès de sœur Larose, particulièrement dans un environnement rural et catholique.

Le but de cette thèse est donc d'étudier l'histoire du Collège Maillet à partir de certaines interrogations, afin de démontrer si le projet de sœur Larose était conservateur ou avant-gardiste. D'abord, pourquoi y a-t-il la création d'un collège classique féminin en pleine période de « retour à la normale » ? Quelles étaient les motivations de sœur Larose? Quelles formations étaient offertes au Collège Maillet; qu'attendait-on des étudiantes et diplômées et qu'attendaient-elles du collège? Et enfin, quels sont les facteurs qui ont mené à la fermeture du collège?

En cherchant la réponse à ces interrogations, on constate que la fondation de ce collège féminin était un projet plutôt conservateur. Sœur Larose voulait offrir plus d'opportunités aux filles grâce à l'éducation supérieure, mais ses intentions étaient ancrées dans des valeurs traditionnelles et catholiques. La formation dispensée à Maillet visait à

développer et entretenir une « culture féminine » et préparait les collégiennes à remplir leurs « devoirs de femmes » dans leur foyer, en société et pour Dieu. Le collège ferma un quart de siècle après sa fondation, en pleine période d'expansion de l'enseignement supérieur, parce qu'il ne répondait plus aux besoins et aux attentes de sa clientèle, des parents, du gouvernement et même de l'Église. Dans la province, le système d'éducation supérieur de langue française se modernisait rapidement et le Collège Maillet dut affronter de graves problèmes administratifs. De plus, le collège s'accrochait aux idéaux traditionnels et au *statu quo*. Ainsi, l'établissement d'enseignement de jeunes filles dut fermer ses portes en 1972.

ABSTRACT :

Innovate to preserve: a study of the Maillet college in northwestern New Brunswick, 1949-1972.

Marie Claude Michaud
University of Ottawa, 2010

Supervisor :
Béatrice Craig

This thesis is a case study of the Maillet college, established in 1949 in northwestern New Brunswick. This college for girls was founded at the initiative of a member of the congregation of the Hospitallers of St. Joseph, sister Rhéa Larose. After the Second World War, women were asked to fulfill their natural duties as mothers and wives or to become member of a religious order. At the time, access to higher education for francophone women was limited, making the success of sister Larose in a rural and catholic environment surprising.

The purpose of this thesis is to study the history of the Maillet college, to find out whether sister Larose's project was conservative or innovative. First, why the creation of a classical college for girls after the war, during a period of « return to normality »? What were sister Larose's motivations? What kind of education was offered at Maillet college ; what was expected from the girls and what were they, in turn, expecting from their education? And finally, why did the college close its doors, a quarter of a century later?

While searching for answers to these questions, we determined that the foundation of this college for girls was a conservative project. Sister Larose wanted to offer more opportunities to the girls, but her intentions were based on traditional and Catholic beliefs. The education given at Maillet aimed to develop a « feminine culture » and prepare the students to fulfill their « women duties » at home, in society and for God. The college had to close during a period of expansion of higher education, because it did not respond to the

expectations of their customers, the parents, the government and even of the Catholic Church. In the province, the French higher education system was evolving quickly and the Maillet college had to face serious administrative problems. Furthermore, the college was holding on to traditional ideals and tried to maintain the *status quo*. Because of this, Maillet had to close its doors in 1972.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux et celles qui m'ont aidée à mener ce projet à terme. D'abord, merci à ma directrice Béatrice Craig, professeure au département d'histoire de l'Université d'Ottawa, pour l'aide précieuse qu'elle m'a offerte et pour la bourse de recherche qu'elle m'a octroyée. Je tiens aussi à remercier M^{me} Nicole Saint-Onge et Mme Ruby Heap, pour les contrats de recherches, ainsi que l'Université d'Ottawa, pour les contrats d'assistantats d'enseignement. Merci également au Régime de Bourses supérieures de l'Ontario pour la bourse qui m'a été offerte. Tout ce support financier fut nécessaire à la complétion de ce projet. Enfin, merci à M. Peter Bischoff et M^{me} Sheena Gourlay pour leurs valeureux conseils lors des séminaires de méthodologie en Histoire et en Études des femmes.

De plus, un merci très spécial à sœur Bertille Beaulieu, responsable du Centre d'Archives de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile. Sans son aide, sa gentillesse et son dévouement pour l'histoire du Madawaska, cette étude n'aurait pas été mise sur pied. Je tiens à remercier ma famille et mes amis et amies pour leur support continu. J'offre également toute ma gratitude à Rémi, pour ses révisions, mais surtout pour son réconfort et sa patience. Enfin, un merci du fond du cœur à ma mère, mon père et mon frère, qui sont toujours présents pour m'encourager et m'épauler.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé/Abstract.....	ii
Remerciements.....	vi
Table des matières.....	vii
Table des illustrations et tableaux.....	ix
INTRODUCTION.....	1
La région du Madawaska.....	2
Historiographie.....	3
CHAPITRE 1 : Sœur Larose et la fondation du Collège Maillet.....	22
I. L'enseignement secondaire et supérieur au Nouveau-Brunswick.....	23
A. L'enseignement en anglais.....	23
B. L'enseignement en français.....	24
C. L'éducation pour les filles.....	27
D. L'éducation des filles au Madawaska.....	29
II. Un Collège féminin au Madawaska.....	32
A. Les problèmes identifiés par sœur Larose	32
B. La réponse des autorités	35
C. <i>Le Madawaska</i> : en faveur d'une formation féminine contrôlée.....	39
D. Le Collège Maillet est fondé	42
E. L'affiliation des collèges féminins.....	44
III. La personnalité de sœur Larose	47
Conclusion.....	52
CHAPITRE 2 : S'instruire pour servir : la formation féminine à Maillet.....	53
I. Les programmes d'études au Collège Maillet.....	54
A. Les formations menant au Baccalauréat	54
B. Les autres filières du Collège Maillet	56
II. Perpétuer les notions de genre.....	58
III. La formation à Maillet, influencée par les notions de genre	60
A. Rejet de la mixité.....	60
B. Finalités du cours classique pour les filles	61
C. Le cours d'enseignement ménager.....	69
D. Le parascolaire.....	71

1. Formation artistique et musicale.....	72
2. Cercles littéraires.....	73
3. Ciné-Club.....	74
4. La J.E.C.	74
5. Le journal étudiant	75
IV. Promouvoir une « culture féminine ».....	77
Conclusion	80
CHAPITRE 3: La fin d'un modèle.....	81
I. La Commission Deutsch et l'Université de Moncton.....	82
II. Impact du rapport de la Commission sur les collèges du Madawaska	83
III. Saint-Louis adopte la mixité.....	90
IV. <i>Statu quo</i> au Collège Maillet	93
V. Fermeture du Collège Maillet.....	96
Conclusion	100
CONCLUSION	102
Annexe.....	106
A. Illustrations.....	106
B. Tableaux statistiques : choix de carrière des finissantes	110
C. Extraits d'entrevues.....	112
Bibliographie	115

TABLE DES ILLUSTRATIONS & TABLEAUX

Annexe :

Illustrations :

A1. Sœur Maillet	106
A2. L'Hôtel-Dieu de Saint-Basile	106
A3. Pavillon Maillet (dans les années 1960).....	107
A4. Sœur Rhéa Larose, fondatrice du Collège Maillet (en 1928).....	107
A5. Sœur Rhéa Larose plus âgée, à l'œuvre au Collège Maillet	108
A6. Sœur Rhéa Larose.....	108
A7. Collégiennes de la Troupe de danse folklorique du Madawaska	109
A8. Les étudiantes de la chorale du Collège Maillet, 1957	109

Tableaux :

B1. Choix de carrière des finissantes : 1949-1969 (133 bachelières)	110
B2. Choix de carrière des finissantes dans l'ensemble.....	110
B3. Choix de vie des étudiantes : 1949-1961.....	111

INTRODUCTION

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Canadiennes furent mobilisées pour contribuer, de près ou de loin, aux efforts de guerre¹. Beaucoup d'entre elles furent recrutées pour travailler dans l'industrie afin de permettre aux hommes en âge de combattre de s'enrôler dans les forces armées. Mais lorsque le conflit prit fin, on leur fit rapidement savoir qu'elles devaient retourner au foyer, place qui leur était depuis toujours réservée. C'était leur devoir de reprendre leurs occupations domestiques habituelles afin de libérer les emplois pour les anciens combattants. L'Église catholique renforça le discours gouvernemental et prit également part à la promotion du retour au foyer.

C'est néanmoins pendant cette période qu'au nord-ouest du Nouveau-Brunswick, Rhéa Larose, membre de la communauté des Religieuses Hospitalières de St-Joseph, fonde un collège classique féminin à Saint-Basile. Celui-ci ouvrit ses portes en 1949 et offrait un cours classique presque identique à celui offert par le collège voisin des garçons (Collège Saint-Louis, fondé en 1946), ainsi que des cours d'arts ménagers et de soins infirmiers. Ce collège sera actif jusqu'en 1972, date à laquelle il sera fusionné avec le Collège Saint-Louis².

La fondation d'un collège classique féminin par une religieuse soulève des questions intéressantes. Avant de commencer notre recherche, les démarches entreprises par sœur Larose et ses ambitions pour l'éducation supérieure des jeunes filles nous laissaient croire qu'elle était avant-gardiste pour son temps. À une époque où l'accès des femmes à

¹ Micheline Dumont et al., *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, c1982, 1992, p. 365. (« Leur rôle de travailleuse devint même rapidement indispensable, en raison de la demande accrue d'hommes devant aller combattre outre-mer »).

² Jacques-Paul Couturier, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska 1946-1974*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1999, p. 252.

l'éducation était encore au stade embryonnaire, il peut être surprenant de constater son succès, particulièrement dans un environnement rural et profondément catholique.

Dans ce cas, il est possible de se demander si sœur Larose avait contribué – délibérément ou par accident – à émanciper les jeunes Madawaskayennes grâce à l'implantation de son collège. Ou, plutôt, est-ce que la fondatrice et son collège véhiculaient une idéologie traditionnelle – une version catholique et canadienne-française – de l'idéologie des sphères distinctes, et donc contribuaient au maintien du *statu quo*?

Notre but sera donc d'étudier l'histoire du Collège Maillet à partir de certaines interrogations. Pourquoi y a-t-il la création d'un collège classique féminin par des religieuses en pleine période de « retour à la normale » ? Quelles étaient les motivations de sœur Larose et comment a-t-elle justifié ses intentions? Quelles formations étaient offertes au Collège Maillet; qu'attendait-on des étudiantes et diplômées et qu'attendaient-elles du collège? Et enfin, quels sont les facteurs qui ont mené à la fermeture du collège un quart de siècle plus tard, en pleine période d'expansion de l'enseignement supérieur?

La région du Madawaska :

Le Madawaska est situé au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. En 1951, la population du comté de Madawaska s'élevait à 34 329 habitants³. Cette région partage quelques similarités avec l'Acadie, soit la langue, la religion et, en partie, l'histoire⁴. Le

³ Bureau fédéral de la statistique, *Neuvième recensement du Canada : Revue générale et Tableaux récapitulatifs*, Volume X, 1951, Table I. Population par comtés et division de recensement, 1851-1951. À cette date, la population du Nouveau-Brunswick était de 515 697 personnes et la population d'Edmundston s'élevait à 10 753 habitants.

⁴Jacques-Paul Couturier, « La République du Madawaska et l'Acadie : La construction identitaire d'une région néo-brunswickoise au XXe siècle », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 56, no. 2, novembre 2002, p. 168. Voir également Béatrice Craig (dir.) et al., *The New History of Madawaska. Volume one : The Land in Between, The Upper St. John Valley, Prehistory to World War One*, Gardiner (Maine), Tilbury House, 2009, 442 p.

développement technique et économique de la province a fait naître certaines disparités entre les régions du Nouveau-Brunswick⁵. Au Nord-Ouest, les principales ressources économiques étaient l'agriculture et l'industrie forestière, et l'ont restées jusqu'à nos jours⁶. La géographie de cette région est aussi particulière, car elle est entourée de trois territoires (dont deux frontières), soit l'état du Maine (aux États-Unis), le Québec et le Nouveau-Brunswick⁷. L'origine de cette division territoriale remonte à la Guerre non sanglante de l'Aroostook de 1839-1842. Le traité de Versailles de 1783 définissait mal les frontières entre l'Empire britannique (Nouveau-Brunswick actuel) et son voisin du Sud (Maine actuel). Puisque cette région était abondante en ressources forestières, les deux pays se disputèrent le territoire⁸. Le conflit se solda par la création de nouvelles frontières : le Madawaska fut divisé en 1842 par le traité Webster-Ashburton et la rive sud du fleuve Saint-Jean fut attribuée aux États-Unis⁹.

Historiographie :

À l'époque de la fondation du Collège Maillet, la société canadienne en général, et l'Église catholique en particulier adhéraient à l'idéologie dite « des sphères distinctes ». Les

⁵ Jean-Claude Vernex, *Les Francophones du Nouveau-Brunswick : géographie d'un groupe ethnoculturel minoritaire*, thèse de l'Université de Lyon II, 1975, p. 286-289. Voir aussi : Georgette Desjardins, « L'idéologie acadienne du journal *Le Madawaska*, 1925-1927 », *Le Brayon*, vol. 6, no. 3, 1978, p. 42.

⁶ Desjardins, *Op. Cit.*, 1978, p. 42.

⁷ Plus précisément, le comté de Madawaska se retrouve entre le comté de Restigouche (Nord-Est du Nouveau-Brunswick), le comté de Victoria (Nouveau-Brunswick), le comté de l'Aroostook (États-Unis) et le Témiscouata (au Québec). « Le peuple de Madawaska est d'origine [...] à la fois, *acadienne et canadienne* [...] Au Madawaska, où les deux éléments se trouveront réunis [...], la différence originelle s'atténuera par un contact constant, par l'alliance des familles, par un genre de vie et des besoins communs, [...] » (Les gens de la région, au lieu de s'associer au terme « Acadiens et Acadiennes », préfèrent utiliser l'appellation identitaire de « Brayons et Brayonnes »). Extrait tiré de : Thomas Albert, 1879-1924, *Histoire du Madawaska : entre l'Acadie, le Québec, et l'Amérique, Edmundston (N.-B.)*, Société historique du Madawaska, 1982, p. 99-100. L'italique est de nous.

⁸ Craig, *Op. Cit.*, p. 122-134.

⁹ Albert, *Op. Cit.*, p. 222-223.

hommes et les femmes étaient par nature différents et devaient jouer des rôles distincts au sein de la société; chaque sexe appartenait à une sphère différente. Les hommes devaient œuvrer dans la sphère publique et politique et les femmes dans le monde privé du foyer familial. Cette idéologie était si répandue qu'elle fut érigée en cadre théorique explicatif, le « paradigme des sphères distinctes » . Dans les années 1970 et 1980, les historiens et historiennes l'ont largement utilisé pour expliquer la place des femmes dans les sociétés occidentales des 19^e et début 20^e siècles.

Les bases de ce paradigme furent posées par l'article pionnier de Barbara Welter, « The Cult of True Womanhood » (1966), qui décrit les femmes du 19^e siècle comme « otages » du foyer¹⁰. Elle identifie les notions concernant les femmes qui justifiaient cette idéologie : « The attributes of True Womanhood, [...] could be divided into four cardinal virtues – piety, purity, submissiveness and domesticity. Put them all together and they spelled mother, daughter, sister, wife – woman ». D'abord, la piété religieuse était désirée puisque les différentes confessions chrétiennes encourageaient les femmes à demeurer soumises dans le monde privé du foyer. La pureté était perçue comme une qualité naturelle des femmes : être féminine signifiait être pure. La vertu des femmes devait contrebalancer le manque de moralité des hommes confrontés au monde public. La soumission était aussi perçue comme central à la vertu féminine : puisque les hommes étaient décrits comme « supérieurs », les femmes devaient compenser en étant soumises. Ces vertus prédisposaient les femmes à être mères et épouses. Les femmes trouvaient donc leur utilité dans leurs actions au foyer.

¹⁰ Barbara Welter, « The Cult of True Womanhood 1820-1860 », *American Quarterly*, vol. XVIII, no 2, (été 1966), p. 152.

Les premiers historiens des femmes au Canada notèrent l'existence d'une idéologie semblable au Canada tant anglais que français. En 1976, au Canada, Ramsay Cook et Wendy Mitchinson, dans *The Proper sphere : woman's place in Canadian society*, ont recours au même concept. Les Canadiennes du 19^e siècle étaient censées être des reines du foyer, isolées du monde public¹¹. Les femmes, par leur nature, étaient destinées à la maternité, leur place était au centre de la famille, et elles devaient y demeurer sous peine d'être marginalisées¹². C'est donc en demeurant dans la sphère privée que les femmes trouvaient prestiges et sens à leur vie.

Marie Lavigne et Yolande Pinard ainsi que Nadia Fahmy Eid et Micheline Dumont, décrivent une situation similaire dans les ouvrages collectifs qu'elles ont édités¹³. Elles croient qu'il serait impossible d'étudier uniquement l'histoire des femmes dans le monde public, parce qu'elles sont indissociables de la vie privée et domestique. Leurs ouvrages nous renvoient l'image d'un monde féminin centré sur les rôles et les tâches spécifiques des femmes, en tant que mères, épouses, institutrices, infirmières, domestiques, etc.

Les ouvrages et articles publiés jusqu'au début des années 1980 tendaient à être très descriptifs. À partir de ces années, les discussions de l'idéologie des sphères distinctes deviennent plus analytiques ou théoriques. Par exemple, le travail pionnier de Mary Ryan porte sur l'émergence des sphères privées et publiques dans le comté d'Oneida dans l'état de New York entre 1790 et 1865. Elle soutient que les transformations économiques et sociales (émergence d'une société commerciale et industrialisation) ainsi que la montée du

¹¹ Ramsay Cook and Wendy Mitchinson, *The Proper sphere : woman's place in Canadian society*, Toronto : Oxford University Press, 1976, 334 p. « Upon her fell the responsibility of holding the family together and instilling the moral virtues in her children. » (p. 5).

¹² *Ibid.*, p. 5-6.

¹³ Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal express, 1983. et Nadia Fahmy Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983.

protestantisme évangélique encouragèrent une vision des femmes limitées à leur milieu familial. La domesticité et le repli sur la vie privée étaient davantage valorisés : le foyer était perçu comme le lieu de sauvegarde des valeurs traditionnelles parce que lieu de l'éducation des enfants. Puisque les femmes étaient moralement supérieures, elles avaient la responsabilité de transmettre ces valeurs à leurs familles¹⁴.

Cette hypothèse devance de quelques années celle avancée par Leonore Davidoff et Catherine Hall dans *Family fortunes : men and women of the English middle class, 1780-1850*. Cet ouvrage demeure une œuvre pionnière qui a érigé une idéologie très répandue en un paradigme historique. Ces auteures soutiennent que les 18 et 19^{es} siècles, voient naître une division plus prononcée entre les sexes, surtout au niveau du travail et des rôles sociaux. Selon elles, les membres des religions protestantes non conformistes, les « dissenters », ont élaboré cette idéologie des sphères distinctes à des fins politiques et cette idéologie fit partie intégrante de la culture propre à la classe moyenne de l'époque¹⁵. Les valeurs de l'époque, dictées par les changements sociaux (urbanisation et industrialisation) et l'idéologie réformatrice de certains segments de la classe moyenne ont donc, selon ces auteures, imposé des distinctions rigides entre les rôles masculins et féminins¹⁶.

Joan Wallach Scott, à la même époque que Davidoff et Hall, cherchait à répondre à la même question, mais de manière plus théorique. Son article : « Genre : une catégorie utile

¹⁴ Mary P. Ryan, *Cradle of the middle class : the family in Oneida County, New York, 1790-1865*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981. p. 236-237.

¹⁵ « Religious belief gave confidence as to how to behave, how to know what was right and what was wrong. [...] [I]t also offered personal comfort and security in an unstable and unsafe world ». Leonore Davidoff et Catherine Hall, *Family fortunes : men and women of the English middle class, 1780-1850*, Chicago : University of Chicago Press, c1987, p. 73-77.

¹⁶ *Ibid.*, p. 108.

d'analyse historique », paraît en 1986 et redéfinit le concept de genre¹⁷. Sa définition opérationnelle est adoptée par tout le monde. Elle définit d'abord le genre comme « un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes »¹⁸. Toutes les sociétés font la différence entre féminin et masculin : elles naturalisent celles-ci de manière artificielle pour donner plus de pouvoir aux hommes sur les femmes. Le genre est donc un élément constitutif des rapports sociaux qui prend forme dans les symboles culturels, « exprimés dans des doctrines religieuses, éducatives, scientifiques, politiques ou juridiques et prennent la forme typique d'une opposition binaire, qui affirme [...] le sens du masculin et du féminin. »¹⁹ L'auteure en conclut que « le genre est un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé »²⁰. Le genre est à la base de l'organisation de la vie sociale et de la construction du pouvoir²¹. Scott termine en encourageant les historiens à voir comment le genre construit les rapports sociaux afin de comprendre comment ce concept s'insère dans chaque contexte particulier. Il faut déconstruire certaines présuppositions afin d'étudier le genre de manière beaucoup plus inclusive et complète²².

Par la suite, l'interprétation de Davidoff et Hall fut remise en question. Linda Kerber a d'abord expliqué le paradigme des sphères distinctes, qui est une métaphore utilisée par les historiens pour décrire et expliquer la séparation de la place des hommes et des femmes en

¹⁷ Joan W. Scott. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », dans *Le Genre de l'histoire*, Cahiers du GRIF (Paris), (printemps 1988), p. 41 à 67. (Référence anglaise originale : Joan W. Scott, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, no. 5. (Dec., 1986), pp. 1053-1075.)

¹⁸ Scott, *Op. Cit.*, p. 56-57.

¹⁹ *Ibid.*, p. 57-58

²⁰ *Ibid.*, p. 56-57

²¹ *Ibid.*, p. 58-59. « Dans la mesure où ces références établissent des distributions de pouvoir (un contrôle ou un accès différentiel aux ressources matérielles et symboliques), le genre devient impliqué dans la conception et la construction du pouvoir lui-même. »

²² *Ibid.*, p. 58. « Les historiens doivent plutôt examiner les manières dont les identités genrées sont réellement construites, et mettre en rapport leurs trouvailles avec toute une série d'activités, d'organisations sociales et de représentations sociales historiquement situées. »

société²³. Elle reproche aux chercheurs d'utiliser les sphères séparées à la base de leurs études, ce qui brouille leur vision en homogénéisant les différences entre les femmes²⁴. Kerber veut démontrer que le concept des sphères distinctes ne peut pas servir de base explicative unique parce que ce serait renier les interactions entre les sexes en imposant un modèle statique des relations de genre.

Par la suite, Amanda Vickery reprend les arguments de Kerber, mais critique plus directement l'étude de Davidoff et Hall. Elle remet en question leur représentation rigide des sphères distinctes et soutient que l'utilisation du terme « sphères séparées » ne permet pas de comprendre la complexité des relations entre les sexes à l'époque²⁵. La vie des femmes, leur subordination et les relations de pouvoir au sein de la famille incluaient plus de facettes que l'idéologie des sphères distinctes ne permet de cerner²⁶. Eleanor Gordon et Gwyneth Nair ont également critiqué ce paradigme des sphères distinctes en s'appuyant sur une étude de cas : Glasgow au 19e siècle. Leur étude présente les femmes de l'ère victorienne sous un nouveau jour. Elles partent de l'idée que la notion de « sphères distinctes » est bien plus complexe que ce que laissaient croire certaines études antérieures, qui n'étudiaient que des femmes mariées vivant au foyer d'un homme. Gordon et Nair soulignent qu'il faut aussi inclure les autres femmes, qui ne sont pas mariées, dans ces études.

Pour sa part, Jane Rendall dans son article « Women and the Public Sphere », avance l'argument qu'une version unique de la sphère publique et privée est insuffisante pour comprendre toutes les interactions qui peuvent s'y produire. Elle croit qu'un modèle

²³ Linda K. Kerber, « Separate Spheres, Female Worlds, Woman's Place: The Rhetoric of Women's History », *The Journal of American History*, vol. 75, no 1 (juin 1988), p. 9-39.

²⁴ Kerber, *Op. Cit.*, p. 11. « The metaphor of the 'sphere' was the figure of speech, the trope, on which historians came to rely when they described women's part in American culture »

²⁵ Amanda Vickery, « Golden Age to Separate Spheres? A Review of the categories and chronology of English Women's History », *Historiographical Review*, vol. 36, no 2 (June 1993), p. 383-414.

²⁶ *Ibid.*, p. 386.

simpliste du contraste entre mondes privé et public a limité notre compréhension du vocabulaire et des expériences des femmes du 18 et 19^e siècle²⁷.

Lawrence E. Klein, pousse cette réflexion plus loin et nous rappelle que les mots peuvent avoir plusieurs sens. Baser une analyse historique sur des dichotomies comme « privée/public » peut causer certains problèmes puisque les termes peuvent être mal compris ou définis de plusieurs façons²⁸. Par exemple, les mots « privé » ou « public » avaient plusieurs sens au 18^e siècle, le premier pouvant évoquer la fermeture, l'interdit ou la solitude et le second pouvant désigner la transparence, l'ouverture ou la sociabilité. De plus, la réalité historique peut rarement être expliquée par des schémas dichotomiques, puisqu'il faut tenir compte d'une multitude de facteurs. Klein suggère qu'il faudrait plutôt se demander : « '[W]hat is the theory of the actual practice?' »²⁹. Les sphères séparées doivent être repensées et ne doivent pas être considérées comme une idéologie hégémonique ou une théorie rigide applicable à tous les cas historiques, mais comme quelque chose de contingent.

Certains historiens canadiens qui ont utilisé des sources familiales privées ont suivi sans le savoir le conseil de Klein. Le premier, Jack I. Little, adopte une telle approche historique dans des ouvrages canadiens plus récents, dont *The Child Letters: Public and Private Life in a Canadian Merchant Politician's Family, 1841-1845*³⁰. Il ne laisse pas la dichotomie « homme/public » et « femme/privé » brouiller sa vision des sources. Au

²⁷ Jane Rendall, « Women and the Public Sphere », *Gender & History*, vol. 11, no 3 (1999), p. 483.

²⁸ Lawrence Eliot Klein, « Gender and the Public/Private Distinction in the Eighteenth Century: Some Questions about Evidence and Analytic Procedure », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 29, no 1 (Fall 1995), pp. 97-109. « The point is that discussions of 'public' and 'private' have often assumed a common knowledge of the meaning of these words without investigation » (p. 103).

²⁹ *Ibid.*, p. 101.

³⁰ Jack I. Little, *The Child Letters: Public and Private Life in a Canadian Merchant Politician's Family, 1841-1845*, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995. Et « Gender and Gentility on the Lower Canadian Frontier: Lucy Peel's Journal, 1833-36 », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol 10 (1999), p. 59-79.

contraire, il avance l'argument que la correspondance historique étudiée démontre l'imbrication du monde privé dans le monde public. Françoise Noël dresse un portrait similaire dans son livre où elle présente les interactions au sein des couples et des familles du 19^e siècle au Canada, dont les membres sont parents ou alliés³¹. Ces études démontrent une facette de l'histoire qui passait trop souvent sous silence, cachée derrière la présupposition que les sexes étaient confinés à leurs sphères respectives. La lecture des sources d'archives avec un œil plus ouvert peut cependant rectifier le tir et permettre une véritable compréhension des interactions de genre.

En fait, le mode de vie de certaines religieuses non contemplatives brouille parfois la distinction entre mondes public et privé. Le Collège Maillet en est un exemple, puisqu'il fut fondé et administré par une congrégation religieuse de femmes. Les études réalisées sur les congrégations religieuses canadiennes-françaises sont relativement nombreuses et peuvent se diviser en deux groupes : les ouvrages principalement descriptifs de la vie des religieuses et les autres, plus analytiques, qui se posent la question du lien entre les religieuses et le féminisme.

À la recherche d'un monde oublié : les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970 par Danielle Juteau et Nicole Laurin est un ouvrage principalement descriptif qui dresse le portrait du quotidien des religieuses et de la « réalité à deux faces » de ce mode de vie, où les femmes peuvent accéder à des possibilités de carrières, mais sont soumises à l'autorité ecclésiastique³². Les auteures affirment également que religieuses éducatrices souhaitaient former les jeunes filles dans le but de cultiver les vocations

³¹ Françoise Noël, *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada, 1780–1870: A View from Diaries and Family Correspondence*, Ithaca, N.Y., McGill-Queen's University Press, 2003.

³² Nicole Laurin-Frenette et al., *À la recherche d'un monde oublié : les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour, 1991.

religieuses. Cependant, cette partie de l'analyse demeure brève et vague et ne permet pas de bien comprendre le lien entre le mode de vie des religieuses et l'éducation offerte dans leurs institutions.

Dans « La présence des communautés religieuses de femmes dans l'espace québécois de 1900 à 1970 »³³, Nicole Laurin et Lorraine Duchesne discutent de l'implantation des congrégations religieuses en milieu urbain et rural au Québec. Cet article décrit donc l'expansion des communautés et les établissements qu'elles administrent : couvents, écoles, hôpitaux, orphelinats, etc. Ce texte permet de visualiser l'implantation graduelle et le rayon d'influence des communautés religieuses dans la province. Les auteures démontrent donc que les congrégations jouaient un rôle important dans plusieurs domaines de la vie sociale jusqu'au tournant des années soixante, après quoi leur popularité décroît.

Dans son troisième tome portant sur les congrégations religieuses en France et au Québec entre 1880-1914³⁴, Guy Laperrière dresse les cadres historiques de l'arrivée et de l'évolution des congrégations religieuses au Québec jusqu'en 1914. De son côté, Micheline D'Allaire analyse en détail le déclin amorcé au tournant des années soixante dans son livre intitulé *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec 1960-1980*³⁵. Elle explique que la vie des religieuses change graduellement dès 1960. La Révolution tranquille entraîne des changements de valeurs, dont la sécularisation croissante de la société. L'ouverture sur le

³³ Nicole Laurin et Lorraine Duchesne, « La présence des communautés religieuses de femmes dans l'espace québécois de 1900 à 1970 », *SCHEC Société Canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol 59 (1993), p. 65-72.

³⁴ Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses : de la France au Québec, 1880-1914*, t. 3. *Vers des eaux plus calmes 1905-1914*, Sainte-Foy [Québec], Presses de l'Université Laval, 1996-2005.

³⁵ Micheline D'Allaire, *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec 1960-1980*, Montréal, Éditions Bergeron, 1983. Elle résume également l'argumentation de ce volume dans un article intitulé « Les religieuses du Québec dans le courant de la laïcisation » publié en 1986 dans la revue *Culture du Canada Français*.

monde et l'interaction plus fréquente avec les laïcs sont des facteurs qui poussent les religieuses à remettre en question leur mode de vie et l'institution dont elles font partie. De plus, elles doivent s'ajuster aux changements de l'époque qui poussent les femmes vers de nouveaux types d'emplois. D'Allaire présente un excellent survol des années de bouleversement au sein des communautés religieuses féminines au Québec et des facteurs qui expliquent leur déclin.

En dernier lieu, l'ouvrage de Georgette Desjardins, intitulé *Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph au Madawaska 1873-1973*, aborde plus spécifiquement le mode de vie des Hospitalières installées dans la région du Madawaska³⁶. Elle est également l'auteure d'un numéro spécial de la *Revue de la Société historique du Madawaska* consacré aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick qui permet de cerner les œuvres et activités de cette communauté³⁷. Cependant, ces deux études sont plus descriptives qu'analytiques. Desjardins traite essentiellement des événements qui ont marqué le quotidien des religieuses dans la région du Madawaska. Ses ouvrages ne décrivent pas la place des femmes dans la congrégation des Hospitalières et ne traitent pas du rôle et de la mentalité des éducatrices du Collège Maillet. Ces textes ne nous permettent donc pas de savoir si les religieuses de Saint-Basile adoptaient une mentalité conservatrice ou émancipatrice en éduquant les jeunes Madawaskayennes.

Un deuxième groupe d'études dépasse la simple description des congrégations religieuses, et entre autres, se pose la question du lien entre vie religieuse et féminisme.

³⁶Georgette Desjardins, *Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph au Madawaska 1873-1973*, Québec, La Plume d'Oie, 1998, 294 p.

³⁷Georgette Desjardins et al., « Œuvres des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick (1868-1986), *Revue de la Société historique du Nouveau-Brunswick*, vol. XIV, nos 1-2 (juin 1986).

Micheline Dumont fut une des premières à avancer l'idée que les religieuses auraient joué un rôle dans l'émergence du féminisme québécois. Dans « Les communautés religieuses et la condition féminine », elle avance l'argument que les femmes avaient davantage de possibilités d'exercer des rôles sociaux importants sous le couvert de leur vocation religieuse³⁸. Afin d'appuyer ces propos, elle souligne que les femmes choisissaient de prendre le voile pour des raisons qui n'étaient pas exclusivement religieuses, comme la promotion sociale/personnelle/intellectuelle ou la possibilité de rester célibataires sans être dévalorisées. L'entrée dans une communauté religieuse était donc parfois perçue comme une forme de contestation des normes de l'époque, tout en demeurant dans les cadres acceptables pour les femmes. Par conséquent, si les hypothèses de Dumont sont fondées, nous pouvons croire que la vocation religieuse était « une avenue privilégiée pour la réalisation des aspirations féminines » durant cette période³⁹.

Marta Danylewycz, dans son livre *Profession : religieuse : un choix pour les Québécoises, 1840-1920*⁴⁰, avance aussi l'argument que l'entrée en religion permettait d'échapper à certaines contraintes et d'acquérir plus de pouvoir. Par exemple, les religieuses remettaient en question les normes imposées aux femmes en échappant à la maternité. Elle conclut que les religieuses remettaient en question les rapports entre l'Église et la société et qu'elles allaient au-delà des cadres établis pour les femmes de l'époque.

Danielle Juteau Lee a également rédigé un article qui met en lumière l'aspect innovateur de la vocation religieuse. Elle estime que les religieuses ont joué un rôle

³⁸ Micheline Dumont, « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, no 1 (1978), p. 79-102.

³⁹ *Ibid.*, p. 93.

⁴⁰ Marta Danylewycz, *Profession : religieuse : un choix pour les Québécoises, 1840-1920*, Montréal, Boréal, 1988, 246 p. (Version originale en anglais : *Taking the veil : an alternative to marriage, motherhood and spinsterhood in Québec, 1840-1920*, 1987).

prédominant pour l'accès des femmes à une éducation supérieure vouée au développement professionnel, personnel et intellectuel. Juteau Lee croit que la fondation de collèges féminins (dont le premier fut fondé à Montréal en 1908) prenait partiellement racine dans des convictions féministes chrétiennes qui visaient à promouvoir l'épanouissement des femmes sans porter atteinte à leur rôle traditionnel⁴¹. Juteau Lee croit que l'intérêt des religieuses envers l'éducation supérieure des filles peut être considéré comme un premier pas délibéré posé vers l'émancipation féminine, émancipation qui s'amplifia au cours des décennies suivantes.

En ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, la sociologue Isabelle McKee-Allain s'insère dans un cadre féministe matérialiste avec sa thèse de doctorat *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques*⁴². Elle perçoit les communautés religieuses enseignantes comme des « productrices d'ethnicité » et d'identité. Sa recherche fait appel à certains concepts élaborés par Juteau-Lee et Laurin, notamment la notion « d'appropriation collective » pour expliquer la situation des religieuses éducatrices du Nouveau-Brunswick. McKee croit également que l'administration des collèges féminins par ces dernières peut être perçue comme une stratégie de résistance face à l'emprise masculine cléricale. Elle inclut le Collège Maillet dans cette étude, ce qui nous permet de comparer ce cas particulier à la situation des autres

⁴¹ Danielle Juteau-Lee, « Les religieuses du Québec : leur influence sur la vie professionnelle des femmes, 1908-1954 », *Atlantis*, vol. 5, no 2 (1980), p. 22-33.

⁴² Isabelle McKee, *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 1995. 453 p. McKee présente également son analyse dans plusieurs articles dérivés : « Questionnement féministe en milieu minoritaire: des pistes offertes par l'étude des collèges classiques féminins en Acadie. Dans *Une langue qui pense : la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, L. Cardinal (dir.), Collection Actexpress. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 43-62 ; « La place des communautés religieuses de femmes dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick : un bilan socio-historique », *Éducation et francophonie*, vol. 19, no 3 (1991), p. 3-8 ; « Une minorité et la construction de ses frontières identitaires : un bilan sociohistorique du système d'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, no 3 (1997), p. 527-544.

collèges féminins du Nouveau-Brunswick. Cependant, elle discute surtout des dernières années de Maillet sans traiter des facteurs de la fondation et de la mentalité des religieuses du collège au cours de son existence.

En 1995, Micheline Dumont reprend certains arguments de Danylewycz dans *Les religieuses sont-elles féministes?*⁴³. Elle y discute en plus grand détail le lien entre les religieuses et le féminisme. Néanmoins, dans cet ouvrage, l'auteure met davantage l'accent sur la situation paradoxale des religieuses confinées à des travaux de femmes⁴⁴. Elle estime que le travail des religieuses peut être perçu comme contradictoire, puisqu'elles ont continué à offrir une éducation uniquement dédiée aux filles et ont perpétué l'idée que le travail des femmes devait être gratuit. Dumont avance donc l'idée que les religieuses peuvent être perçues à la fois comme innovatrices et conservatrices.

En fait, tel que le soulignent Nicole Laurin et Danielle Juteau dans *Un métier et une vocation : Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, la vie des religieuses était paradoxale. Juteau et Laurin croient que les rapports de sexes existant dans la société en général sont transposés au sein des congrégations du 20^e siècle et que les religieuses sont elles aussi dominées par les hommes, mais de manière collective. Selon elles, les religieuses vivent dans un monde paradoxal partageant certaines similitudes avec les mères-épouses et les salariées, tout en demeurant dans une catégorie à part entière⁴⁵. Les religieuses se livraient à des tâches et des occupations traditionnellement féminines⁴⁶. La séparation des

⁴³ Micheline Dumont-Johnson, *Les religieuses sont-elles féministes?*, Saint-Laurent, Québec, Éditions Bellarmin, 1995.

⁴⁴ Micheline Dumont-Johnson, « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, no 1 (1978), p. 93.

⁴⁵ Danielle Juteau-Lee et Nicole Laurin, *Un métier et une vocation : le travail des religieuses au Québec, de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997, p. 148.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 149.

sphères sociales et la relation de pouvoir entre les sexes ne sont donc pas, selon ces historiennes, complètement éliminées par la vocation religieuse.

[Les religieuses] seraient créées par Dieu pour accomplir ces tâches, comme les autres femmes d'ailleurs. Dieu les aurait choisies, parmi tant d'autres, pour le servir au sein de l'Église. C'est par amour pour lui, leur divin époux, qu'elles travaillent [...] . Ainsi, tant dans les communautés religieuses que dans les autres sphères de la société, les rapports de sexes présentent une face concrète [...] et une face idéologico-discursive, dont elle est inséparable⁴⁷.

Le paradoxe est clair : d'une part, la vocation religieuse pouvait servir de voie de libération pour les femmes qui souhaitaient déjouer les normes et les rôles sociaux de sexes en place au milieu du 20^e siècle. Mais, d'autre part, la prise du voile pouvait contribuer à confiner les femmes aux rôles sexuels qui leur étaient habituellement attribués, en raison des tâches exigées d'elles par l'Église⁴⁸. Bref, « l'étude des religieuses permet de constater que la division sexuelle du travail traverse l'ensemble de la société et qu'on doit l'appréhender différemment en fonction des lieux institutionnels où elle s'exerce : famille, marché du travail, État, Église, etc. »⁴⁹.

Les religieuses étaient aussi généralement responsables de l'éducation des filles au 20^e siècle au Canada français. Les travaux à ce sujet sont encore une fois plus nombreux du côté québécois. D'abord, mentionnons l'étude de Nadia Fahmy-Eid et de Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*⁵⁰. Selon les auteures, l'éducation des filles axée sur la famille et les

⁴⁷ Danielle Juteau-Lee et Nicole Laurin, *Op. Cit.*, p. 149.

⁴⁸ Les rôles sociaux de sexes sont présents au sein de l'Église catholique : « L'analyse féministe montre que les rapports sociaux de sexe construit sur le rapport inégalitaire entre les genres féminin et masculin sont à la base même de l'organisation sociale et de l'organisation religieuse. De ces rapports sociaux découle un mode de fonctionnement sexué du savoir et, conséquemment, un mode masculin de production et de reproduction de la symbolique religieuse dans et par l'appropriation masculine du sacré. ». Denise Veillette et al., *Femmes et religions*, Québec, Corporation canadienne des sciences religieuses/Presses de l'Université Laval, 1995, p. 16.

⁴⁹ Danielle Juteau-Lee et Nicole Laurin, *Op. Cit.*, p. 145.

⁵⁰ Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983.

travaux domestiques fut souvent utilisée par l'État et par l'Église afin de conserver un pouvoir sur les femmes en les confinant à une gamme limitée de tâches⁵¹. Cependant, Fahmy-Eid et Dumont croient que l'éducation supérieure pouvait aussi inciter ces dernières à remettre en question les limites imposées à leur sexe. Cet ouvrage soulève donc un paradoxe intéressant concernant l'éducation offerte aux jeunes filles dans la deuxième moitié du 20^e siècle.

Une autre recherche fut publiée quelques années plus tard par ces mêmes chercheuses et leurs collaboratrices. *Les couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960* est une synthèse essentielle pour comprendre les fondements historiques de l'éducation des filles⁵². Les auteures expliquent l'évolution du discours éducatif des religieuses au cours des deux derniers siècles et avancent l'argument que ces dernières aidaient à perpétuer le cycle de l'oppression féminine en offrant une éducation aux jeunes filles uniquement axée sur le mariage ou la vocation. Cette étude présente les nombreux aspects de la formation féminine jusqu'aux années 1960 et décrit bien l'environnement occupé par la jeune clientèle des couvents.

Quelques bilans concernant l'histoire de l'éducation des filles méritent également d'être mentionnés, dont « La pointe de l'Iceberg : L'histoire de l'Éducation et l'histoire de l'Éducation des filles au Québec »⁵³. Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont y présentent les recherches faites dans ce domaine en date de 1991 et démontrent que la décennie de 1980 a vu un regain d'intérêt sur le sujet. Or, un nombre très restreint de travaux semble

⁵¹ À ce sujet, voir également le livre de Nicole Thivierge, *Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec, 1882-1970* (Québec, 1982).

⁵² Micheline Dumont, Nadia Fahmy-Eid et al. *Les couventines: l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986.

⁵³ Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, « La pointe de l'Iceberg : L'histoire de l'Éducation et l'histoire de l'Éducation des filles au Québec », *Revue d'histoire de l'Éducation*, vol. 3 no 2 (1991), p. 211-236.

avoir été mené par la suite. Fahmy-Eid en fait la constatation dans un texte publié en 2003 : « L'histoire de l'éducation des filles : bilan et perspectives d'avenir »⁵⁴. Les conclusions qu'elle soulève démontrent que l'histoire de l'éducation des filles occupe une place minime dans les ouvrages généraux portant sur l'histoire du Québec, exposant ainsi les silences de cet aspect de l'histoire des femmes⁵⁵.

Enfin, l'article de Jean Maynard-Huntley, « Catholic Post-Secondary Education for Women in Quebec : Its beginnings in 1908 » retrace les débuts du premier collège féminin au Québec en 1908⁵⁶. Elle souligne les difficultés rencontrées par les femmes et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame qui voulaient obtenir un collège pour les filles qui voulaient poursuivre des études universitaires au Québec. L'école supérieure d'enseignement pour les jeunes filles ouvrit ses portes en 1908 et offrait le baccalauréat ès arts de quatre ans. La vision des autorités masculines envers l'éducation féminine demeurait toutefois axée sur la « culture féminine » et la préparation à la vie familiale.

Les études historiques existantes posent donc des fondements de recherches intéressants, surtout en ce qui concerne la place des femmes dans des milieux souvent perçus comme fermés, stricts ou contraignants à l'époque étudiée⁵⁷. Certains de ces ouvrages visent pourtant à démontrer que les femmes transgressaient parfois les limites qui leur étaient imposées et nous incitent à réviser notre vision traditionnelle des femmes au sein de l'Église et dans le monde des études supérieures. La vocation religieuse offrait certaines opportunités

⁵⁴Nadia Fahmy-Eid, « Présentation inaugurale : L'histoire de l'éducation des filles : bilan et perspectives d'avenir », *Revue d'histoire de l'éducation*, (printemps/automne 2003), p. 1-17.

⁵⁵ Nous croyons également nécessaire d'ajouter que la situation est pire pour la province du Nouveau-Brunswick, où les études sur le sujet sont pratiquement inexistantes, surtout en ce qui concerne la période de la seconde moitié du 20^e siècle.

⁵⁶ Jean Maynard-Huntley, « Catholic Post-Secondary Education for Women in Quebec : Its beginnings in 1908 », *Canadian Catholic Historical Association*, vol 59 (1992), p. 37-48.

⁵⁷ Pour un survol général de l'évolution de la place des femmes dans la société québécoise, voir l'ouvrage de Louise Toupin et Micheline Dumont, *La pensée féministe au Québec, anthologie 1900-1985*, Québec, Éditions du Remue-ménage, 2003.

aux femmes à l'époque, mais pouvait aussi les confiner à des rôles essentiellement « féminins » dans leur communauté, en tant qu'éducatrices, servante de la société et « épouses du Christ ». Cependant, la majorité des études à ce sujet sont descriptives et essentiellement axées sur le Québec⁵⁸.

Concernant le Nouveau-Brunswick, seule Isabelle McKee-Allain aborde le sujet des religieuses dans le domaine de l'éducation en Acadie. Néanmoins, son étude demeure principalement centrée sur le rôle de ces dernières en tant que « productrices d'ethnicité » et créatrices de réseau institutionnel éducatif autrement inaccessible pour les femmes. Le contenu de la formation offerte dans les collèges féminins du Nouveau-Brunswick n'est pas discuté. L'ouvrage de Jacques-Paul Couturier intitulé *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska 1946-1974* est le seul à traiter de l'histoire de l'enseignement supérieur dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick⁵⁹. Le livre porte toutefois principalement sur le Collège Saint-Louis d'Edmundston, et ne discute du Collège Maillet qu'en tant qu'institution affiliée. Quelques passages du livre sont donc consacrés à l'histoire de Maillet, comme les étapes de fondation et l'interaction entre les deux institutions d'enseignement. Cependant, ce livre qui vise à retracer l'histoire de l'éducation supérieure au Madawaska ne répond pas aux questions posées au début de notre introduction, et reste surtout événementiel.

Cette historiographie nous permet donc de cerner le portrait global de l'éducation supérieure des femmes dans la période d'après-guerre au Québec, mais ne nous permet pas de comprendre les particularités des régions francophones rurales du Nouveau-Brunswick qui luttèrent pour des droits semblables. Un nombre très restreint d'études mentionne

⁵⁸ En ce qui concerne l'Ontario français, très peu d'études semblent avoir été entamées. Elizabeth Smyth a publié quelques études de cas des communautés religieuses anglophones de cette province.

⁵⁹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999.

Maillet et aucune n'y est exclusivement consacrée. De plus, l'histoire de l'éducation en français au Nouveau-Brunswick, et surtout au Madawaska, semble afficher certaines lacunes auxquelles il serait important de remédier.

Est-ce que la fondation de Maillet par sœur Larose devrait être perçue comme un projet conservateur ou avant-gardiste? Il est clair qu'à l'époque de la fondation du collège, la possibilité pour les Canadiennes françaises de faire des études supérieures était seulement acceptable si les études préparaient les filles à leurs rôles de mères, épouses ou travailleuses dans des domaines spécifiques. Un environnement éducatif exclusivement féminin était donc voulu et approuvé par l'Église et la population puisqu'il était perçu comme une nécessité afin que les jeunes filles soient encouragées à répondre à leurs devoirs traditionnels. Néanmoins, le collège de sœur Larose, fondé pour préserver ces rôles, a souvent servi d'outils pour les jeunes filles qui souhaitaient sortir du moule.

Le Collège Maillet s'insérait donc parfaitement dans les cadres de l'époque. Sœur Larose était motivée par un souci de justice, puisque les Madawaskayennes ne jouissaient pas des mêmes avantages que les jeunes filles francophones des autres régions du Canada. Pourtant, ceci n'empêchait pas ses motivations d'être basées sur des préoccupations et des valeurs traditionnelles; l'enseignement dispensé à Maillet préparait les filles à leurs devoirs traditionnels et pouvait faciliter leur recrutement par les Hospitalières.

Les programmes scolaires offerts par le Collège Maillet ne transgressaient pas les normes de l'époque concernant la place des femmes en société. Les jeunes finissantes étaient encouragées à retourner au foyer en tant que mères et épouses, ou à poursuivre des carrières dites « féminines ». Enfin, la mentalité conservatrice de l'administration de Maillet face aux rôles féminins eut aussi des conséquences lorsque la survie du Collège fut menacée.

Elle continuait à véhiculer un idéal traditionnel de l'éducation des filles et cherchait à conserver le *statu quo*. À la fin de son existence, Maillet ne répondait plus aux besoins de la société, du gouvernement, des étudiantes, de leur famille et des prêtres, qui ne croyaient plus en la nécessité des collèges exclusivement féminins. Les recommandations de plusieurs commissions d'enquête successives entraînèrent donc la fermeture de Maillet en 1972.

CHAPITRE 1

SŒUR LAROSE ET LA FONDATION DU COLLÈGE MAILLET

L'idée de créer un collège classique féminin au Madawaska germa dans l'esprit d'une religieuse de la Congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph qui œuvrait déjà depuis plusieurs années dans le domaine de l'enseignement, Soeur Rhéa Larose.

Sœur Larose vit le jour en 1899 à Ottawa, où elle reçut une éducation générale et bilingue. Elle obtint son brevet d'enseignement de l'Ontario en 1916 et travailla pendant près de dix ans au Parlement, d'abord au ministère de la Défense et ensuite au ministère des Statistiques du Dominion¹. Par la suite, elle poursuivit sa vocation religieuse en entrant dans la Congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph en 1926. Dès le départ, Sœur Larose souhaitait être envoyée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile au Nouveau-Brunswick, où elle pouvait unir la « vie contemplative » à la « vie active »² par la prière, l'enseignement et les soins hospitaliers³.

Au Nouveau-Brunswick, sœur Larose acquit de nouvelles qualifications en tant qu'enseignante : elle obtint son « Grammar School Licence » en 1935, son brevet d'enseignement supérieur l'année suivante et le « High School Licence » de la province par la suite. Elle obtint également un baccalauréat ès arts à l'Université de Sacré-Cœur de Bathurst en 1943 et beaucoup plus tard, elle profita de la proximité du Collège Saint-Louis

¹ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, soeur Bertille Beaulieu, « Notice biographique de Soeur Marie-Rhéa Larose », sans date, p. 1.

² *Ibid.*, p. 1 et 2. Les expressions sont placées entre guillemets puisqu'elles ont été prononcées par sœur Larose elle-même.

³ Bertille Beaulieu et al., *Le monde de Saint-Louis-Maillet*, Edmundston, N.-B., L'Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet, 1991, p. 60. Notez que sœur Larose avait déjà rendu visite à l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile et se sentait à l'aise dans cette location, d'où la demande de s'établir à cet endroit après son entrée en vocation.

pour obtenir un Baccalauréat ès sciences en 1958⁴. Sœur Larose enseigna à Saint-Basile au niveau primaire et secondaire, puis finalement collégial. Elle fut nommée directrice de l'Académie de l'Hôtel-Dieu en 1938.

Soeur Larose fonda un collège classique féminin parce qu'elle avait identifié une lacune, et elle persuada sans grande difficulté les autorités compétentes d'approuver ce projet. Ses compétences reconnues et sa personnalité lui facilitèrent la tâche, car même au milieu du XXe siècle, permettre l'accès des jeunes filles catholiques francophones du Nouveau-Brunswick à l'enseignement supérieur n'allait pas de soi.

I. L'enseignement secondaire et supérieur au Nouveau-Brunswick

L'enseignement secondaire et supérieur en français fut long à se mettre en place dans la province (contrairement à la situation du côté anglophone), et jusqu'aux réformes de Robichaud, était dispensé exclusivement par l'Église catholique.

A. L'enseignement en anglais :

L'enseignement de langue anglaise occupe une place d'importance dans l'histoire du Nouveau-Brunswick. Depuis le *Common School Act* de 1871, l'enseignement primaire est gratuit et non confessionnel : les habits religieux et la catéchèse n'étaient plus tolérés pendant les heures de classe⁵. Du côté de l'éducation secondaire, les anglophones étaient desservis par les écoles publiques mixtes⁶. Il y avait une *Superior School* par paroisse et

⁴ « Notice biographique de Soeur Marie-Rh  a Larose », *Op. Cit.*, p. 1.

⁵ St  phane Lang, *Les enseignants acadiens et la R  volution tranquille au Nouveau-Brunswick, 1960- 1979. Vers de nouveaux rapports avec les enseignants anglophones et l'  tat*, M  moire de ma  trise (histoire), Universit   d'Ottawa, 1997, p. 2.

⁶ Ferdinand Buisson (dir.) *Nouveau dictionnaire de p  dagogique et d'instruction primaire : Canada (Conf  d  ration)*, [en ligne], sans date. [<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2251>], (16 ao  t 2010).

une *Grammar School* par comté. Ces écoles sont les ancêtres des *High Schools*. Les *Superior schools*, étaient des écoles offrant les cours élémentaires et secondaires⁷. Pour accéder aux *Grammar Schools*, au rang plus élevé, les étudiants devaient réussir un examen d'entrée.

Une école normale ouvrit ses portes à Fredericton en 1870. Cet établissement voué à la formation des enseignants était exclusivement anglophone jusqu'en 1884, lorsque le programme fut modifié pour permettre aux francophones de suivre ses cours⁸. En 1947, l'École normale devint un *Teacher's College*⁹.

Le premier établissement universitaire du Nouveau-Brunswick fut le King's College (devenu Université du Nouveau-Brunswick) fondé à Fredericton en 1785¹⁰. Le Collège Mount Allison de Sackville fut fondé en 1839 et ce fut le premier de l'Empire britannique à décerner un diplôme universitaire à une femme, Grace Annie Lockhart¹¹. En 1910, le collège catholique St.Thomas ouvrit ses portes à Chatham¹².

B. L'enseignement en français :

L'enseignement en anglais était donc bien développé dans la province dès le 19e siècle, alors que les francophones étaient mal servis par les écoles publiques. L'utilisation de la langue française était limitée aux petites classes des écoles primaires jusqu'à la

⁷ Anne Wéry, *Bruits et silences savants. Les politique du Ministère de l'Éducation au Nouveau-Brunswick, 1937-1943*, Thèse de Maîtrise, Université de Moncton, 1997, p. 23.

⁸ Archives provinciales du Nouveau- Brunswick (APNB). *La formation pédagogique*, [en ligne], 1998-2010, [<http://archives.gnb.ca/APPS/ArchivalPortfolio/TextViewer.aspx?culture=fr-CA&myFile=Education-2>] (12 juillet 2010).

⁹ *Ibid.*, (12 juillet 2010).

¹⁰ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 16.

¹¹ *About Mount Allison*, [en ligne], 4 septembre 2007. [<http://www.mta.ca/about.html>] (12 juillet 2010).

¹² *St-Thomas University's History*, [en ligne], 2005. [<http://w3.stu.ca/stu/about/history/history.aspx>] (12 juillet 2010).

reconnaissance officielle des écoles bilingues en 1928¹³. L'enseignement secondaire en français était privé, catholique et non mixte.

Initialement réservé aux garçons, l'enseignement collégial de langue française débute en 1854, avec la fondation du Séminaire Saint-Thomas de Memramcook. En raison de problèmes financiers, l'établissement doit fermer ses portes en 1862. Il est suivi en 1864 par le Collège Saint-Joseph de Memramcook, tenu par la Congrégation des pères de Sainte-Croix¹⁴. En 1888, cet établissement obtint le statut d'Université¹⁵. Plus tard, le Collège l'Assomption de Moncton et le Séminaire Notre-Dame du Perpétuel Secours lui furent affiliés¹⁶. Le Collège Saint Joseph devint l'Université de Moncton en 1963, après avoir été sécularisé.

En 1874, l'abbé Marcel-François Richard fonda le Collège Saint-Louis de Kent, mais l'institution dut fermer ses portes en 1882¹⁷. En 1899, les Pères Eudistes fondèrent le Collège Sacré-Cœur de Caraquet. Ces derniers, originaires de France, étaient établis au Canada depuis 1890 et œuvrait déjà dans plusieurs paroisses du Québec¹⁸. En 1915, le collège fut complètement détruit par les flammes puis reconstruit à Bathurst l'année suivante. En 1941, il reçut le titre d'université, et devint le Collège de Bathurst en 1949. Après la création de l'Université de Moncton, il cessa de conférer des grades¹⁹.

¹³ C'est-à-dire les écoles françaises. Alexandre J. Savoie, « L'enseignement du français dans les écoles du Nouveau-Brunswick (1871-1971) », *Le Brayon (Société historique du Madawaska)*, vol. VI, no 4 (octobre-décembre 1978), p. 31.

¹⁴ Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Sillery, Québec, Éditions du Septentrion, 2001, p. 170-171.

¹⁵ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 16.

¹⁶ *Ibid.*, p. 16.

¹⁷ Landry et Lang, *Op. Cit.*, p. 171

¹⁸ Couturier, *Op. Cit.*, p. 18. À noter que le Collège Saint-Anne de Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse avait été fondé par les Eudistes en 1890, ce qui fait de cet établissement le second à dispenser l'éducation supérieure francophone aux Maritimes.

¹⁹ APNB, *La formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, [en ligne], *Op. Cit.*, (12 juillet 2010).

Le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, pour sa part, fut dépourvu d'établissement d'enseignement collégial jusqu'aux années 1940. Les jeunes garçons de la région fréquentaient habituellement le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière au Québec, fondé en 1827²⁰. De plus, entre 1887 et 1922, ils pouvaient fréquenter le *St-Mary's College*, établissement collégial mariste et bilingue situé à Van Buren, au Maine²¹. Le Collège Saint-Louis fut fondé par les Eudistes à Edmundston en 1946. Cette congrégation souhaitait établir un second collège classique de langue française au Nouveau-Brunswick, avant qu'une autre congrégation ne le fasse et entre en compétition avec leur collège de Bathurst²².

On désirait un collège dans la région du nord-ouest pour plusieurs raisons. D'abord, l'absence d'un établissement d'enseignement collégial de langue française freinait l'accès des Madawaskayens aux études supérieures. Les collèges classiques servaient à former l'élite canadienne-française et les Eudistes souhaitaient que les jeunes de la région puissent bénéficier des avantages de ce cours. Par ailleurs, l'ouverture d'un collège permettrait d'éviter que les jeunes fréquentent des établissements de langue anglaise non confessionnels (comme les écoles secondaires publiques). En dépit des distances et des coûts, plusieurs garçons fréquentaient les Collèges de Bathurst, Memramcook et La Pocatière, ce qui démontrait l'intérêt de la population pour les études supérieures. Le comté de Madawaska connaissait également un développement

²⁰ Craig et al., *Op. Cit.*, p. 353. Voir également : *Collège Sainte-Anne de la Pocatière : Notre histoire*, [en ligne], sans date, [<http://www.leadercsa.com/college.php?id=5>], (12 juillet 2010).

²¹ Craig et al., *Op. Cit.*, p. 323.

²² Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 18.

économique important depuis le début du 20^e siècle, ce qui permettait de justifier l'implantation d'un collège dans la région²³.

À la suite des démarches des Eudistes, l'Évêque de Bathurst, qui avait alors encore juridiction sur le comté de Madawaska, donnait la permission de fonder un collège dans la région²⁴. Le projet se concrétisa quelques années plus tard, lorsque le premier Évêque du diocèse d'Edmundston, Monseigneur Marie-Antoine Roy, sanctionna l'entente avec les Eudistes le 28 février 1946²⁵. Ces derniers s'engageaient à diriger le nouvel établissement d'enseignement, qui devait être érigé sur le terrain des casernes d'Edmundston²⁶. Dès septembre de cette même année, les jeunes garçons de la localité suivaient les premiers cours du nouveau collège classique²⁷. En 1949, le nouvel édifice de l'Université Saint-Louis ouvrait officiellement ses portes²⁸.

C. *L'éducation pour les filles :*

Les congrégations de religieuses étaient alors chargées de l'éducation postélémentaire féminine. Les couvents offraient des cours de niveau secondaires et visaient surtout à préparer les jeunes filles pour la vocation religieuse ou le mariage (code de conduite, langage, musique, broderie, etc.)²⁹. Cette formation fut d'abord accessible en anglais, comme au couvent des *Sisters of Charity of St-John* à Saint-Jean. Celles-ci ouvrirent également une Académie à Saint-Basile en 1858, où les jeunes filles pouvaient

²³ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 17.

²⁴ Bertille Beaulieu et al., *Op. Cit.*, p. 16.

²⁵ *Ibid.*, p. 17 et Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 27.

²⁶ Couturier, *Op. Cit.*, p. 15.

²⁷ *Ibid.*, p. 26-29.

²⁸ Bertille Beaulieu et al., *Op. Cit.*, p. 19.

²⁹ Sheila Andrew, « Selling Education: The Problems of Convent Schools in Acadian New Brunswick, 1858-1886 » *CCHA, Historical Studies*, vol. 62 (1996), p. 19.

se préparer à être institutrices du côté canadien ou américain³⁰. Après le passage du *Common School Act* de 1871, les Sœurs perdirent leurs subventions gouvernementales et quittèrent Saint-Basile deux ans après³¹. Elles continuèrent leurs œuvres dans leur couvent de Newcastle (construit en 1864), de Memramcook (1873) et de Bouctouche (1880)³². En 1873, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ouvrirent une école à Tracadie et reprirent l'Académie de Saint-Basile des Sœurs de la Charité de Saint-Jean³³.

La Congrégation de Notre-Dame de Montréal ouvrit des couvents à Bathurst (1869), Newcastle (1870), Caraquet (1874) et Saint-Louis-de-Kent (1874)³⁴. Depuis 1870, les soeurs de la Congrégation Notre-Dame du Sacré-Cœur tenaient un couvent à Memramcook où les jeunes filles pouvaient suivre le programme scolaire provincial en plus des programmes de musique, de religion et d'arts ménagers³⁵.

Aucune de ces institutions n'offrait le cours classique (latin, grec, philosophie) accessible aux garçons. Cette formation fut offerte pour la première fois aux filles en 1943 à l'Académie Notre-Dame d'Acadie fondée par les religieuses Notre-Dame du Sacré-Cœur à Memramcook et affilié au Collège Saint-Joseph³⁶. Cette institution offrait la possibilité aux jeunes filles de suivre en français un cours classique et d'obtenir un baccalauréat. La popularité de l'établissement obligea les religieuses à construire un plus grand bâtiment en 1947 à Moncton afin d'accueillir le Collège Notre-Dame d'Acadie. Le collège offrait également le cours secondaire, le cours commercial, le cours de sciences

³⁰ Craig et al., *Op. Cit.*, p. 171.

³¹ À ce moment, puisque l'acte de 1871 interdisait le port des costumes religieux et l'enseignement de la religion pendant les heures de classe, les parents qui souhaitaient que leurs filles reçoivent une éducation catholique devaient payer des frais au couvent en plus de la taxe scolaire. Andrew, *Op. Cit.*, p. 19.

³² Andrew, *Op. Cit.*, p. 17. Voir également *Les Sisters of Charity à Memramcook*, [en ligne], sans date. [http://cnc.virtuelle.ca/ndsc/origine/4_memramcook.html] (12 juillet 2010).

³³ Andrew, *Op. Cit.*, p. 17.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *La formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, *Op. Cit.*, (12 juillet 2010).

³⁶ *Ibid.*

familiales et différents cours de langue. Il ferma ses portes en 1965, peu après la création de l'Université de Moncton³⁷.

Les religieuses Jésus-Marie ouvrirent un couvent à Shippagan au nord-est de la province en 1948. En 1960, ce couvent fut transformé en Collège Jésus-Marie, affilié au Collège Sacré-Cœur de Bathurst. Les jeunes filles pouvaient alors y suivre les dernières années du secondaire et les années intermédiaires du cours classique, soit versification et belles-lettres³⁸. Le cours classique commençait avec les classes d'éléments latins, syntaxe et méthode.

D. *L'éducation des filles au Madawaska :*

En 1873, la maison mère de Montréal des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph envoya sept hospitalières à Saint-Basile³⁹. À leur arrivée, ces dernières s'installèrent au couvent pour soigner les malades⁴⁰. Dès 1874, sœur Maillet fut nommée supérieure et les religieuses ouvrirent des classes et un pensionnat de jeunes filles. Les travaux de construction du nouvel Hôtel-Dieu et du nouvel hôpital furent terminés en 1881, mais ceci ne mit pas fin à l'œuvre éducative des Hospitalières. Dès 1879, des externes étaient acceptées à l'Académie de l'Hôtel-Dieu, qui devint une école publique mixte en 1885⁴¹. L'Académie offrait également un cours de préparation à l'école normale de Fredericton pour les garçons et les filles qui leur permettait dans l'immédiat d'obtenir

³⁷ *La formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, Op. Cit.*, (12 juillet 2010).

³⁸ *Ibid.* Voir également : *Campus de Shippagan : Historique*, [en ligne], sans date. [http://www.umoncton.ca/umcs/venez_nous_visiter_historique] (12 juillet 2010).

³⁹ Desjardins, *Op. Cit.*, 1998, p. 17 et 20.

⁴⁰ Marie-Élisa Ferran (dir.), « 125 ans de présence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Saint-Basile de Madawaska, 1873-1998, *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. XXV, no 4 (mars 1998), p. 4.

⁴¹ Georgette Desjardins et al., « Œuvres des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick (1868-1986) », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. XIV, nos 1 et 2 (juin 1986), p. 14.

leurs certificats d'enseignement de troisième classe⁴². L'institution fut érigée en école supérieure en 1912 et offrait les cours secondaires selon le programme de la province⁴³.

À l'Académie, les religieuses enseignaient la littérature, les arts, et la musique en plus des matières scolaires requises par la province. En 1943, elles ouvrirent une école d'infirmières⁴⁴. L'enseignement des arts domestiques débuta en 1932, dans les bâtiments de l'Académie et sous la direction de sœur Larose; ce cours devint l'école ménagère de Saint-Basile officiellement en 1947, après la fermeture du pensionnat et de l'orphelinat pour garçons⁴⁵.

Les Hospitalières de Saint-Basile ont donc facilité l'accès des Madawaskayennes à l'éducation. Mais contrairement aux garçons, les filles du Madawaska n'avaient pas encore accès à l'enseignement supérieur à la fin des années 1940, sauf si elles quittaient la région. Certaines étudiantes de l'Académie de Saint-Basile allaient continuer leurs études au Collège Notre-Dame d'Acadie de Moncton ou commençaient leurs études classiques grâce au cours d'été offert à Bathurst⁴⁶.

En fait, plusieurs filles choisissaient de devenir enseignantes⁴⁷. Afin d'obtenir leurs brevets d'enseignement, les étudiantes devaient d'abord s'inscrire à l'École Normale de Fredericton. Selon leurs qualifications académiques et professionnelles, les enseignantes

⁴² Centre d'Archives de la Région Notre-Dame-de-l'Assomption (Bathurst, Nouveau-Brunswick) (ARND), « Le Collège Maillet 1939-1952 », 28 juin 1963, p. 1.

⁴³ *Ibid.*, p. 1.

⁴⁴ Georgette Desjardins (dir.). *Saint-Basile, berceau du Madawaska, 1792-1992*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992. p. 174 et 219-222.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 219-222.

⁴⁶ Archives provinciales des Eudistes (Québec) (APE), OE – C5 3 Collège Maillet, « Historique du Collège Maillet », 27 juin 1973, p. 1-2. Voir également : *La formation pédagogique, Op. Cit.*, (12 juillet 2010) et ARNDA, Sœur Rhéa Larose, « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », septembre 1949, p. 1. Le Collège Saint-Louis avait ouvert ses portes en 1946.

⁴⁷ « Historique du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 27 juin 1973, p. 3-4 et « Le Collège Maillet 1939-1952, *Op. Cit.*, 28 juin 1963, p. 1-2. Voir également : *La formation pédagogique, Op. Cit.*, (12 juillet 2010).

pouvaient obtenir leur certificat de classes I, II ou III⁴⁸. Le brevet de troisième classe était temporaire⁴⁹. Pour obtenir les brevets de deuxième et première classes, les étudiantes devaient accomplir trois années d'enseignement avant de retourner à l'École normale pour un an⁵⁰. Cependant, les étudiantes pouvaient aussi obtenir leur brevet d'enseignement permanent de deuxième classe en obtenant seize crédits de cours d'été aux universités Saint-Joseph ou Sacré-Coeur⁵¹. Le certificat de première classe pouvait être acquis de la même façon, mais l'enseignante devait obtenir vingt-quatre crédits de cours d'été⁵². Les étudiantes pouvaient aussi se qualifier pour enseigner dans les écoles secondaires, en obtenant un brevet supérieur⁵³. Le brevet d'enseignement supérieur se situait entre la Classe I et le brevet d'école de grammaire. Le « Grammar School license » était le plus haut brevet d'enseignement qu'il était possible d'acquérir⁵⁴. Les certificats reflétaient la nature des connaissances acquises par les enseignantes. Ainsi, pour obtenir les brevets de troisième et deuxième classes, les candidates devaient seulement connaître certains chapitres des manuels autorisés par la province dans les écoles publiques. Il n'était pas nécessaire de connaître le latin et le grec pour obtenir le certificat de première classe, mais les candidates pour le brevet de la classe de grammaire devaient connaître tous les livres, incluant la littérature classique grecque et latine.⁵⁵

⁴⁸ Alan Westlake Bailey, «*The Professional Preparation of Teachers for the Schools of the Province of New Brunswick, 1784 to 1964*», Thèse de doctorat, Université de Toronto, 1964. p. 8.

⁴⁹ *La formation pédagogique, Op. Cit.*, (12 juillet 2010).

⁵⁰ Bailey, *Op. Cit.*, p. 161-162.

⁵¹ L'Université Saint-Joseph commence à offrir les cours d'été en 1936, mais ils ne furent reconnus par le gouvernement qu'en 1948. L'Université du Sacré-Coeur de Bathurst offrait des cours depuis 1938 mais ils ne furent reconnus qu'en 1968. *La formation pédagogique, Op. Cit.*, (29 juillet 2010).

⁵² Bailey, *Op. Cit.*, p. 162.

⁵³ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁴ En 1947, le nom de « Grammar School Licence » fut changé pour « High School Licence ». *Ibid.*

⁵⁵ Wéry, *Op. Cit.*, 1997, p. 23.

II. Un collège féminin au Madawaska :

A. Les problèmes identifiés par sœur Larose

Sœur Larose avait identifié plusieurs problèmes régionaux auxquels elle souhaitait remédier. Tout d'abord, ses meilleures étudiantes étaient privées de choix qui existaient ailleurs. Sœur Larose trouvait injuste que les Madawaskayennes soient défavorisées par rapport à leurs consœurs canadiennes-françaises. Selon elle, les Madawaskayennes devaient également avoir le droit d'accéder à un espace éducatif et spirituel de meilleure qualité, à une formation culturelle plus poussée et à une vie chrétienne plus intense⁵⁶. Sœur Bertille Beaulieu démontre clairement ce qui était à l'origine des motivations de la fondatrice de Maillet :

Comment sœur Larose [...] s'est mis dans la tête d'avoir un collège Maillet? D'offrir aux filles la même formation, ajustée si tu veux, qu'on offrait aux garçons? Et la même éducation poussée [...] qui s'offrait aux filles dans d'autres milieux? *Elle avait des nièces à Ottawa qui pouvaient faire le cours classique, les filles de Québec pouvaient. [Ç]a s'offrait, mais ça ne faisait pas très longtemps. Pis elle s'est dit une bonne fois : « J'étais en train de regarder mes [...] p'tites filles, pis [...] je me disais : '[elles] sont intelligentes pourtant, je vois pas pourquoi on pourrait pas leur offrir la même chose qu'on offre ailleurs.' »*. Et c'est là que c'est parti l'éclair. Pis elle dit : « Je me suis dit non, il faut qu'on leur offre plus ». Tu vois, offrir plus!⁵⁷.

Ayant vécu en Ontario où elle avait eu accès à une éducation avancée, sœur Larose valorisait la formation des jeunes filles. Elle ambitionnait d'offrir de meilleures opportunités aux Madawaskayennes, en leur offrant les mêmes possibilités qu'aux filles habitant dans les centres urbains importants.

Deuxièmement, avant la fondation du Collège Maillet, plusieurs étudiantes de l'Académie de Saint-Basile allèrent obtenir leur brevet d'enseignement permanent à

⁵⁶ Père Victor Dionne, « Hommage à Sœur Larose », *Le Madawaska*, 24 janvier 1979, p. 10-A.

⁵⁷ AHDSB, fonds d'entrevues du Collège Maillet, Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, 27 juillet 2009, Saint-Basile (N.-B.), 1:04:49. L'italique est de nous. Sœur Beaulieu a obtenu son baccalauréat ès art au Collège Maillet en 1959 et entra en communauté aussitôt. Elle enseigna à l'Académie et au Collège. Elle est maintenant retraitée et responsable des archives à l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile.

l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst, grâce aux cours d'été offerts par cette institution⁵⁸.

En 1946, plus de quinze jeunes filles originaires du Madawaska suivaient des cours d'été à Bathurst ou en avaient déjà reçu leur certification⁵⁹. Les filles fréquentaient aussi l'école normale de Fredericton (en anglais) pour obtenir leurs certificats d'enseignement.

Sœur Larose était consciente des facteurs qui attiraient les Madawaskayennes vers d'autres régions du Nouveau-Brunswick. Cependant, tel qu'indiqué dans son « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », elle souhaitait garder les jeunes filles dans leur région natale en leur offrant également une éducation supérieure :

À la dernière visite de notre très Révérende Mère Ladauversière, [...] je lui demandai si elle trouverait opportun de tenter auprès du Père Larouche l'affiliation de notre Académie à son Collège St-Louis. [...] Ce qui nous peinait surtout c'est que deux de nos graduées, Giletta Laforge et Raymonde Sirois, étaient grandement tentées de poursuivre leurs études et d'aller prendre leur cours de baccalauréat au Collège de N.D. d'Acadie à Moncton, tandis que Venette Laforge qui était déjà demeurée un an avec nous après son grade XI n'était pas décidée de revenir avec nous⁶⁰.

Pour sœur Larose, garder les jeunes filles au Madawaska était préférable pour plusieurs raisons. D'une part, en demeurant dans leur région natale, les étudiantes n'avaient pas à déboursier les sommes considérables associées aux études à distance. L'éducation supérieure était beaucoup plus abordable pour les filles qui demeuraient à la maison : « les dépenses et l'emprunt pour le séjour à Fredericton seraient évités et la jeune maîtresse entrant en fonction avec un haut salaire aurait vite fait de rembourser les trois années d'enseignement perdu durant le cours classique »⁶¹.

⁵⁸ « Historique du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 27 juin 1973, p. 1-2. Bathurst est situé au nord-est de la province du Nouveau-Brunswick, dans la région de la Baie-des-Chaleurs (environ 3 heures de route de la région du Madawaska).

⁵⁹ « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, 28 juin 1963, p. 1.

⁶⁰ « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », *Op. Cit.*, septembre 1949, p. 1. Le Collège Saint-Louis avait ouvert ses portes en 1946.

⁶¹ « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, 28 juin 1963, p. 2.

Sœur Larose souligne également que la proximité des étudiantes permettait une surveillance plus accrue. On craignait que les jeunes filles laissées à elles seules durant leur séjour en milieu anglais et protestant (Fredericton) prennent de « mauvaises directions »⁶². Sœur Larose voulait former une jeunesse dynamique qui permettrait à la région de s'épanouir et d'évoluer au-delà du simple « état de mission ». Pour y arriver, il fallait conserver les jeunes filles à l'écart des « influences mondaines », idéalement pour les guider vers le choix plus judicieux de la vocation religieuse catholique. La vie à la campagne était perçue comme un milieu plus propice à l'orientation des jeunes filles, dont l'âme n'était pas encore « polluée » par la vie en milieu urbain⁶³.

D'autre part, en 1948, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick passait une nouvelle loi stipulant que toute personne possédant un baccalauréat ès arts pouvait obtenir un permis d'enseignement dans les écoles secondaires, sans devoir passer par l'École normale de Fredericton, établissement anglophone et non confessionnel⁶⁴. Cependant, les jeunes filles devaient pouvoir obtenir ce baccalauréat quelque part. Ce changement fut un catalyseur puisqu'il fit désirer le cours classique pour jeunes filles à Saint-Basile. Les filles pourraient alors être exemptées de l'influence de l'École normale neutre, qui était perçue comme un endroit où même « les plus intelligentes » adoptaient des principes philosophiques et pédagogiques immoraux⁶⁵. Avec l'établissement d'un collège francophone et catholique à Saint-Basile, les étudiantes ne fréquenteraient pas un établissement laïque dans un environnement anglais et protestant⁶⁶.

Sœur Larose tira parti de cette nouvelle loi pour promouvoir l'idée d'un collège

⁶² « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, 28 juin 1963, p. 2.

⁶³ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁴ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 55. Voir également « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, p. 2.

⁶⁵ « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, p. 2.

⁶⁶ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 55.

francophone féminin pour le nord-ouest de la province : « Notre région est 99 % francophone et nous devons faire notre possible pour y conserver le culte de la langue... Nous devons inspirer aux élèves le même respect pour la langue nationale des Acadiens »⁶⁷. Ouvrir un collège féminin qui allait être en mesure de former les filles tout en préservant leur langue et leur foi catholique était essentiel aux yeux de la fondatrice⁶⁸.

Sœur Larose avait donc identifié plusieurs problèmes qui pouvaient être résolus par la création d'un collège féminin au Madawaska, qui offrirait un cours supérieur de quatre ans faisant suite au cours secondaire offert par les Hospitalières.

B. *La réponse des autorités :*

Plusieurs démarches furent nécessaires pour que la fondation du Collège Maillet soit approuvée. Sœur Larose dut d'abord présenter son projet au Conseil Provincial des Religieuses Hospitalières à Vallée-Lourdes. La première étape serait la création d'un cours classique à l'Académie de l'Hôtel-Dieu, cours affilié au Collège Saint-Louis. Une fois leur accord obtenu, elle dut faire part de ses idées au Révérend Père Simon Larouche, recteur du Collège Saint-Louis d'Edmundston. Enfin, son projet dut ultimement être approuvé par Monseigneur Joseph-Roméo Gagnon qui venait de succéder au 1^{er} Évêque d'Edmundston, Mgr Marie-Antoine Roy⁶⁹.

⁶⁷ Desjardins, *Op. Cit.*, 1998, p. 229. Desjardins cite un passage d'un document rédigé par sœur Larose.

⁶⁸ Un article tiré du journal acadien *L'Évangéline* laisse transparaître ces préoccupations : « Avec l'espérance chrétienne bien ancrée au cœur, [sœur Larose] voulait des professeurs de haute compétence pour ces élèves [...]. [L']avenir est prometteur pour l'Église et la société du Madawaska où le collège continuera de fournir tout l'effort possible pour maintenir et *faire progresser la culture chrétienne et française* ». « Le Collège Maillet donne une formation classique depuis dix ans », *L'Évangéline*, 25 novembre 1959, p. 20. L'italique est de nous.

⁶⁹ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, « La fondatrice du Collège Maillet reçoit une nomination honorable », copie d'un article de *L'Évangéline* du 12 septembre 1965, 2 p.

C'est donc à Mère Ladauversière, supérieure provinciale des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, que sœur Larose présenta d'abord son projet⁷⁰. Au cours de cette rencontre, elle énuméra les multiples raisons qui rendaient désirable l'ouverture d'un collège féminin dans la région du Madawaska, surtout en évoquant la situation des jeunes filles qui pliaient bagage pour étudier ailleurs dans la province⁷¹. Ses arguments furent persuasifs, car Mère Ladauversière montra rapidement son enthousiasme. Elle approuva cet « élan vers le progrès » et proposa que sœur Larose demande l'affiliation de l'Académie au Collège Saint-Louis dans les plus brefs délais⁷².

Dès son retour à Saint-Basile, sœur Larose organisa une rencontre avec le Père Larouche⁷³. Lors de cet entretien, elle présenta ses idées et proposa l'affiliation d'un collège féminin offrant des cours menant au Baccalauréat au Collège Saint-Louis. Dans son rapport, la fondatrice décrit les événements et les réactions qui découlèrent de cette première rencontre :

Il ne fut pas surpris, comme je m'y attendais, il me dit immédiatement que le projet lui souriait, qu'un collège de jeunes filles était nécessaire dans la région, que nous étions la plus vieille institution enseignante et que ce privilège nous revenait, que nous ne devons pas sacrifier nos élèves les plus brillantes aux autres communautés parce que ces élèves sont des sujets de première valeur lorsqu'elles ont la vocation, qu'il préférerait que le Collège des filles soit un peu éloigné de celui des garçons. [...] En principe, dit-il, votre proposition est acceptée, mais je dois voir Monseigneur, car il est mieux d'avoir son approbation⁷⁴.

La création d'un collège féminin ne semblait donc pas importuner le recteur du Collège Saint-Louis; bien au contraire, la proposition lui plaisait – mais pour des questions de recrutement!

⁷⁰ « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », *Op. Cit.*, septembre 1949, p. 2.

⁷¹ « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, 28 juin 1963, p. 2.

⁷² *Ibid.*, p. 3.

⁷³ « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », *Op. Cit.*, septembre 1949, p. 2.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 2.

Le Père Larouche poursuivit les démarches en présentant le projet de soeur Larose à l'Évêque d'Edmundston nommé le 12 février 1949, Monseigneur J.-Roméo Gagnon. Soeur Larose n'avait plus qu'à attendre le consentement officiel, qui arriva quelques semaines plus tard :

Monseigneur Gagnon s'était montré des plus heureux de l'initiative. Il approuvait surtout parce qu'il veut que les Hospitalières gardent leur égide, jusqu'à la fin de leurs études leurs élèves qui veulent se rendre au baccalauréat. *Gardons nos vocations chez-nous, a-t-il dit.* Ces vocations appartiennent aux Hospitalières. [...] À sa prochaine visite le Père Larouche était accompagné du Père Martin préfet des études et ils apportaient tous les livres nécessaires pour une douzaine d'élèves⁷⁵.

Ses démarches avaient porté fruit. La mère supérieure générale, les Pères Eudistes (surtout le Père Simon Larouche) et Monseigneur Gagnon acceptaient la fondation du premier collège classique pour jeunes filles au nord-ouest du Nouveau-Brunswick⁷⁶.

Au premier coup d'oeil, la fondation du Collège Maillet semble avoir été acceptée rapidement, aussitôt les démarches amorcées. Tout comme Sœur Larose, nous pouvons être surpris par l'enthousiasme des Pères Eudistes face à l'établissement du collège féminin. En fait, leurs raisons étaient associées aux intérêts de leur congrégation. Le Père Larouche et l'Évêque souhaitaient clairement conserver les vocations locales dans la région, au lieu qu'elles soient captées par d'autres diocèses ou congrégations⁷⁷. Le recrutement était difficile lorsque les filles étudiaient ailleurs au Nouveau-Brunswick, voire hors de la province. Les jeunes Madawaskayennes intéressées à entrer en religion et qui avaient étudié chez les Hospitalières, par contre, étaient beaucoup plus faciles à retenir.

⁷⁵ « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », *Op. Cit.*, septembre 1949, p. 2.

⁷⁶ « Le Collège Maillet fut fondé en 1949, sous l'égide bienfaitrice de Monseigneur Roméo GAGNON. Il compte déjà 40 collégiennes qui suivent le Cours classique de l'Université SAINT-LOUIS d'Edmundston. Le Père LAROUCHE, c.j.m, alors supérieur, voulut bien accepter l'affiliation pour parachever l'oeuvre commencée au Madawaska, dès 1873, par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph». AHDSB, fonds Maillet, ET-3-100 Concours oratoires, « Concours Oratoire Intercollégial Acadien 1956-1957 », 1956-1957, 4 p. Voir également : « Historique du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 27 juin 1973, p. 1.

⁷⁷ McKee-Allain, *Op. Cit.*, 1995, p. 187.

D'autre part, les Supérieurs approuvaient la fondation de Maillet à condition que cet établissement soit physiquement éloigné du Collège Saint-Louis d'Edmundston. Soeur Bertille Beaulieu démontre bien cette obligation de l'époque qu'il aurait été difficile – sinon impossible – à contourner : « [À] l'époque on insistait beaucoup pour avoir l'éducation des filles à part [...] J pense que si on avait voulu fonder un collège de garçons et de filles ici, c'était pas pensable. [C]'étaient comme ça les contraintes de l'époque »⁷⁸. Garder une distance respectable entre les garçons et les filles était nécessaire aux yeux du recteur de Saint-Louis. En fait, l'Église Catholique était contre la mixité, la prohibition venant directement des papes⁷⁹. La création d'une institution exclusivement réservée aux jeunes filles, mais distante dans l'espace était donc perçue comme une nécessité.

Cependant, il n'y avait pas unanimité. Pour certains prêtres de la région, les études supérieures étaient une école de perdition pour les filles. Certains membres du clergé cherchaient à contrôler les femmes et entretenaient des préjugés à leur égard.

Je peux dire que le préjugé de mon curé était basé sur le fait qu'y'avait une fille de la paroisse qui avait fait des études à Québec [...] et qui était revenue à la paroisse enceinte... C'était [...] un montant de préjugé face à *la femme* comme telle plus qu'envers les études supérieures⁸⁰.

Sœur Larose devait donc faire face à ces préjugés et prouver que « ses filles » allaient être à la hauteur des attentes sociales et religieuses. Le fait que l'initiative venait d'un ordre hospitalier et non strictement enseignant aurait aussi pu être un problème. Sœur Anne-Marie

⁷⁸ Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 1:02:53. Une lettre rédigée en 1968 par le Père Louis Cyr, recteur de Saint-Louis entre 1966 et 1972, décrit également l'état d'esprit des autorités cléricales au cours des années cinquante : « On ne peut plus considérer aujourd'hui le collège [pour garçons] comme un *château fort* renfermé sur lui-même. *C'était vrai il y a dix ans passés*. Aujourd'hui ce n'est plus vrai ». AHDSB, fonds Maillet, H-5-300 - Admission des filles au Collège Saint-Louis 1968, Louis Cyr, Lettre adressée « Révérende Sœur... », 25 mars 1968, p. 1. L'italique est de nous.

⁷⁹ Divini Illius Magistri : *Lettre encyclique de sa sainteté le Pape Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse* (Donné à Rome le 31 décembre 1929), [en ligne], sans date [http://www.vatican.va/holy_father/pius_xi/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_31121929_divini-illius-magistri_fr.html] (13 juillet 2010).

⁸⁰ Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 47 :16. L'italique est de nous.

Savoie, la troisième et dernière directrice du Collège Maillet, explique que la fondation d'un collège féminin n'était pas nécessairement facile à cette époque, malgré l'œuvre d'éducation déjà entamée par les Hospitalières dans la région⁸¹ : « Nous on est une Congrégation hospitalière quand même, c'est sûr qu'il y avait de l'enseignement ici à Saint-Basile, mais [...] de convaincre la communauté qu'on pouvait commencer un collège classique, fallait avoir pas mal d'audace »⁸². Sœur Gaëtane Soucy, une ancienne étudiante du collège, abonde dans le même sens en disant : « [C]ommencer un collège dans ce temps-là , [...] faire étudier une fille, c'était fou. Mon père il passait pour un fou! Parce qu'on fait éduquer les gars, mais les filles à quoi ça sert? Elles vont se marier puis éduquer des enfants »⁸³.

Cependant, les prêtres de la région ont finalement accepté le projet, lorsqu'ils comprirent l'impact positif qu'avait l'éducation sur les filles. Sœur Bertille Beaulieu le souligne :

Le curé chez nous qui était très conservateur, [n']était pas tout à fait en faveur quand [les sœurs] on commencé. Mais quand il s'est rendu compte [...] que des finissantes remontaient le niveau de son école [en tant qu'institutrices], [il] s'est rendu compte qu'on formait vraiment des personnes qui pouvaient être utiles [...]. Puis ensuite, bon, les mentalités ont évolué⁸⁴.

C. Le Madawaska : *en faveur d'une formation féminine contrôlée* :

Le journal local, *Le Madawaska*, était aussi en faveur de la fondation du Collège Maillet, sous certaines conditions et même s'il était visiblement plus intéressé par le développement du Collège Saint-Louis. Plusieurs articles traitent de l'ouverture et des campagnes de financement du collège pour garçons. Même lors de son année de fondation

⁸¹ Sœur Anne-Marie Savoie fut directrice du Collège Maillet entre 1966 et 1972. (Bertille Beaulieu et al., *Op. Cit.*, 1991, p. 64).

⁸² AHDSB, fonds d'entrevues du Collège Maillet, Entrevue de soeur Anne-Marie Savoie, 3 août 2009, Saint-Basile (N.-B.), 1 :47.

⁸³ AHDSB, fonds d'entrevues du Collège Maillet, Entrevue de soeur Gaëtane Soucy, 14 juillet 2009, Caraquet (N.-B.), 15 :30.

⁸⁴ Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 49 :44.

en 1949, le Collège Maillet est pratiquement invisible dans les pages du journal, mais l'éducation des filles n'était cependant pas condamnée. Au contraire, une certaine forme d'éducation des filles visant à les préparer à leur future vie de femmes était perçue comme nécessaire.

Dès 1949, un article souligne le bienfait des cours d'Arts domestiques pour les jeunes étudiantes, tout en présentant clairement ce qu'il considérait être les caractéristiques d'une « éducation féminine complète » à la fin de cette décennie.

[Le cours d'Art Ménager va procurer] à la jeune fille une ÉDUCATION FÉMININE COMPLÈTE... Au premier rang : La culture d'âme, l'enrichissement de l'esprit. Au second : les travaux de cuisine, de couture, de tissage, etc. [...]. [Il] arrive souvent que les parents mal informés privent leurs jeunes des avantages des cours d'Arts Ménagers. [...] Tenir maison... Comprenons-nous bien l'ampleur de ce terme? [...] Si la femme accepte la charge redoutable de fonder un foyer sans y avoir longuement préparé son intelligence, son cœur, son âme, ses mains [...], les plus dures catastrophes sont à craindre. [...]⁸⁵.

L'équation est simple : les jeunes filles qui suivaient des cours d'enseignement ménager, deviendraient de meilleures mères et épouses et seraient capables de répandre la joie dans leur entourage et au sein de leur famille. C'était une manière détournée de dire que celles qui ne suivaient pas le cours ne seraient pas des épouses et des mères idéales. Un autre texte publié en 1954 soulève l'importance de l'éducation des filles vivant en milieu rural. Dans ce passage, l'importance de la formation féminine, par le biais de clubs sociaux ou par une scolarité plus avancée, est soulignée à plus d'une reprise : « La jeune fille rurale a un rôle bien défini à remplir à la campagne. Elle sera épouse et mère, elle sera mêlée à toutes les organisations paroissiales. [...] La jeune fille [...] fera du bien à la société dans la mesure qu'elle sera préparée à le faire »⁸⁶. La « femme rurale » est appelée à développer davantage « sa personne, son habileté manuelle, son esprit, son intelligence et sa volonté » afin de

⁸⁵ « En marge de l'école ménagère. Attention! ... Parents et éducateurs... », *Le Madawaska*, 18 août 1949, p. 3.

⁸⁶ « La jeune fille rurale », *Le Madawaska*, 6 mai 1954, p. 2.

devenir « une épouse plus en mesure de comprendre son mari »⁸⁷. Le journal encourageait donc les jeunes filles à obtenir un diplôme, afin d'être suffisamment cultivées pour s'occuper de leurs familles, de leurs foyers et de la société⁸⁸.

Un autre article du *Madawaska*, publié en 1950, annonce l'ouverture du collège de Saint-Basile. Les attentes face à ce nouvel établissement d'enseignement sont clairement énoncées : les femmes devaient s'éduquer afin de devenir compagnes de l'homme.

Il y a tout lieu de se réjouir de la création [du Collège Maillet] [...]. Sans doute orientée vers la maternité, la femme s'épanouit d'ordinaire par une vocation commune dans le sanctuaire du foyer où son caractère sacré d'*épouse* et de *mère* la constitue « *reine du foyer* », *collaboratrice intelligente de l'homme* dans la protection et d'éducation de l'enfant [...]. Mais le temps est passé des préjugés qui veulent que les parents hésitent à donner à leurs jeunes filles une formation secondaire et universitaire. Jetée dans le tourbillon de la vie moderne [...] la femme d'aujourd'hui, qu'elle soit *religieuse, travailleuse sociale dans les hôpitaux et les écoles ou femmes mariées* et « *ministre de l'intérieur* » et première éducatrice de l'enfant, a besoin d'une culture plus profonde et d'un bagage plus complet de connaissance religieuse et profane pour ne pas se *sentir inférieure* au rôle qui lui revient et envisager avec sérénité la tâche sublime de *coopérer avec l'homme* dans l'édification tant de la cité terrestre que de la cité de Dieu.⁸⁹

Ce passage démontre l'ambivalence du journal. Plusieurs choix de carrière étaient proposés aux femmes qui effectuaient des études supérieures. Cependant, les options énumérées ci-dessus consistaient essentiellement à faire des femmes auxiliaires de l'homme⁹⁰. Ce sont les qualités reliées à cet idéal féminin qui informèrent les programmes de formation de Maillet, afin que les jeunes diplômées soient prêtes pour

⁸⁷ Mme Gérard Giroux, « La promotion de la femme en milieu rural », *Le Madawaska*, 1^{er} octobre 1959, p. 2.

⁸⁸ Mme Gérard Giroux, « La promotion de la femme en milieu rural », *Le Madawaska*, 1 et 8 octobre 1959, p. 2.

⁸⁹ « Inauguration officielle du 'Collège Maillet' à St-Basile. en sept. prochain », *Le Madawaska*, 1^{er} juin 1950, p. 1. Le texte original est disponible dans : *Album Souvenir, bénédiction solennelle du Collège Saint-Louis d'Edmundston*, 1950.

⁹⁰ Bernadette LeBel, « Psychologie masculine et féminine », *Le Basilien*, janvier-février 1963, p. 3 et 7. L'italique est de nous.

leur vie future. Un autre article publié quelques années plus tard réussit à présenter ces mêmes attentes face aux femmes instruites de l'époque :

La femme par sa profession, a l'obligation de parfaire sa culture, pour être en mesure de répondre aux exigences de sa vocation qui est le service de sa famille ou de la société [...] [II] ne faudrait pas confondre culture et course aux diplômes. Ce serait une erreur pour la femme de négliger ses devoirs domestiques pour consacrer son temps à des études qui ne contribueraient pas à son épanouissement normal et à l'amélioration de ses devoirs quotidiens. [...] Normalement pour la femme, l'étude reste une préparation aux devoirs spirituels et matériels d'épouse et mère. [...] Aïmons notre rôle de femme et cultivons-nous pour donner un meilleur service à la société⁹¹.

Les limites que devaient arborer les programmes collégiaux pour jeunes filles étaient donc claires : les filles devaient être éduquées séparément et leur éducation devait les préparer à devenir auxiliaires de l'homme dans tous les domaines de leur vie.

D. *Le Collège Maillet est fondé*

Suite à l'approbation des autorités, le Collège Maillet fut fondé en 1949 et devint le second établissement d'enseignement supérieur de langue française pour jeunes filles au Nouveau-Brunswick. Le collège, situé à Saint Basile, fut nommé en honneur de la révérende mère Maillet (sœur Alphonsine Ranger), qui faisait partie du premier groupe de Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph installé à Saint-Basile en 1873 et qui devint supérieure de sa communauté au bout de quelques mois.⁹² Mère Maillet connut des moments difficiles au cours des premières années à Saint-Basile et est réputée pour avoir « bercé l'enfance du Madawaska » grâce à son couvent et à l'Hôtel-Dieu⁹³.

Il allait de soi que le nouveau collège respecte certaines consignes prescrites par les Pères. Le collège pour filles fut affilié à celui des pères. Cependant, le processus d'affiliation

⁹¹ « Culture Féminine », *Le Madawaska*, 2 août 1956, p. 2.

⁹² *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile, Nouveau-Brunswick (1873-1935)*, [en ligne], sans date, [http://www.umce.ca/hoteldieustbasile/fr/expositions/image.php?id=1304] (13 juillet 2010).

⁹³ Albert, *Op. Cit.*, 1982, p. 270-71. Voir également : Desjardins, *Op. Cit.*, 1998, p. 115-117 et « La Rév. Mère Maillet : sa vie – son œuvre », *Le Madawaska*, 14 octobre 1948, p. 18-19.

dura quelques années puisque les Eudistes voulaient s'assurer que la création d'un collège à Saint-Basile ne nuirait pas aux inscriptions des cours d'été de Bathurst. L'inauguration du Collège Maillet ne fut annoncée publiquement que dans l'annuaire de 1950-1951 et la chartre d'affiliation officielle ne fut obtenue qu'en 1953⁹⁴.

Le Collège Maillet servait majoritairement une population locale originaire des comtés de Madawaska et Victoria⁹⁵. Les étudiantes provenaient de milieux socioéconomiques diversifiés, mais la plupart d'entre elles venaient de milieux modestes à revenu moyen⁹⁶. Le programme classique offert aux filles était très semblable à celui des garçons et reposait sur des bases humanistes⁹⁷. Les étudiantes de Maillet devaient réussir les mêmes examens que les étudiants de Saint-Louis et leurs copies (anonymes) étaient corrigées par les mêmes examinateurs : « [L]es examens des filles sont les mêmes que ceux des Collégiens et tous les papiers, marqués seulement d'un numéro, sont corrigés au Collège St-Louis »⁹⁸. Une seule exception : le cours de langue grecque fut remplacé par un cours d'économie domestique⁹⁹.

⁹⁴ « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », *Op. Cit.*, septembre 1949, p. 6. À noter que l'article paru dans *Le Madawaska* afin d'annoncer officiellement l'ouverture de Maillet date du 1^{er} juin 1950. Voir également : Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 56-57.

⁹⁵ Une faible proportion d'étudiantes étaient originaires de la ville d'Edmundston. Quelques étudiantes étaient originaires d'ailleurs dans la province ou du Québec, mais aussi en proportion moindre. (Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 103-104)

⁹⁶ Les résultats d'une enquête, reproduite dans le *Rapport du Collège présenté à la Commission de planification académique de l'Université de Moncton* en janvier 1970, révèlent que sur 167 étudiantes du Collège Maillet entre 1960 et 1965, 18 % avaient un père administrateur ou qui exerçait une profession libérale et un autre 18 % avaient un père cultivateur, 13 % étaient des ouvriers non spécialisés, 10 % ouvriers spécialisés, 7 % employé de bureau, et le reste retraités ou décédés. Il faut cependant souligner que les filles qui accédaient à une formation supérieure étaient tout de même privilégiées, car une très faible proportion des Néo-Brunswickoises accédait à de telles études. On le constate avec le nombre restreint d'inscriptions à Maillet (et la situation est similaire pour le Collège Notre-Dame d'Acadie).

⁹⁷ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 58.

⁹⁸ « Au Collège Maillet », *Le Madawaska*, 4 janvier 1951, p. 8 et « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, p. 4.

⁹⁹ « Les deux institutions dispensent les mêmes cours et leurs élèves subissent les mêmes examens. Il existe cependant une importante exception : l'enseignement de la langue grecque est remplacé, pour les jeunes filles, par un cours d'économie domestique » « Historique du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 27 juin 1973, p. 1.

Le collège offrait plusieurs filières d'études en plus du cours classique proprement dit, dont le baccalauréat ès arts avec option éducation, celui en nursing et en nutrition (diététique) ainsi que les programmes d'arts ménagers, de pré-sciences hospitalières et de secrétariat médical¹⁰⁰. Les différents baccalauréats offerts permettaient aux jeunes filles de faire un choix de carrière approprié à « la nature féminine »¹⁰¹. De plus, toutes ces formations débouchaient sur les activités des religieuses. Il est logique que les soeurs aient voulu préparer les jeunes filles qui avaient la vocation aux tâches que les Hospitalières leur confieraient. Par la suite, les diplômées pouvaient accéder aux études universitaires ou à plusieurs professions dans le domaine de l'éducation, des sciences sociales et de la psychologie, par exemple. Cependant, les cours d'arts ménagers visaient surtout à préparer les étudiantes à la vie de mère et d'épouse au foyer¹⁰².

E. *L'affiliation des collèges féminins :*

Si le milieu du 20^e siècle voit la fondation de plusieurs collèges féminins, tous ces établissements sont affiliés aux collèges masculins de leur région respective : le Collège Notre-Dame d'Acadie à celui de Saint-Joseph et le Collège Jésus-Marie à celui de Sacré-Coeur. L'affiliation des collèges féminins semble donc avoir été une condition nécessaire à leur existence.

¹⁰⁰ APE, « To the honourable Chairman and the distinguished of the Royal Commission on Higher Education in New Brunswick », 12 décembre 1961, p. 3-4. Plusieurs matières scolaires sont offertes aux étudiantes, dont des cours de langue (anglais, français et latin), de sciences (biologie, chimie, physique), de mathématiques (algèbre, géométrie, etc.), de « science de l'Homme » (incluant philosophie et psychologie, entre autres), et bien sûr, les cours d'arts domestiques. Les programmes offerts à Maillet sont énumérés dans le deuxième chapitre.

¹⁰¹ AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Collège et Académie Maillet : Annuaire général », [1964], p. 5.

¹⁰² « Collège et Académie Maillet : Annuaire général », *Op. Cit.*, [1964], p. 5. Les nombreuses activités parascolaires offertes au collège – musique, chant, Jeunesse Étudiante Catholique, etc – visaient également à former une « culture générale » chez les étudiantes. Les activités parascolaires sont également énumérées dans le deuxième chapitre.

D'une part, les raisons pouvaient être d'ordre économique. Au Québec, les collèges classiques masculins recevaient une subvention annuelle depuis 1922¹⁰³, alors que les collèges féminins n'en reçurent aucun avant la fin des années 1950¹⁰⁴. La situation était similaire au Nouveau-Brunswick¹⁰⁵. Ceci eut un impact sur le Collège Maillet; avant d'obtenir sa chartre d'affiliation avec Saint-Louis, l'administration de Maillet dut elle-même trouver son financement et ne remplissait pas les conditions pour obtenir les subventions provinciales¹⁰⁶. Après cette date, le collège féminin était subventionné par l'intermédiaire de Saint-Louis, qui lui remettait une part de ses octrois fédéraux et provinciaux¹⁰⁷. Le Collège Maillet demeurait responsable de ses ressources financières, mais la part que recevait Maillet dépendait du nombre total d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans chaque institution¹⁰⁸. Par exemple, en 1952, Saint-Louis reçoit 14 694 \$ et donne 2 340,78 \$ à Maillet, en se réservant toutefois un pourcentage de cette somme pour des frais « de chancellerie et d'administration »¹⁰⁹. Pour les collèges de filles, il était donc plus favorable de s'affilier pour obtenir des octrois, puisque les collèges féminins semblaient moins fréquemment subventionnés que ceux des garçons.

Deuxièmement, l'affiliation pouvait avoir des raisons administratives : il était probablement plus facile pour les collèges féminins de s'affilier à un collège masculin

¹⁰³ Fédération des collèges classiques. *La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles : mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec à la Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Montréal, Fides, 1954, p. 80.

¹⁰⁴ Hélène Guay, « L'établissement des études classiques chez les religieuses de Jésus-Marie à Sillery, d'après un texte de soeur Léa Drolet », *Recherches féministes*, vol. 3, no 2, 1990, p. 191. Voir également : Les Directrices des Quinze Collèges Classiques de Jeunes Filles de la Province de Québec, *Mémoire des collèges classiques de jeunes filles à la Commission Royale d'Enquête sur les Problèmes Constitutionnels*. Manuscrit non publié, 1954, p. 19.

¹⁰⁵ McKee-Allain, *Op. Cit.*, 1997, p. 527-544.

¹⁰⁶ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 57. Voir aussi : McKee-Allain, *Op. Cit.*, 1995, p. 366-368.

¹⁰⁷ *Ibid*, p. 85. Pour les octrois provinciaux voir : « Le Collège Maillet 1939-1952 », *Op. Cit.*, 28 juin 1963, p. 5.

¹⁰⁸ AHDSB, fonds Maillet, E-3-101 Rapport, « Report of the Deutsch Commission : Excerpts from the "Deutsch" report concerning College Maillet », [1962], p. 48.

¹⁰⁹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 85.

déjà existant et accrédité, que d'entreprendre les démarches pour elles-mêmes. Par exemple, le Collège Saint-Louis avait reçu en 1947, le titre d'« Université Saint-Louis », avec « tous les pouvoirs et privilèges attachés à une telle institution », ce qui lui permettait d'affilier d'autres collèges dans le domaine des arts, des sciences sociales, du nursing, etc¹¹⁰. C'est en vertu de cette charte qu'il affilia Maillet :

SACHEZ que nous, Recteur de cette dite Université [St-Louis] [...], *en vertu de l'autorité qui nous a été commise*, avons décrété que le COLLEGE MAILLET, que dirige si heureusement la Congrégation des Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph [...], soit *admis à l'affiliation*; sachez donc que par les présentes lettres *nous l'admettons à l'affiliation* avec tous les droits, honneurs et obligations conformément aux statuts de notre Université¹¹¹.

Ainsi, il était probablement plus facile pour l'institution féminine de s'affilier au Collège Saint-Louis, qui avait le pouvoir de conférer des diplômes universitaires¹¹². Néanmoins, aux yeux du collège de garçons, l'affiliation n'était pas un droit, mais une faveur :

Depuis deux ans déjà, ce nouveau collège fonctionne avec la collaboration du Collège Saint-Louis qui, pour rester fidèle à la haute mission qu'il a reçue d'être le centre et le principal foyer de culture humaniste et chrétienne au pays du Madawaska, *a accordé au nouveau collège la faveur de l'affiliation*¹¹³.

déclare l'annuaire de Saint Louis en 1951.

Par ailleurs, aux yeux de l'Église, l'affiliation permettait de contrôler les droits, les privilèges et l'expansion des collèges féminins¹¹⁴. Le contrôle des autorités ralentissait le développement des institutions d'enseignement pour filles, afin qu'elles demeurent sous la tutelle des collèges masculins¹¹⁵. Cet extrait d'une lettre de correspondances d'un recteur du Québec l'indique : « Je suis sûr que vous comprenez sans peine qu'il ne faut pas multiplier les collèges classiques pour filles. Tout arrive à point à qui sait

¹¹⁰ « Historique et nature de l'institution », dans *Album Souvenir, bénédiction solennelle du Collège Saint-Louis d'Edmundston*, April et Fortin Limitée, Edmundston, Nouveau-Brunswick, 1950, p. 10.

¹¹¹ AHDSB, fonds Maillet, H-5-204 Charte d'affiliation du Collège Maillet avec l'Université Saint-Louis 1953, « Charte d'affiliation du Collège Maillet à l'Université Saint-Louis », 4 juin 1953, 3 p.

¹¹² « AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Annuaire du Collège Saint-Louis », 1950-51, p. 68-69.

¹¹³ *Ibid.*, L'italique est de nous.

¹¹⁴ Guay, *Op. Cit.*, p. 187.

¹¹⁵ *Ibid.*

attendre »¹¹⁶. En ce qui concerne le Collège Maillet, par exemple, les Pères de Saint-Louis souhaitaient que l'ouverture ne soit pas annoncée trop rapidement au départ afin de s'assurer que la création d'un collège pour jeune fille dans leur région ne nuirait ni à leur congrégation, ni à leur institution pour garçons. Pour cette raison, la fondation du collège pour jeunes filles passe pratiquement inaperçue en 1949¹¹⁷.

Tout ceci démontre le contexte dans lequel Maillet fut fondé : l'éducation supérieure des filles francophones est en expansion et offerte par l'Église, comme c'était le cas pour les garçons. Cependant, les collèges féminins demeurent dans l'ombre des collèges masculins.

III. La personnalité de sœur Larose :

La fondation du Collège Maillet survient à une époque où l'accès des femmes à l'éducation supérieure était en évolution. On commence à ouvrir des collèges féminins, mais il ne semble venir à l'esprit de personne qu'ils puissent être complètement indépendants, d'où leur affiliation avec les collèges de garçons, et les réticences face à ces créations ne sont pas rares. L'aboutissement du projet doit beaucoup aux antécédents et à la personnalité de sœur Larose. Le projet de fondation du Collège Maillet a été mis de l'avant par une personne très déterminée, qui donnait à ses supérieurs l'impression qu'elle serait capable de mener ce projet à terme.

L'enseignement de langue française était essentiel aux yeux de la fondatrice de Maillet, étant donné son vécu en Ontario au moment d'importants débats sur l'enseignement, dont celui du Règlement XVII¹¹⁸.

¹¹⁶ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983. p. 151.

¹¹⁷ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 53-54.

¹¹⁸ « Notice biographique de Sœur Marie-Rh  a Larose », *Op. Cit.*, p. 1.

[L]es francophones étaient pas favorisés [au Nouveau-Brunswick]. [Sœur Larose] y tenait beaucoup parce qu'elle était d'Ottawa, de l'Ontario, c'était une Franco-ontarienne, ils avaient beaucoup lutté eux autres pour le français. [...] Puis elle a beaucoup défendu le français dans son milieu [...] [C]'était vraiment l'éducation en générale qui la motivait et le français sûrement en particulier aussi¹¹⁹.

Cette volonté de promouvoir le français fut mise au service de son attachement envers le Nouveau-Brunswick. Quoiqu'Ontarienne d'origine, sœur Larose appréciait son nouveau chez soi. Ce passage, tiré d'une lettre d'acceptation pour son doctorat honorifique en 1975, témoigne de cette affection¹²⁰ : « Je ne suis pas Acadienne de naissance, mais j'appartiens à l'Acadie de grand coeur et j'ai accepté cet honneur du doctorat avec l'espoir d'aider encore l'éducation dans ma patrie d'adoption. Tout ce qui la concerne m'intéresse au plus haut point »¹²¹. Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois où elle discute de son affection envers la jeunesse néo-brunswickoise, car d'autres lettres témoignent de son intérêt à conserver les « valeurs uniques au monde du patrimoine acadien »¹²². Rhéa Larose était aussi particulièrement attachée au Madawaska. Elle s'était assurée qu'une part importante de l'éducation des jeunes filles soit consacrée au développement des talents régionaux, par le biais de l'art dramatique et de la musique, entre autres¹²³.

La personnalité et les qualités de sœur Larose faisaient d'elle une excellente candidate pour entreprendre un projet d'une telle envergure. Sa passion pour l'enseignement était évidente. Elle transparaît dans les nombreuses démarches qu'elle a entreprises pour desservir la jeunesse madawaskayenne et c'est cette image qu'elle laisse

¹¹⁹ Entrevue de sœur Anne-Marie Savoie, *Op. Cit.*, 24 :05.

¹²⁰ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, Marcel Sormany, « Communiqué, Collège Saint-Louis-Maillet », 15 octobre 1975, 2 p.

¹²¹ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, Lettre à Edmond Arsenault, sœur Rhéa Larose, 13 décembre 1975, p. 1

¹²² AHDSB, fonds Rhéa-Larose, sœur Rhéa Larose, « Lettre à Louis-Marcel Daigle (secrétaire-général, Université de Moncton) », 26 mai 1975, 1 p.

¹²³ Desjardins, *Op. Cit.*, 1998, p. 204. De plus, un article paru dans le journal *Le Madawaska*, souligne que les activités et les cours offerts aux jeunes filles de Maillet contribuaient « à donner à chacune chance égale de réussir dans le domaine artistique, pour lequel *nos jeunes de la région* semblent être naturellement doués ». *Le Madawaska*, 1^e juillet 1948, tel que cité dans Desjardins, 1998, p. 206. L'italique est de nous.

derrière elle après son décès en 1979¹²⁴. Sœur Larose semble avoir marqué les collégiennes par ses méthodes d'enseignement « visionnaires ». Par exemple, elle aimait inviter des enseignantes européennes pour œuvrer au Collège Maillet, telle Yvonne Verquin qui offrait des cours de piano¹²⁵. Sœur Larose disait « Y'a jamais une personne assez cruche qu'on peut rien y rentrer dans la tête! » et ses méthodes pédagogiques visaient à donner une culture générale aux jeunes filles¹²⁶. La proximité avec les élèves était également importante pour la fondatrice de Maillet. Sœur Bertille Beaulieu, ancienne étudiante de Maillet, affirme que la fondatrice tenait à conserver un contact avec « ses petites filles », comme elle surnommait ses collégiennes¹²⁷. Sœur Larose tenait ses étudiantes en haute estime et son désir de leur transmettre des connaissances put se réaliser grâce à son collègue¹²⁸.

Son tempérament l'a d'abord aidé à trouver des collaborateurs prêts à l'appuyer¹²⁹.

Sœur Larose semblait entretenir de bonnes relations avec les membres du clergé de la région avant même d'entreprendre ses démarches :

[J]e me souviens dans les débuts aussi du temps du Père Larouche qui était le fondateur à Saint-Louis, comme elle est fondatrice ici, ils étaient en très très bon rapport. [...] Les rapports de fondation [...] c'était [s'affilier] au collège de garçon qui eux avaient l'argent. [...] Puis je sais qu'elle connaissait très bien les Eudistes parce que les sœurs d'ici dans les années trente étudiaient l'été au collège de Bathurst, Sacré-Cœur. Alors pendant l'année les Pères enseignaient aux étudiants réguliers, mais l'été y'avaient des cours de formation pour

¹²⁴ « Notice biographique de Soeur Marie-Rhéa Larose », *Op. Cit.*, p. 4.

¹²⁵ AHDSB, Entrevue d'Huguette Desjardins, 21 juillet 2009, Edmundston (N.-B.), 5 :21.

¹²⁶ Entrevue de soeur Gaëtane Soucy, *Op. Cit.*, 5 :53.

¹²⁷ Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 1:05:31.

¹²⁸ « [Sœur Larose] c'est une personne ouverte avec qui tu peux parler. [...] Au point de vue du rapport avec les élèves, moi mon expérience a toujours été positive. [P]our elle c'était *important* [...] qu'on prenne notre place à l'égal des étudiants et des autres collèges ». *Ibid.*, 5 :18.

¹²⁹ *Ibid.*, 1:11:05.

les enseignantes et pour les sœurs [...]. [À] Bathurst, c'était Père Larouche qui était là et soeur Larose y est allé¹³⁰.

L'Évêque d'Edmundston tenait sœur Larose en haute estime avant même l'approbation du projet. Il valorisait l'éducation et la culture : « Monseigneur Gagnon [...], il a toujours encouragé sœur Larose, toujours, toujours, toujours. », note soeur Beaulieu¹³¹.

De plus, on la savait persévérante et déterminée à atteindre les buts qu'elle s'était fixés : « C'était une femme qui prenait de la place dans le couvent. Au fond, c'est la fondatrice d'un collège pour filles avec tout ce que ça suppose d'ambition pour les filles : elle voulait qu'elles aient leur place comme les garçons »¹³². Pour certains, c'est cette personnalité fonceuse qui aurait permis à sœur Larose de fonder son collège.

Obtenir l'éducation supérieure des filles n'était pas chose facile à l'époque, ce qui lui a aussi valu ultérieurement bien des éloges¹³³ :

[Elle] a fait franchir à son institution les étapes extrêmement périlleuses du début. À cette époque où il était impensable d'éduquer les filles et les garçons sous un même toit, elle a permis à un grand nombre de jeunes filles [...] d'atteindre les sommets de la formation universitaire¹³⁴.

Puisque soeur Larose était une pionnière de l'éducation supérieure des filles au Madawaska, elle était perçue comme une femme d'initiative et de vision. Le rôle que cette religieuse a joué dans le domaine de l'éducation féminine fut même perçu comme très innovateur par

¹³⁰ Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 6 :54 et 10 :56 (dernière phrase). Un autre extrait de cette entrevue (non relié à la fondation du Collège Maillet) démontre également que sœur Larose n'hésitait pas à discuter avec l'Évêque : « Elle avait le tour d'obtenir ce qu'elle voulait [...] Un moment donné le camp Malobiannah dans la montagne, c'était pour les élèves [mais] il fallait avoir l'autorisation de l'Évêque [pour reconstruire]. Fait qu'elle était allée voir l'Évêque pis elle dit « vous auriez dû me voir, j'étais assise sur le petit « pouf » à côté de lui pis [...] je disais 'Monseigneur vous savez on a besoin de ça pour nos élèves' ». De plus, une lettre de revendications de 9 pages adressée à Monseigneur J. Roméo Gagnon prouve à quel point soeur Larose était déterminée à plaider la cause du Collège Maillet, même si elle devait faire appel à l'Évêque de la région. (ARNDA, Lettre datée du 16 novembre 1963, signée par sœur Larose).

¹³¹ Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 47 :16. L'italique est de nous.

¹³² AHDSB, fonds d'entrevues du Collège Maillet, Entrevue d'Eudore Lavoie, 24 juillet 2009, Saint-Basile (N.-B.), 2 :22.

¹³³ Yvette Lagacé, « Une si bonne vieille... », *Le Madawaska*, 24 janvier 1979, p. 4. L'italique est de nous.

¹³⁴ « AHDSB, fonds Rhéa-Larose, «Communiqué du centre Universitaire Saint-Louis-Maillet », 10 janvier 1979, p. 1 et 3.

certaines prêtres : « [Sœur Larose] a ouvert de nouvelles voies pour la *promotion de la femme, pour son émancipation éventuelle*; cela bien avant celles qui, aujourd'hui, en parlent souvent comme le résultat de leur initiative »¹³⁵.

Cependant, dans certains documents, la division des rôles entre les sexes demeure une préoccupation majeure aux yeux de sœur Larose. Selon elle, l'éducation des filles devait être tournée vers la formation de la féminité. Elle souhaitait former des femmes cultivées qui connaissaient la cuisine et qui étaient habiles de leurs mains¹³⁶:

[E]lle disait : « Je veux pas juste avoir des femmes savantes, *j'veux des femmes qui puissent travailler avec leurs dix doigts* ». [...] Y'avaient les travaux de reliures, y'avait du cuir repoussé, y'avait de la pyrogravure, y'avait le métier, de la couture, [des choses] manuelles pour être des bonnes femmes qui sachent comment travailler avec leurs dix doigts¹³⁷.

Quoique Sœur Larose soit renommée pour sa détermination à offrir l'éducation supérieure aux filles, la formation qu'elle offrait à Maillet incluait l'apprentissage des rôles que la société attendait des femmes. Un extrait tiré d'un hommage de Florine Thériault à l'occasion de ses funérailles démontre également cette teinte de traditionalisme en ce qui concerne les rôles féminins :

Et j'en arrive à parler des femmes comme vous m'avez si bien appris à le faire. Elles sont là, vos anciennes, autour de vous. [...] La plupart ont des enfants à qui elles parlent de vous -- souvent. Les autres ont des carrières qui font qu'elles ne peuvent pas vous oublier. *Comme toutes les femmes fortes, vous avez cru aux femmes qui bercent les enfants et à celles qui luttent pour que tous les enfants soient bercés*¹³⁸.

Sœur Larose ne fut donc pas qualifiée de la « femme forte de l'Évangile au Madawaska » sans raison¹³⁹. Par ses actions, elle souhaitait offrir plus d'opportunités aux jeunes filles en

¹³⁵ Père Victor Dionne, *Op. Cit.*, p. 10-A. L'italique est de nous.

¹³⁶ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 9 :29.

¹³⁷ Entrevue de sœur Gaëtane Soucy, *Op. Cit.*, 10 :07. L'italique est de nous

¹³⁸ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, Florine Thériault, « Funérailles de Sœur Larose le 12 janvier 1979. Homélie au nom des anciennes du couvent de St-B. de l'Académie Maillet, du Collège Maillet, du Collège S-L-M et du Centre universitaire S-L-M », 12 janvier 1979, p. 3. L'italique est de nous.

¹³⁹ Père Victor Dionne, *Op. Cit.*, p. 10-A.

leur offrant une éducation plus avancée, mais elle croyait aussi que les femmes devaient occuper une place fixe au sein de la société.

Conclusion

Dans le souvenir des gens qui l'ont connu et côtoyé, soeur Larose est donc une figure importante pour l'avancement des droits éducatifs des femmes au Madawaska. Or, comme l'ont montré Dumont, Laurin et Juteau, les actions entreprises par les religieuses peuvent parfois mener à des résultats paradoxaux. Ce paradoxe est présent dans le cas de la fondation de Maillet, car soeur Larose voulait offrir davantage aux Madawaskayennes, mais demeurait traditionnelle et conformiste sous bien des aspects, comme nous le verrons en plus grands détails dans le chapitre qui suit. Néanmoins, c'est peut-être ce paradoxe qui explique le succès de la fondatrice, puisque c'est grâce à son caractère tenace, à ses démarches prudentes, et à son acceptation des rôles féminins traditionnels que son idéal devint réalité. Sœur Larose s'inscrit donc dans l'histoire du Madawaska comme étant la pierre angulaire du Collège Maillet et est sans contredit l'un des facteurs qui ont permis la création de cette institution d'enseignement féminin.

CHAPITRE 2

« S'INSTRUIRE POUR SERVIR » : la formation féminine à Maillet

Les valeurs traditionnelles canadiennes-françaises concernant les occupations féminines et masculines ne furent pas vraiment remises en question au cours des années 1950 et au début des années 1960. Pour les femmes, l'image de la parfaite ménagère, experte en cuisine et en nouveaux appareils domestiques, dévouée à sa famille et à sa communauté, continue à avoir cours¹. Paradoxalement, pendant ces années, les choix ouverts aux femmes s'élargissent. Entre autres, elles peuvent participer plus activement à des causes et des associations féminines, comme les groupes d'Action catholique féminins, les associations dans le milieu universitaire ou les unions catholiques en milieu rural. Les femmes commencent aussi à avoir accès à la contraception et accèdent de plus en plus au marché du travail².

Après la guerre, les femmes pouvaient se préoccuper davantage des questions socio-politiques et culturelles, mais devaient néanmoins demeurer de « vraies femmes » oeuvrant au sein de leurs familles³. Par exemple, le nombre d'écoles ménagères augmente considérablement au Québec au cours des années 1940 et 1950. L'éducation qui y était transmise était essentiellement axée sur le « culte de la féminité » et sur la vie familiale⁴. Les programmes offerts servaient donc à canaliser les jeunes étudiantes vers ce qui était perçu comme leurs rôles « naturels » de mères et d'épouses⁵. C'est là l'importante différence entre

¹ Dumont et al., *Op. Cit.*, 1992, p. 397-400.

² *Ibid.*, p. 415-421.

³ *Ibid.*, p. 400.

⁴ *Ibid.*, p. 390-394.

⁵ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983, p. 157.

l'éducation des garçons et celle des filles. La formation de ces dernières était différente à la fois par ses objectifs et par les moyens utilisés pour y arriver : ils visaient surtout à apprendre aux filles à endosser les rôles futurs prévus pour elles⁶.

Bref, au cours des années d'après-guerre, le système éducatif au Canada français cherche à revenir au *statu quo* d'avant la guerre et préserve des programmes strictement féminins. Au Nouveau-Brunswick, la situation est analogue. Des collèges féminins s'implantent dans la province, mais au début des années 1950, certaines personnes craignaient encore que les études supérieures détournent les femmes de leurs rôles principaux⁷. L'éducation classique des jeunes filles devait donc respecter certaines limites⁸.

Le Collège Maillet reflète parfaitement la mentalité de cette période de l'histoire. Sœur Larose souhaitait offrir une éducation supérieure aux jeunes Madawaskayennes. Néanmoins, les valeurs et les connaissances transmises dans ses salles de classe devaient servir à former des femmes conformes à l'idéal de la fin des années 1940. Les rôles et les tâches associés à la « nature féminine » influençaient fortement les programmes d'étude de Maillet.

I. Les programmes d'études au Collège Maillet.

A. Les formations menant au Baccalauréat

Le cours classique pour jeunes filles était presque identique à celui des garçons, leur programme étant basé sur une tradition canadienne-française et conduisant au baccalauréat ès arts. Tout comme celui des garçons, le cours des filles était basé sur l'humanisme : on y

⁶ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983, p. 42. Voir aussi p. 159 : « En résumé, la conception de l'éducation des filles ne change pas fondamentalement entre les années 1880 et 1960. On veut pour elles une formation pratique, ménagère. Cependant, la forme du discours éducatif marque une tendance à la sublimation qui s'accroît à mesure qu'on approche de la Révolution tranquille. On réduit de plus en plus la femme à sa fonction biologique et son rôle social et familial au travail domestique. »

⁷ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 55.

⁸ Dumont-Johnson et al., *Op. Cit.*, 1986, p. 160, et Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 54-55.

faisait l'étude des matières fondamentales et des valeurs religieuses et morales pour mieux servir la société⁹. Bien entendu, le catholicisme fut au coeur de l'éducation offerte à Maillet tout au long de son existence¹⁰.

Le cours classique durait quatre ans (Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie I et II) et menait à l'obtention du baccalauréat ès arts¹¹. C'était l'un des six baccalauréats offerts par le collège. Les étudiantes du cours supérieur pouvaient choisir entre les six options suivantes : Lettres, Sciences, Sciences de l'Homme, Pédagogie, Diététique et Cours d'infirmière. L'option Lettres (le cours classique proprement dit) faisait l'étude approfondie des langues (français, anglais, latin, etc.). Mais contrairement au cours classique masculin, on n'y étudiait pas le grec, remplacé par un cours d'arts ménagers. Le groupe Sciences étudiait surtout les sciences pures : mathématique (incluant algèbre, trigonométrie, géométrie et calcul différentiel), biologie, chimie, géologie, astronomie et physique. Pour ces cours, les étudiantes avaient accès à un laboratoire. Les Sciences de l'Homme offraient entre autres des cours dans le domaine des sciences sociales et de la psychologie. La spécialisation Pédagogie préparait les étudiantes à la carrière d'institutrice et elles pouvaient ensuite obtenir leur brevet d'enseignement permanent en suivant un cours d'été aux universités Saint-Joseph ou Sacré-Coeur. La section Diététique était ouvertement décrite comme la plus « féminine » de Maillet, puisqu'elle préparait les étudiantes à appliquer les

⁹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 58.

¹⁰ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, sœur Rhéa Larose, « Mes chères finissantes », juin 1959, p. 1 et 2. Les règlements du Collège Maillet tracent aussi un protocole sévère conforme au mode de vie religieux : « [II] vous faudra devenir des femmes chrétiennes... vivre votre devoir d'état qui se concrétisera, au Collège, dans une règle qui vous guidera plus sûrement. [...] Il n'appartient qu'aux enfants du démon d'être sans loi. [...] [Que les élèves] soient polies dans leur langage, modérées dans leurs exclamations, distinguées dans toutes leurs démarches, surtout qu'on ne les surprenne jamais dans la hideuse attitude d'une mâcheuse de gomme». AHDSB, fonds Maillet, DO-9-100 : Règlements des étudiantes, « Collège Maillet – règlements», [ce sont les règlements de Maillet au cours de son existence, pas seulement d'une année en particulier], p. 2-3 et 8.

¹¹ AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Académie de l'Hotel-Dieu et Collège Maillet [...] affilié à l'Université Saint-Louis d'Edmundston. Prospectus », [1963], p. 2.

principes des sciences et des arts à la vie au foyer. Ce programme incluait les cours de nutrition, d'arts domestiques, d'habillement, de textiles, de mode, de couture, de décoration intérieure, d'économie familiale et d'arts culinaires. Enfin, le cours de Sciences-Infirmières préparait les jeunes filles à donner des soins aux malades et on y étudiait surtout les sciences naturelles et sociales, en plus des matières professionnelles¹². Le baccalauréat ès arts offrait donc plusieurs options. Selon leurs choix d'études, les collégiennes pouvaient accéder à un éventail de choix de carrières « approprié à l'élément féminin »¹³.

B. Les autres filières du Collège Maillet

En plus des cours menant au baccalauréat, les étudiantes pouvaient s'inscrire à d'autres programmes : arts ménagers, présciences hospitalières et secrétariat médical. Il existait également une école normale de religieuses. Le cours d'arts ménagers complet durait quatre ans et menait à un certificat de « Compétence Domestique »¹⁴. Ce programme était centré sur l'acquisition d'une culture générale par les humanités et les arts ménagers, afin de préparer les filles à la vie au foyer¹⁵. La première année de ce programme offrait un cours de tenue de maison (incluant habillement, habitation, horticulture, etc.), de travaux à l'aiguille (couture, broderie, raccommodage et tricot), d'alimentation et théorie culinaire, d'arts d'agrément (reliure simple, etc.) et de pédagogie. Par la suite, certains cours s'ajoutaient au curriculum, dont un cours de tissage et de haute couture. Durant les quatre ans de ce programme, chaque cours était donné de une à deux heures par semaine, auxquelles

¹² « Académie de l'Hôtel-Dieu et Collège Maillet [...] Prospectus », *Op. Cit.*, [1963], p. 4-6.

¹³ AHDSB, fonds Maillet, Historique, « Collège Maillet et Académie de l'Hôtel Dieu, Fascicule I : Historique », [1963-1964], p. 4-6.

¹⁴ AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Collège et Académie Maillet : Annuaire générale », [1964], p. 5-6.

¹⁵ *Ibid.*, p. 5-6.

s'ajoutaient de trois à cinq heures de travaux dirigés (habituellement pour les cours de couture)¹⁶.

En 1955, le collège ajouta le cours de présidences hospitalières à sa programmation. Ce cours ne durait que deux ans, mais ouvrait la porte à des études plus avancées, comme le baccalauréat en Sciences Hospitalières. Dès 1960, les filles pouvaient aussi s'inscrire au cours de Secrétariat médical, qui leur permettait d'apprendre le travail de bureau pour les hôpitaux, les cliniques ou les instituts de recherche¹⁷. Entre 1949 et 1968, une École Normale des Religieuses était aussi accessible aux jeunes soeurs qui souhaitaient devenir institutrices. L'école était sous l'autorité immédiate de l'École Normale de Fredericton et offrait des cours d'éducation, de pédagogie et de psychologie¹⁸.

Les statistiques du collège nous informent sur la proportion de filles qui s'inscrivaient aux cours menant au baccalauréat ès arts, par opposition aux autres filières offertes par le collège. Au cours des vingt-trois années d'existence de Maillet, 211 étudiantes reçurent leur baccalauréat ès arts, 111 terminèrent le cours de présidences hospitalières, 89 reçurent leur certificat de secrétariat médical et 80 obtinrent le diplôme d'enseignement de l'école des religieuses¹⁹. Le baccalauréat ès arts était donc le plus demandé par les collégiennes, probablement en raison du nombre de choix de spécialisations disponibles.

¹⁶ AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Université Saint- Louis, annuaire général, 1953-54. Prospectus de l'Université Saint-Louis et des Écoles affiliées », 1953-1954, p. 39.

¹⁷ « Collège et Académie Maillet : Annuaire générale », *Op. Cit.*, [1964], p. 6.

¹⁸ *Ibid.*, p. 7.

¹⁹ AHDSB, fonds Maillet, H-1 Notes Historiques, « Historique du Collège Maillet », [1980], p. 1.

II. Perpétuer les notions de genre

Quoique l'enseignement classique à Maillet ait été presque identique à celui offert aux garçons, ses finalités étaient très différentes et fortement conditionnées par les notions de genre traditionnelles. Ces notions étaient construites culturellement, mais s'appuyaient sur de présumées différences biologiques entre les sexes²⁰. Au cours des années 1940 et 1960, l'idéologie des sphères distinctes dictait la place et les comportements que devaient adopter les hommes et les femmes²¹. Cette notion faisait une distinction très nette entre ce qui était réputé « masculin » ou « féminin »²².

Les hommes étaient appelés à jouer des rôles spécifiques dans la sphère publique et le monde du travail²³. Ils exerçaient le pouvoir dans le monde politique, économique, juridique, social et religieux. L'éducation des garçons dans les collèges classiques visait à faire d'eux des « honnêtes hommes », cultivés, polis, actifs, mais aussi croyants. Les garçons étaient donc préparés très tôt à exercer une profession au service de la nation ou de l'Église²⁴. Au sein de la famille, les hommes étaient habituellement perçus comme les « chefs de ménage », libérés des tâches domestiques²⁵.

Les femmes, pour leur part, étaient généralement définies comme complémentaires aux hommes. Elles étaient surtout reconnues pour leur fécondité et étaient appelées à la maternité et à la vie d'épouse. À l'époque, la « nature féminine » était associée à des qualités distinctes, comme l'altruisme, le dévouement, la soumission aux hommes et le don de soi

²⁰ Veillette et al., *Op. Cit.*, p. 8.

²¹ E.D. Nelson et Barrie W. Robinson, *Gender in Canada*, Scarborough, Ont., Prentice Hall Allyn and Bacon Canada, 1999, p. 89.

²² Ollivier Hubert, « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 473.

²³ Veillette et al., *Op. Cit.*, p. 12.

²⁴ Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 481.

²⁵ Veillette et al., *Op. Cit.*, p. 12.

pour sa famille et sa société. Ces notions les confinaient généralement à la sphère privée du foyer familial et éloignaient considérablement les femmes de toute position de pouvoir, surtout dans la société et dans le monde du travail²⁶.

Ces conceptions de la nature féminine canalisait les femmes vers des rôles spécifiquement féminins qui nécessitaient des qualités spécifiques. Puisque que les femmes devaient faire don de leur vie pour le soin des autres, leurs rôles consistaient à éduquer leurs enfants, à s'occuper de leur mari et à tenir maison²⁷. Hors du foyer, elles devaient utiliser leurs qualités féminines, en prenant soins des malades, en rendant service à la société (en étant éducatrice par exemple), ou en occupant des postes où elles étaient subordonnées aux hommes. Même les femmes qui poursuivaient une carrière devaient se conformer à ces normes.

C'est pourquoi le but de leur éducation était de leur enseigner à devenir « des épouses parfaites et des mères dévouées » et de prendre conscience de toutes leurs responsabilités féminines²⁸. Certains points fondamentaux de la formation des filles incluaient : féminité et distinction, ton du langage, esprit chrétien, don de soi, droiture et simplicité, souci de culture, bon goût, esprit de discipline, etc²⁹. Les programmes étaient par conséquent essentiellement centrés sur un point fondamental : cultiver et promouvoir la féminité.

²⁶ Veillette et *al.*, *Op. Cit.*, p. 12.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Hudon et Bienvenue, *Op. Cit.*, p. 481. Voir également Dumont-Johnson et *al.*, *Op. Cit.*, 1986, p. 155.

²⁹ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983, p. 140.

III. La formation à Maillet, influencée par les notions de genre :

Le cours classique pour filles se conformait à la conception prédominante des femmes à l'époque. Les filles devaient acquérir des connaissances à la fois théoriques et pratiques réservées à la vie des femmes³⁰. Les jeunes filles qui poursuivaient des études supérieures étaient donc assurées d'acquérir une éducation générale, mais aussi des compétences utilisables dans leur vie quotidienne au foyer³¹. Pour leur part, les étudiantes qui ne désiraient pas se marier étaient encouragées à entrer en religion. Les notions de genre conditionnaient la formation dispensée à Maillet de plusieurs façons.

A. *Rejet de la mixité :*

Cette tendance était présente, mais pas unique au Collège Maillet. Il était essentiel pour l'Église catholique de conserver la séparation entre les sexes en milieu scolaire. Le refus de la mixité était justifié de plusieurs manières au 20^e siècle. D'abord, les fréquentations entre adolescents et adolescentes pouvaient entraîner de fâcheuses conséquences. Le contact pouvait faire germer certaines « idées » immorales aux yeux de l'Église. Le meilleur moyen d'éviter de telle situation demeurait la séparation physique des garçons et des filles.

Le refus de la mixité servait aussi à éviter que les filles adoptent la démarche des garçons et commencent à s'exprimer comme eux; ton de voix, vocabulaire, sujet de conversation. On craignait également que les filles acquièrent les ambitions des garçons et refusent de remplir les rôles dictés par les notions de genre imposées par la société et par l'Église. Bref, la mixité pouvait pousser les filles à se « déféminiser ». Le Dr. Gérard Giroux, ancien membre du conseil administratif du Collège Maillet, explique cette crainte :

³⁰ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 59.

³¹ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983, p. 140.

[J]'étais en faveur d'un collège féminin. [...] [L]es femmes ont perdu de leur féminité en formant des collèges [mixtes]. [...] [Les] femmes étaient obligées d'agir en hommes pour être acceptées dans le milieu. [...] ³².

Il termine en disant :

[Les collèges féminins] ça forme les femmes, la mentalité féminine. [...] L'homme pis la femme, on ne pense pas pareil [...], le Bon Dieu a créé la femme et il l'a créé pour une raison ³³.

Puisque les rôles attribués à chaque sexe étaient perçus comme fondamentalement différents, il était préférable que les interactions entre les garçons et les filles soient minimisées ³⁴. La ségrégation était donc un moyen de contrôler la sexualité, le comportement et les aspirations des étudiants et étudiantes.

B. *Finalités du cours classique pour les filles*

Quoique le contenu des cours classiques masculins et féminins soit presque le même, les finalités sont diamétralement opposées. On formait les garçons pour leur donner accès à des carrières, les filles pour leur donner une culture générale appropriée aux futures épouses de ces garçons. Cette culture générale était une manière de faire acquérir aux filles les aptitudes mentales nécessaires pour bien accomplir leurs « devoirs d'état ». À l'époque, les femmes existaient pour être auxiliaires des hommes et non pour avoir une existence indépendante ³⁵. Aux yeux de l'Église catholique, les collèges féminins devaient refléter cette vision de la société ³⁶.

³² AHDSB, fonds d'entrevues du Collège Maillet, Entrevue du Dr. Gérard Giroux, 2 juillet 2009, Saint-Basile (N.-B.), 6 :29. Le Dr. Giroux faisait partie du comité de Maillet autour des années 1965-72.

³³ *Ibid.*, 37 : 22.

³⁴ Voir également : Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 1 :02 :53.

³⁵ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983, p. 157.

³⁶ Sœur Légère, « La femme du Concile », *Le Basilien*, 1964, p. 4. Elle discute principalement de la différence entre les devoirs des hommes et des femmes (obéissance des femmes aux autorités et aux hommes).

Le Collège Maillet se conformait à cette vision afin d'être acceptable aux yeux des Pères, des Religieuses supérieures et de la population régionale. Un des textes les plus complets à ce sujet fut rédigé pour le concours oratoire interprovincial de 1954³⁷. Le sujet du débat portait sur « La nécessité de la culture pour les femmes au XX^e siècle ».

Le monde a tellement changé que même notre idéal chrétien est menacé [...]. La femme peut-elle abandonner à l'homme seul, le devoir de sauvegarder notre civilisation? Certes non, car elle est vouée par nature à la tâche sublime de *coopérer avec lui* [...]. Entraînée dans le tourbillon de la vie moderne, la femme d'aujourd'hui a besoin d'une culture plus approfondie [...] pour être capable de remplir son rôle. [...] Alors si la femme veut rester *la véritable compagne de l'homme* [...] elle doit s'assurer dès sa jeunesse d'une formation adéquate à sa vie future. Cette préparation de la jeune fille réside dans une culture générale; scientifique, philosophique et humaniste.³⁸

Le cours classique devait conscientiser les femmes à leurs responsabilités envers la société. Mais surtout, la place des femmes était dictée par certaines présuppositions des devoirs qu'elles devaient accomplir pour compléter le travail des hommes.

Certaines collégiennes affirmaient également vouloir être éduquées différemment des hommes afin d'être préparées à leur futur rôle de mère et d'être capables de travailler avec leurs dix doigts aussi bien qu'avec leur esprit³⁹:

À ceux qui disent que la jeune fille destinée à être mère de famille n'a pas de temps à perdre à s'instruire dans les collèges, je dis : Arrêtez et réfléchissez. La femme de demain [saura] éduquer ses enfants [...]. Donc, soyons conscientes de notre rôle futur, et préparons-nous en conséquence

écrit une étudiante dans *Le Basilien*⁴⁰. Tout comme sœur Larose, plusieurs étudiantes voulaient répondre à leurs devoirs de femmes grâce à leur éducation⁴¹.

³⁷ Un article du *Basilien* (« Le concours intercollégial », mars 1954, p. 13.) donne le titre du texte qui fut présenté au concours (« La nécessité de la culture pour les femmes au XX^e siècle ») par la représentante du Collège Maillet, Martine Thériault. Le texte complet se retrouve dans le fonds de Sœur Larose.

³⁸ AHDSB, fonds Rhéa-Larose, « La nécessité de la culture pour la femme au XX^e siècle », 1954, p. 1-7. À noter que la responsable des archives de l'Hôtel Dieu de Saint-Basile, sœur Bertille Beaulieu, croit que le style d'écriture de ce texte ressemble fortement au style de Sœur Larose (donc possiblement révisé ou rédigé partiellement ou entièrement par celle-ci).

³⁹ Huguette Cyr, *Op. Cit.*, mai-juin 1959, p. 2.

⁴⁰ Rachel Morin, « Nous et l'instruction », *Le Basilien*, novembre-décembre 1965, p. 3.

⁴¹ Gaëtane Soucy, « Les Actualités : Le coin du Collège (et suite) », *Le Basilien*, octobre 1951, sans page.

Pourquoi un baccalauréat? [Le] cours classique, adapté aux jeunes filles, nous apprend tous les travaux manuels nécessaires à une mère de famille, tricot, broderie, tissage, couture, l'entretien ménager et la bonne cuisine. Pour l'épanouissement de notre tâche d'éducatrice, le cours classique nous nourrit d'une forte dose de vérités morales et religieuses. [...] Personne ne s'est plaint d'être trop savant. Donc, gardons jalousement cette devise; « *S'instruire pour servir* »⁴².

L'éducation était donc vue comme un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires pour être des femmes exemplaires, offrant leurs services aux trois éléments principaux de leur vie : la famille, la société et Dieu. C'est pourquoi le Collège Maillet visait à offrir, sur quatre ans, une préparation complète pour les filles qui « rêvent grand pour *Dieu*, pour la *société* et pour leur futur *foyer* »⁴³.

D'abord, au foyer, les femmes avaient des responsabilités : la maison, les enfants et le mari⁴⁴. La préparation à la vie de ménagère était donc nécessaire. L'administration du Collège Maillet semblait croire que la femme parfaitement éduquée conciliait la science au ménage : « La jeune fille d'aujourd'hui, surtout dans les Maritimes, n'a pas été formée à un snobisme hautain qui lui ferait mépriser son rôle de cuisinière et de femme de maison »⁴⁵. Au Collège Maillet, les arts domestiques visaient surtout à inculquer une formation pratique. Cette section du programme scolaire était conçue pour préparer les filles à effectuer les travaux ménagers de manière efficace⁴⁶. De plus, les autres cours du programme (mathématiques, chimie, etc.) étaient aussi présentés comme étant essentiels aux femmes de maison :

⁴² Laura Beaulieu, « Voyons donc... », *Le Basilien*, novembre-décembre 1961, sans page. L'italique est de nous.

⁴³ AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Université Saint- Louis, annuaire général, 1966-67 -- Collège Maillet Saint-Basile, N.-B. Affilié à l'université de Moncton », 1966-1967, p. 14-15. L'administration du collège était constamment préoccupée par ce but : former des filles compétentes, connaissantes et qualifiées dans leur maison et leur société. Voir également « To the honourable Chairman [...] », *Op. Cit.*, 12 décembre 1961, p. 3.

⁴⁴ « La nécessité de la culture pour la femme au XXe siècle », *Op. Cit.*, p. 2.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁶ « Collège et Académie Maillet : Annuaire général », *Op. Cit.*, [1964], p. 5.

[Q]u'est-ce que la cuisine sinon une affaire de coup d'oeil et de proportions? Et pourquoi cette femme soigneusement habituée aux proportions mathématiques, exercée à avoir l'oeil et le doigté pour assembler les idées, construire et régler leur allure, n'apporterait-elle pas cet oeil et ce doigté aux préparations culinaires? Et sans verser dans des calculs fastidieux sur les calories et les vitamines, la jeune fille qui connaît la chimie organique, la composition et la valeur des substances [...] ne s'acquittera que mieux de cette importante partie de son rôle⁴⁷.

Le cours supérieur, à la base, devait donc servir à former des ménagères exemplaires.

Les filles devaient aussi répondre aux exigences de l'époque au sein de la famille. La préparation des étudiantes à la maternité était perçue comme une priorité, puisque l'éducation des enfants passait d'abord et avant tout par la mère : « C'est à la formation des femmes qu'il faut s'appliquer, car chaque mère est une école »⁴⁸. La tâche d'éduquer les enfants était habituellement donnée à la femme, mais pour y arriver, cette dernière devait être en mesure de transmettre des connaissances déjà acquises grâce à une formation avancée. En fait, dans la majorité des articles repérés sur les rôles que devaient tenir les femmes en société, ces dernières étaient perçues comme les éducatrices du foyer. C'était sur elles que retombait la tâche de bien répondre aux besoins de leurs familles et de contribuer à élever des chrétiens modèles : « [Au] foyer, en matière d'éducation, le rôle de la femme est prépondérant. [...] Mais il faut que la mère sache comment éduquer son enfant. Cela demande des connaissances et du savoir-faire un peu rare. [...] Au foyer, la femme est la grande éducatrice »⁴⁹. Aux yeux de l'administration du Collège Maillet, la formation acquise par les étudiantes dans les cours de psychologie et de pédagogie leur serait utile tant pour les éclairer sur les différentes méthodes à suivre pour élever les petits que pour répondre à leurs questions. Les femmes qui poursuivaient des études avancées seraient plus cultivées, sages,

⁴⁷ « La nécessité de la culture pour la femme au XXe siècle », *Op. Cit.*, p. 2-4.

⁴⁸ Citation de Michelet, *Le Madawaska*, 7 juin 1945, p. 3.

⁴⁹ Germaine Boucher, « La femme et l'éducation », *Le Madawaska*, 10 juin 1954, p. 2.

morales, disciplinées et gracieuses et donc plus en mesure d'assurer la bonne éducation de leur famille⁵⁰.

Les étudiantes étaient donc orientées vers la vie d'épouse. Aux yeux de l'administration du Collège Maillet, même le cours classique préparait les filles à mener des conversations agréables, mais leur apprenait aussi à mettre la main à la pâte. Certaines matières scolaires, comme la littérature anglaise, française et latine, visaient à transmettre une sensibilité affinée et une délicatesse propre à la dignité des femmes⁵¹. Les autres connaissances acquises au collège devaient aider les femmes à satisfaire leur mari :

Cette petite Acadienne vous servira Messieurs, une cuisine où se mêleront agréablement les recettes modernes et les bons plats traditionnels du pays. On retrouvera toujours chez elle [...] dans la décoration harmonieuse de son logis, un cachet qui révèle sa formation artistique. L'époux est bien mieux servi par une femme cultivée, car à côté du balai, des casseroles et de l'aiguille, il y a place pour l'intelligence ne serait-ce que pour l'aider dans sa profession. Elle devient sa collaboratrice [...]. Elle sera facilement sa confidente, sa conseillère dans ses affaires [...].

L'éducation acquise au collège permettait aux étudiantes de devenir des épouses hors de l'ordinaire qui surpassaient les attentes de leurs maris.⁵²

Les femmes étaient donc appelées à jouer plusieurs rôles au sein du foyer. Cependant, elles devaient aussi être capables de servir la société. La mère qui avait fait des études était perçue comme plus apte à participer dans la vie sociale pour y accomplir ses devoirs de femmes.

Qu'oserait la femme en face de cette mission sociale et chrétienne si elle n'avait pour compétence que les casseroles et le balai? [...] D'ordinaire la femme instruite saura user convenablement de son droit de vote et même d'éclairer les autres sur ce point. Par son sens d'initiative et de responsabilité, développé en elle par les diverses activités pendant sa formation scolaire, elle stimulera les organisations religieuses sociales de son milieu. Heureuse donc celle qui peut faire face d'un air assuré aux problèmes sociaux de son temps⁵³.

⁵⁰ « La nécessité de la culture pour la femme au XXe siècle », *Op. Cit.*, p. 4.

⁵¹ *Ibid.*, p. 2-4.

⁵² *Ibid.*, p. 4.

⁵³ *Ibid.*, p. 6.

Les femmes étaient donc appelées à servir leurs communautés par l'implication sociale. De plus, même si les connaissances acquises visaient principalement à préparer les femmes pour leurs tâches familiales, conjugales et maternelles, elles pouvaient aussi fournir des outils pratiques aux filles qui souhaitaient obtenir un emploi convenable ou avoir une carrière⁵⁴. Certaines étudiantes voulaient mettre à profit leurs études pour entrer sur le marché du travail. Cependant, celles qui poursuivaient cette ambition adoptaient tout de même une vision traditionnelle de la place des femmes en société : « Quelques-unes parmi nos femmes instruites vont choisir une carrière libérale. [...] Cette collaboration effective à l'activité sociale et politique [...] *n'altère en rien le caractère propre de l'action normale de la femme* »⁵⁵. Ainsi, les carrières choisies par les diplômées faisaient souvent appel à la délicatesse et à l'instinct maternel.

Les choix qui s'offraient aux collégiennes comportaient donc certaines limites et étaient généralement conditionnés par une vision traditionnelle de la féminité. Dans *Le Basilien*, les emplois dans le domaine de la santé étaient les plus fréquemment proposés aux filles⁵⁶. Par exemple, les femmes pouvaient devenir aides maternelles, techniciennes de laboratoire à l'hôpital et infirmières dentaires ou infirmières diplômées. Selon l'auteure de l'article « Que devenir? Que faire? », les soins aux malades nécessitaient plusieurs qualités considérées comme typiquement féminines à l'époque, dont l'amabilité, l'empathie, le dévouement et la propreté. De plus, les femmes voulant entreprendre de telles carrières devaient être bien cultivées⁵⁷.

⁵⁴ « La nécessité de la culture pour la femme au XXe siècle », *Op. Cit.*, p. 2.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 5-6. L'italique est de nous.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ France, « Que devenir? Que faire? », *Le Basilien*, janvier 1954, p. 28-29.

Les autres choix proposés aux jeunes filles reposaient sur des idées similaires. Pour le travail de bureau, les filles devaient posséder un langage impeccable et devaient être en mesure de servir des gens de différentes classes. Dans ce domaine, les collégiennes étaient encouragées à devenir dactylographes, sténodactylos, traductrices ou téléphonistes⁵⁸. Enfin, d'autres carrières étaient considérées comme appropriées à l'élément féminin, comme enseignante, bibliothécaire, diététicienne et hôtesse de l'air, puisque ces carrières étaient tournées vers le service à autrui et l'éducation⁵⁹. En 1969, les statistiques du collège indiquaient les carrières de certaines diplômées, dont 84 enseignantes, 5 travailleuses sociales, 3 infirmières et 3 bibliothécaires.

L'éventail des choix se diversifie aussi au cours des années et certaines carrières deviennent plus accessibles. Les filles qui poursuivaient des études supérieures pouvaient donc devenir médecins, par exemple, surtout parce qu'en occupant ce genre de poste, elles pouvaient faire « œuvre sociale de plus grande envergure »⁶⁰. L'administration du collège ne décourageait donc pas les diplômées à embrasser une profession moins traditionnelle, mais prenait grand soin de souligner l'importance des qualités féminines dans leurs choix de carrières. Leur emploi devait nécessairement leur permettre d'aider autrui ou la société et devait demeurer dans les cadres de la « mission future » des femmes⁶¹ : « Le Collège Maillet ambitionne de fournir aux jeunes filles une éducation véritable. Nous espérons pouvoir continuer à jouer un rôle dans ce domaine selon les modalités requises pour réellement servir la société au Madawaska », déclare encore la direction du collège en 1969⁶². Par-

⁵⁸ France, « Que faire? Que devenir? », *Le Basilien*, mars 1954, p. 15-16.

⁵⁹ France, « Que faire ? Que devenir? », *Le Basilien*, Pâques 1954, p. 16-17.

⁶⁰ En 1969, 6 étudiantes de Maillet étaient devenues médecins. « La nécessité de la culture pour la femme au XXe siècle », *Op. Cit.*, p. 5-6.

⁶¹ AHDSB, fonds Maillet, « Identité et raison d'être du Collège Maillet », 4 février 1969, p. 3 à 8. L'italique est de nous.

⁶² « Identité et raison d'être du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 4 février 1969, p. 9. L'italique est de nous.

dessus tout, l'emploi des femmes ne devait pas les détourner de leur vocation de mères et d'éducatrice de la famille⁶³.

Certains articles du *Basilien* tracent même des limites strictes concernant l'éducation des filles. La formation collégiale n'avait pas pour but d'entraîner l'égalité entre les sexes et les femmes ne devaient pas utiliser leurs études pour dominer les hommes.

[La fille qui fait des études supérieures] se sent peut-être [...] l'égale des garçons [...]. L'homme, le garçon, tend naturellement à dominer, il a été créé chef de la Création, en somme, il dirige la barque. Il faut dire que les garçons ont eu parfois de mauvaises expériences sur ce côté-là, à cause de filles qui se sont montrées un petit peu trop agressives ou dominatrices. La situation s'améliorera : *demeurez naturelle et fondamentalement une femme : ne mettez pas toute l'importance sur l'aspect intellectuel!!!*⁶⁴.

Ceci réaffirme la place des femmes en tant qu'auxiliaire des hommes, même dans le monde du travail. On présente souvent un éventail de choix et d'opportunités pour les diplômées de Maillet. Cependant, ces options correspondent à une vision traditionnelle de la place des femmes en société. En somme, la vocation naturelle des femmes ne devait être étouffée ni par les études, ni par une carrière.

Enfin, les Hospitalières cultivaient aussi les vocations religieuses naissantes chez les étudiantes⁶⁵ : « Les femmes seront forcément filles, femmes ou religieuses. À cette vocation supérieure de religieuse conviennent toutes les études perfectionnées au cours avancé »⁶⁶. La fondatrice de Maillet partageait évidemment cet idéal, comme l'indique sœur Gaëtane Soucy : « [sœur Larose] disait 'vous savez mes filles, si vous êtes pas capable de vous passer d'un homme dans votre vie, mariez-vous. Pis si y'en a [...] qui peuvent se passer d'un

⁶³ « Femme d'intérieur ou de carrière : un juste milieu », *Le Madawaska*, 4 novembre 1965, p. 10.

⁶⁴ Bernadette LeBel, *Op. Cit.*, janvier-février 1963, p. 3 et 7.

⁶⁵ « La nécessité de la culture pour la femme au XXe siècle », *Op. Cit.*, p. 6.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 5-6.

homme, peut-être qu'il y a la vocation religieuse'. »⁶⁷. En fait, sœur Larose n'oubliait pas de rappeler aux collégiennes que leurs vies devaient être axées sur le service envers Dieu :

Mes chères finissantes, [...] Cette éducation que vous avez acquise [...] : Vous la devez à Dieu d'abord [...] Il faut qu'elle vous fournisse surtout le savoir-faire, l'application inflexible de vos principes chrétiens et de vos connaissances pratiques dans tous les agissements de votre vie privée et de votre vie sociale [...] ⁶⁸.

L'éducation des filles était théorique et pratique, mais elle visait aussi à inculquer le désir du dévouement spirituel qui allait au-delà des tâches quotidiennes. Les femmes devaient accomplir leurs rôles en se donnant non seulement à leur entourage, mais aussi à une cause morale et chrétienne.

Les cours offerts par Maillet, cours classique inclus, visaient donc à donner aux jeunes filles une éducation complète qui leur permettrait d'élever une famille nombreuse, d'être d'excellentes mères de famille et, par la suite, de poursuivre leurs devoirs au sein de la société dans un esprit chrétien⁶⁹.

C. *Le cours d'enseignement ménager*

Le remplacement du cours de langue grecque, trop abstrait, par un cours d'enseignement ménager, plus pratique, procède de la même philosophie. L'administration de Maillet voulait s'assurer que les filles aient le savoir-faire requis pour remplir leurs devoirs féminins, surtout grâce aux cours d'arts ménagers⁷⁰. Aux yeux de la fondatrice, une éducation complète devait inclure l'apprentissage de plusieurs habiletés manuelles associées

⁶⁷ Entrevue de sœur Gaëtane Soucy, *Op. Cit.*, 34 :40. Entre 1949 et 1960, 9 étudiantes seraient entrées dans les communautés des Religieuses Hospitalières (selon un article du *Basilien*, janvier-février 1960). En fait, une plus grande proportion d'étudiantes sont déjà religieuses et étudient à Maillet pour devenir enseignantes (80 religieuses de différente congrégation ont obtenu leur diplôme d'enseignement à Maillet entre 1949 et 1968).

⁶⁸ « Mes chères finissantes », *Op. Cit.*, juin 1959, p. 1 et 2.

⁶⁹ « Historique du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 27 juin 1973, p 3.

⁷⁰ Entrevue de sœur Anne-Marie Savoie, *Op. Cit.*, 13 :30.

aux tâches féminines⁷¹. Les valeurs de la directrice du collège ont donc grandement influencé la programmation offerte en son milieu :

Préoccupées du fait qu'elles étaient engagées dans la complète éducation d'étudiantes qui deviendront plus tard, pour la plupart des épouses et des mères de famille, les autorités du Collège Maillet, dès le commencement accentuèrent la grande importance de ce cours et le rendirent obligatoire pour toutes leurs étudiantes sans exception. Des développements subséquents ont confirmé la sagesse de cette décision.⁷²

Ces femmes devaient être en mesure d'accomplir facilement les tâches du foyer. Les cours d'arts ménagers servaient donc à former des « femmes fortes », selon l'idéal de l'époque et étaient perçus comme nécessaires au cours de l'existence de Maillet. Une étudiante vante la nécessité des cours d'arts ménagers pour les femmes de l'époque : « Vous allez dire que les temps ont changé... mais a-t-on pour autant arrêté de manger, de se vêtir, de construire des foyers? [...] La couture [...] ne devient que de plus en plus nécessaire »⁷³. Il était aussi perçu comme essentiel d'apprendre le crochet, la reliure ou la peinture pour que les femmes puissent s'adonner à des loisirs appropriés après avoir terminé leurs tâches quotidiennes.

Lors des cours ménagers, les filles apprenaient aussi à se présenter adéquatement en société et à soigner leur apparence⁷⁴. Le savoir-vivre des filles était essentiel, tel que le souligne l'extrait suivant, tiré du *Basilien*⁷⁵.

Vous n'aurez pas toujours l'occasion de faire montre de votre savoir ni d'étaler votre science, mais les circonstances sont très nombreuses et même journalières où votre politesse et votre savoir-vivre vous feront compter au nombre des gens bien élevés. [...] Il serait bien triste de constater que nous qui avons la chance de recevoir une solide formation intellectuelle, nous manquons d'éducation⁷⁶.

⁷¹ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 9 : 13.

⁷² AHDSB, fonds Maillet, Historique, « Historique du Collège Maillet », [1961], p.3.

⁷³ Huguette Cyr, « Avons-nous raison d'être fières », *Le Basilien*, mai-juin 1959, p. 2.

⁷⁴ Des cours sont même mis sur place à ce sujet, tant au Collège Saint-Louis (après l'admission des filles dans leur établissement en 1968), qu'au Collège Maillet

⁷⁵ Voir aussi l'article de Claudette Plourde, « Distinction féminine », *Le Madawaska*, 18 juin 1959, p. 2.

⁷⁶ Adrienne, « Savoir-Vivre », *Le Basilien*, septembre 1953, sans page.

Les jeunes filles semblent être perçues comme porteuses de beauté, tant par leur tenue que par leurs actions quotidiennes. Ainsi, on voulait qu'elles soient capables de créer la beauté dans leur entourage grâce à leur présence, leur style, leur apparence physique et même grâce au décor de leur foyer⁷⁷. C'est pour cette raison que les cours d'habillement, de mode et de décoration intérieure étaient inclus dans le programme des études.

D. *Le parascolaire*

Les activités parascolaires poursuivaient les mêmes buts, mais par d'autres chemins. Les autorités religieuses faisaient une distinction très nette entre instruction/enseignement (savoir et savoir faire) et éducation (savoir être). Les valeurs et les connaissances que l'on souhaitait inculquer aux femmes relevaient de ces catégories. Le *savoir* et le *savoir-faire* étaient acquis grâce à la matière scolaire vue en classe et prenaient la forme de connaissances assimilées et utilisables dans la vie. Le *vouloir faire* (ou le *savoir être*) était des connaissances plus abstraites qui développaient chez l'étudiante l'enthousiasme, le désir de savoir, de se donner et de travailler avec ferveur⁷⁸. Dans cette ligne de pensée, le parascolaire avait pour but de renforcer la dimension éducative du collège, en poussant les collégiennes à s'impliquer dans des activités qui favorisaient le développement des qualités associées aux femmes⁷⁹. De nombreuses activités furent ainsi organisées⁸⁰.

⁷⁷ « Créer de la Beauté », *Le Basilien*, novembre 1951, sans page.

⁷⁸ Fahmy-Eid et Dumont, *Op. Cit.*, 1983, p. 140.

⁷⁹ « Identité et raison d'être du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 4 février 1969, p. 3 à 8.

⁸⁰ *Ibid.*

1. Formation artistique et musicale :

Les arts et la musique étaient utilisés pour inculquer une bonne culture aux élèves, en les incitant à poursuivre des activités créatives qui nécessitaient une bonne dose de discipline⁸¹.

Plusieurs cours de musique étaient accessibles aux étudiantes, dont les cours de piano, avec des enseignantes invitées d'Europe⁸². Les collégiennes pouvaient aussi participer à la chorale du collège ou à la chorale mixte, conjointe avec Saint-Louis⁸³. L'administration de Maillet valorisait cet aspect de la formation féminine puisque la musique était perçue comme un moyen de développer la « culture vocale » des jeunes filles. Il était essentiel que l'étudiante sache s'exprimer : « Il faut donc l'initier très tôt à bien poser sa voix; si ce n'est pour chanter, ce sera pour bien parler »⁸⁴.

La formation artistique était également encouragée par plusieurs autres moyens, tel que le souligne Huguette Desjardins, une ancienne étudiante : « [J]'ai fait des études de piano [...], mais j'ai quand même eu l'occasion de suivre des formations. Par exemple, Claude Picard venait faire de la peinture au couvent, y'a eu de la danse folklorique avec Henriette Raymond [...]. C'était un milieu culturel très riche! Et puis après y'a eu le théâtre qui a été intégré. [...] »⁸⁵. Les cours de peintures offerts par l'artiste Claude Picard de Saint-Basile visaient à favoriser l'expression personnelle, à éveiller la curiosité artistique et à développer le sens esthétique des collégiennes⁸⁶.

⁸¹ Desjardins (dir.), *Op. Cit.*, 1992. p. 260.

⁸² Entrevue de soeur Gaëtane Soucy, *Op. Cit.*, 3 : 12.

⁸³ L'article du *Basilien* de Monique Bourgeois (« Choeur du Madawaska, 'viens chanter avec nous...' », sans date, p. 3), démontre que les filles pouvaient participer à une chorale conjointe avec Saint-Louis.

⁸⁴ « Collège et Académie Maillet : Annuaire générale », *Op. Cit.*, [1964], p. 11.

⁸⁵ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 7 : 46.

⁸⁶ « Académie de l'Hotel-Dieu et Collège Maillet [...] Prospectus », *Op. Cit.*, [1963], p.6.

La troupe de danse folklorique fut créée par Audrey Côté-Saint-Onge puis dirigée par sœur Henriette Raymond. Ce groupe visait à inculquer l'amour de la danse et de la culture régionale aux étudiantes. La discipline et le professionnalisme étaient aussi nécessaires pour les membres de la *Troupe folklorique du Madawaska*, puisqu'ils se déplaçaient régulièrement pour participer à des concours hors de la région⁸⁷.

Enfin, les étudiantes furent initiées au théâtre grâce au Centre dramatique du Collège Maillet, dirigé par sœur Raymond, père Gilles-Claude Thériault et Audrey Côté-Saint-Onge⁸⁸. Les arts de la scène, tout comme la danse, permettaient aux jeunes filles de participer à une activité culturelle qui s'étendait à l'échelle régionale. De nombreuses pièces de théâtre furent présentées à la communauté, dont *Le Chant du Berceau* en 1965 et *Le Barbier de Séville* en 1967⁸⁹. Toutes ces activités semblaient viser un but commun : l'enrichissement culturel. Les religieuses de Maillet voulaient pousser les limites de leur enseignement en offrant un environnement riche dans lequel les jeunes filles pouvaient s'épanouir selon leurs talents et leurs goûts personnels⁹⁰.

2. Cercles littéraires :

Le cercle littéraire était organisé par les Réthoriciennes (les collégiennes en deuxième année du baccalauréat) et visait à inculquer des connaissances générales aux participantes, hors du contexte scolaire. Les étudiantes se réunissaient pour discuter, lire des extraits de littérature et échanger leurs idées. Les activités étaient divisées en plusieurs sections : Lettres, Peinture, Théâtre, Musique et Sciences. Chaque section choisissait

⁸⁷ Desjardins (dir.), *Op. Cit.*, 1992, p. 260.

⁸⁸ Desjardins (dir.), *Op. Cit.*, 1992, p. 260.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 262.

⁹⁰ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 12 :30.

ensuite des thèmes de discussion (par exemple : littérature canadienne et occidentale, école de peinture à travers les âges, comédie de Molière, le jazz, etc.)⁹¹.

3. Ciné-club :

Le Ciné-club, pour sa part, fut créé au début des années 1960 pour permettre aux jeunes filles de se documenter sur la cinématographie (matériel technique, articles, etc.). Le club présentait certains films qui étaient jugés intéressants du point de vue culturel, tout en permettant aux étudiantes de se détendre lors de la rencontre⁹². Les films présentés étaient probablement approuvés par l'Église catholique, puisqu'elle prenait soins de coter les films et d'alimenter les ciné-clubs⁹³.

4. La J.E.C. :

La Jeunesse Étudiante Catholique était un mouvement d'action catholique qui visait à former et encadrer la jeunesse étudiante dans un ordre social chrétien⁹⁴. Ce mouvement vit le jour au Québec au début du 20e siècle et les groupes d'action catholique, comme la Jeunesse Ouvrière Catholique et la Jeunesse Étudiante Catholique, furent fondés au cours des années 1930⁹⁵. La J.E.C. servait de lieu de regroupement et de formation sociale pour inciter les jeunes catholiques à s'engager pleinement dans leur milieu scolaire, au nom du Christ⁹⁶. De nombreuses jeunes filles furent membres de la section féminine de ce

⁹¹ « Le secteur culturel : Pour toi... mais pas sans toi. Il te sera une source de formation... à condition que tu t'y engages pleinement et joyeusement », *Le Basilien*, septembre-octobre 1962, p. 4-5.

⁹² « Le secteur culturel : Pour toi... mais pas sans toi. [...] », *Op. Cit.*, septembre-octobre 1962, p. 4-5.

⁹³ P.-A. Linteau, R. Durocher, et al., *Histoire du Québec contemporain, tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 336.

⁹⁴ Lucie Piché, « La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, no 4 (1999), p. 483.

⁹⁵ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 15.

⁹⁶ Piché, *Op. Cit.*, p. 481-482.

mouvement⁹⁷.

Pour Maillet, la participation aux activités de la J.E.C permettait aux filles de mettre en œuvre les qualités et les talents que l'on souhaitait leur inculquer lors de leurs études. Sœur Larose croyait que l'Action catholique dirigeait les filles vers les responsabilités chrétiennes, en développant leur esprit d'initiative⁹⁸. De plus, ce groupe permettait aux jeunes filles de collaborer entre elles et d'organiser des activités collectives⁹⁹. Dès 1946, sœur Larose avait obtenu l'autorisation de construire un camp de formation jéciste : le Camp Malobiannah. Ce camp situé en pleine nature fut utilisé comme centre d'activité jéciste, dans un milieu « propice au développement d'un esprit sain dans un corps sain »¹⁰⁰.

5. Le journal étudiant :

Tout comme la J.E.C., le journalisme étudiant était perçu comme un excellent moyen pour développer le sens des responsabilités, l'initiative et l'esprit de coopération. De plus, le journal était aussi perçu comme un moyen de communication entre les étudiantes et un lieu de rencontre et d'échange culturel enrichissant : « Le journal scolaire est à peu près le seul moyen d'exprimer nos idées et nos convictions et aussi de connaître celles de nos confrères de milieux différents. Cet échange d'idées est très profitable et très formateur », soulignent les rédactrices¹⁰¹.

Le Basilien était habituellement publié quatre fois au cours de l'année scolaire. Les étudiantes pouvaient s'impliquer en rédigeant des articles portant sur la vie au collège, les

⁹⁷ Bienvenue, *Op. Cit.*, 2003, p. 57.

⁹⁸ Desjardins (dir.), *Op. Cit.*, 1992, p. 123.

⁹⁹ Piché, *Op. Cit.*, p. 483.

¹⁰⁰ Desjardins, *Op. Cit.*, 1998, p. 203-204.

¹⁰¹ « Le secteur culturel : Pour toi... mais pas sans toi. [...] », *Op. Cit.*, septembre-octobre 1962, p. 4-5.

actualités ou d'autres thèmes de leur choix¹⁰². Toutefois, le journal était souvent utilisé comme une tribune pour véhiculer et renforcer les messages transmis par leur formation collégiale ou par les autres activités du collège.

L'ensemble des activités parascolaires organisées à Maillet était complémentaire du contenu des cours et des manuels scolaires. Elles servaient à atteindre un idéal collectif en créant et en développant les initiatives personnelles des collégiennes et en les incitant à poursuivre une « mission apostolique » au cours de leur vie¹⁰³. C'était donc une préparation pratique pour la vie de ces jeunes femmes, encouragées à offrir leurs services à la société. Le parascolaire servait à démontrer concrètement aux jeunes femmes qu'elles étaient capables de faire ce que l'attendait d'elles en société, à la sortie de leurs études.

L'importance que sœur Larose accordait aux activités culturelles eut évidemment des répercussions chez les collégiennes. Tel que l'explique Huguette Desjardins, les activités du Collège Maillet ont réussi à transmettre des valeurs profondes aux jeunes

Madawaskayennes :

[M]oi le haut barème culturel m'a nourri toute ma vie. [...]. [Ça] permettait aux filles de découvrir [...] un autre monde, découvrir autre chose! [...] Moi j'ai toujours été consciente de cet héritage que je dois aux Religieuses hospitalières [...] et à cette richesse culturelle dans laquelle j'ai pu vivre heureuse, parce que j'aimais ça. [...] Ça m'a permis d'être bonne ailleurs qu'en classe, de m'intéresser, de me valoriser, valoriser ma personnalité, valoriser mes petits talents, de me donner le goût : de ne pas m'éteindre! Je trouve que c'est riche parce que ça fait de moi une femme heureuse : dans le sens que j'apprécie la musique, j'apprécie le théâtre, j'apprécie la danse : j'aime tout! J'aime beaucoup ce qui est culturel.¹⁰⁴

Sœur Beaulieu fut affectée de la même façon :

[T]'avais un contexte qui permettait de développer certaines valeurs comme la musique ou le chant ou l'écriture ou n'importe quel autre domaine. Pis au fond, c'est important de pouvoir se développer intellectuellement¹⁰⁵.

¹⁰² « Académie de l'Hôtel-Dieu et Collège Maillet [...] Prospectus », *Op. Cit.*, [1963], p. 7.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 8.

¹⁰⁴ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 34 :09.

¹⁰⁵ Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 46 :28.

Ainsi, les activités parascolaires de Maillet renforçaient les connaissances transmises en classe, mais elles servaient aussi à éveiller les jeunes filles au monde qui les entourait, tout en invitant à l'épanouissement et au développement personnel. En fait, ceci permettait aux jeunes collégiennes de mieux se connaître et de mieux connaître leur place en société, afin de mieux la servir.

IV. Promouvoir une « culture féminine » :

La formation offerte à Maillet était donc essentiellement axée sur le développement d'une « culture féminine », dont l'importance fut soulignée dans le chapitre précédent grâce aux articles du *Madawaska* portants sur le collège¹⁰⁶. Les limites que devaient arborer les programmes collégiaux pour jeunes filles étaient claires : les filles devaient être éduquées séparément et leur éducation devait les préparer à devenir auxiliaires de l'homme dans tous les domaines de leur vie. À l'époque, la vision de la « culture féminine » était donc l'ensemble des connaissances, des habiletés et des qualités qui permettaient aux femmes de rendre service à leur foyer, à la société et à Dieu.

Dès le départ, et tout au long de son existence, l'administration de Maillet était préoccupée par la formation et le développement culturel des collégiennes. Sœur Beaulieu insiste sur le fait que la culture *générale* était privilégiée : « [La formation] était générale, mais approfondie quand même [...]. La spécialisation poussée est venue plus tard [...] mais t'as pas la culture générale. Nous c'était le temps de la culture générale »¹⁰⁷. Sœur Soucy abonde dans le même sens :

Sœur Larose [...] avait à cœur que les petites françaises, comme elle les appelaient, puissent avoir une culture générale, c'était une femme d'une culture générale. Puis ce qu'elle donnait

¹⁰⁶ Voir l'extrait de « Culture Féminine » (*Le Madawaska*, 2 août 1956, p. 2.) dans le premier chapitre.

¹⁰⁷ Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 32 :50.

comme enseignement ce n'était pas juste exactement la matière, c'était beaucoup plus large que ça ¹⁰⁸.

La formation offerte à Maillet était aussi perçue comme une préparation adéquate pour les jeunes filles, tel que l'explique Normand Carrier : « [C]'était la formation, c'était pas seulement une éducation, mais une *formation* que les filles avaient... Une belle vie culturelle, puis les filles sortaient de là et savaient vivre et puis c'était bon »¹⁰⁹. Par conséquent, les objectifs, la programmation, la vision et les activités parascolaires du collège furent centrés sur cette mission.

L'importance de la formation culturelle des femmes est soulevée tout au long de l'existence de Maillet : « [C]es jeunes étudiantes quittent le Collège avec une culture féminine aussi complète que possible, prêtes à remplir leur tâche de jeunes filles chrétiennes, quel que soit le milieu où elles se trouveront plus tard » affirme-t-on en 1957¹¹⁰. Même après la fondation de l'Université de Moncton, les programmes d'études du Collège Maillet incluent encore des cours visant à donner aux collégiennes une « formation féminine »¹¹¹. Les objectifs du Collège Maillet continuent à inclure des éléments dédiés à la formation féminine. Par exemple, en 1969, le collège souhaitait toujours donner une formation qui favorisait « le développement des qualités ou aptitudes propres aux femmes et les prépare à bien remplir leur mission future »¹¹². Une vision idéalisée des femmes servait de base pour la formation des jeunes filles et l'éducation contrôlée était la voie choisie pour y accéder.

¹⁰⁸ Entrevue de soeur Gaétane Soucy, *Op. Cit.*, 2 :47.

¹⁰⁹ AHDSB, fonds d'entrevue du Collège Maillet, Entrevue de Normand Carrier, 30 juin 2009, Edmundston (N.-B.), 17 :15.

¹¹⁰ « Concours Oratoire Intercollégial Acadien, 1956-1957 », *Op. Cit.*, p. 3.

¹¹¹ : « L'Hon. Juge Louis Lebel est fortement d'avis qu'un certain nombre d'heures d'arts ménagers soient obligatoires pour toute jeune fille qui fait le cours classique », dans AHDSB, fonds Maillet, H-5-104, « Compte-rendu de la réunion du Comité Spécial chargé d'étudier la requête de la Rev. Soeur Larose au Sénat de l'Université de Moncton », [1963], p. 1.

¹¹² « Identité et raison d'être du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 4 février 1969, p. 7.

Chaque facette de l'éducation des collégiennes de Maillet visait donc, de près ou de loin, à les préparer pour les devoirs auxquels elles étaient « naturellement » appelées à répondre. Par exemple, les mathématiques et la chimie allaient aider les filles à devenir de bonnes cuisinières capables de mesurer les ingrédients. Les cours d'arts ménagers et de littérature allaient servir à préparer les filles pour les tâches domestiques et leur apprendre à bien se présenter en société. Même les activités parascolaires visaient des buts semblables. Le chant et les cours de danse apprenaient aux filles à s'exprimer et à être créatives tout en inculquant un esprit de discipline. La J.E.C. et le journal étudiant, par exemple, allaient leur apprendre la responsabilité, le travail social et le don de soi.

En fait, au cours de leur vie, les femmes devaient être prêtes à faire « don de soi ». Certains passages du journal des collégiennes soulignent ce but de l'éducation féminine : « Emplir sa tête, son cerveau; savoir beaucoup de choses, évidemment c'est très beau. Mais [...] *il nous faudra donner sans mesure. Pour rendre les autres heureux, nous nous oublierons* : rayonnant à plein âme, étant utiles chaque jour et plus encore demain » déclarait-on en 1959¹¹³. Cinq ans plus tard, la vision n'avait pas vraiment changé. Le don et l'oubli de soi sont également soulignés dans un article de 1964 : « La féminité c'est un sourire éclatant sur un visage fatigué. Une main toujours prête à soigner [...] La féminité, c'est ce qui fait une femme vraiment et pleinement mère : [...] *celle qui se donne toute entière à tous* »¹¹⁴. Dans tous les domaines de leur vie, les femmes devaient s'oublier et rendre service, et ce discours ne changeait guère avec les années.

¹¹³ Angélie Duguay, « Voix des finissantes », *Le Basilien*, mai-juin 1959, p. 5. L'italique est de nous.

¹¹⁴ Maryse Pelletier, « Féménité (sic) », *Le Basilien*, mars-avril 1964, sans page. L'italique est de nous..

Conclusion

Ainsi, le projet éducatif de Maillet ne se distinguait pas de ce qui se passait dans les collèges de filles du Québec. Le nord-ouest du Nouveau-Brunswick faisait partie intégrante de l'espace culturel traditionnel canadien-français. Les collèges classiques féminins existaient pour former les filles. Toutefois, ces dernières étaient éduquées dans le seul et unique but de *servir*. Cette vision de l'éducation des filles se manifeste dès la fondation du collège en 1949 et demeure constante au cours de l'existence du Collège Maillet. En 1967, le but du Collège Maillet demeurait pratiquement inchangé : « Comme toutes les institutions féminines d'enseignement catholique, le Collège Maillet n'a d'autre but que celui de former des jeunes filles bien préparées pour leur rôle individuel, familial et social »¹¹⁵. En fait, même après l'ouverture du Collège Saint-Louis aux filles en 1968, le Collège Maillet s'identifie encore comme un collège français, catholique et *féminin*. Le collège continue à favoriser le « développement des qualités ou aptitudes propres à la femme » pour les préparer à leur « future mission »¹¹⁶.

¹¹⁵ « Université Saint-Louis, annuaire général, 1966-67 [...], », *Op. Cit.*, p. 1.

¹¹⁶ « Identité et raison d'être du Collège Maillet », *Op. Cit.*, 4 février 1969, p. 5-7.

CHAPITRE 3

LA FIN D'UN MODÈLE

Le refus d'évoluer du Collège Maillet le rend incapable de s'adapter à la nouvelle société qui s'installe dans les années 1960 et 1970. Le Canada français connaît de grands bouleversements sociaux au début des années soixante. Ces transformations se manifestent d'abord au Québec, lors de la Révolution tranquille, mais font rapidement tache d'huile. L'Église, qui jouait auparavant un rôle d'avant-plan dans la vie des Québécois, voit son influence diminuer considérablement. La sécularisation graduelle de la société est accélérée par la jeunesse québécoise qui est de moins en moins pratiquante. Le concile de Vatican II date du milieu des années 1960 et démontre un effort de l'Église pour s'adapter au monde moderne et aux changements sociaux de l'époque¹.

Reflétant cette évolution, le gouvernement Jean Lesage transfère les domaines de l'enseignement et de la santé de l'Église à l'État². La réforme en profondeur de l'enseignement secondaire et collégial fait partie de ces changements. Le régime unique et réservé à un petit groupe (l'enseignement classique : langues mortes, littérature, philosophie, sciences pures, etc.) est remplacé par un enseignement diversifié, composé de cours généraux incluant les sciences humaines, sociales ou appliquées, dispensé dans les écoles secondaires et des CEGEP non confessionnels ouverts à tous ceux qui le désirent³.

Au Nouveau-Brunswick, cette époque fut également marquée par de nombreux changements sociaux. En 1960, la province élit un premier ministre acadien, Louis

¹ P.-A. Linteau, R. Durocher, *et al.*, *Op. Cit.*, p. 656.

² *Ibid.*, p. 649-652.

³ *Ibid.*, p. 664-665.

Robichaud⁴. Constatant que le Nouveau-Brunswick faisait face à un grave problème de disparités régionales dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être, il décida que la province les prendrait en charge (programme « Chances égales pour tous »)⁵.

Ces transformations ont condamné les collèges féminins à la disparition. Le Collège Maillet, pour sa part, fut affecté par ces changements sociaux des années 1960, surtout en ce qui concerne ses rapports avec Saint-Louis. Le collège de Saint-Basile tenta quelques stratégies afin de survivre. Cependant, comme le collège recherchait surtout à maintenir le *statu quo*, le nouveau contexte social et politique mena finalement à sa disparition.

I. La Commission Deutsch et l'Université de Moncton.

En 1961, Robichaud nomma une commission pour identifier les réformes nécessaires de l'enseignement supérieur, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement supérieur – aussi connue sous le nom de Commission Deutsch⁶. Elle rendit son rapport en 1962, dans lequel elle identifiait le financement et l'organisation comme étant les problèmes majeurs de l'enseignement supérieur francophone de la province. Afin d'y remédier, et à la suggestion du recteur de Saint-Joseph, le père Clément Cormier, la Commission proposa la création de l'Université de Moncton⁷. Celle-ci fut créée par le regroupement du Collège Saint-Joseph de Memramcook, du Collège Sacré-Cœur de Bathurst et du Collège Saint-Louis

⁴ Archives de Radio-Canada : *Louis Robichaud, l'homme*, [en ligne], sans date. [http://archives.radio-canada.ca/politique/langue_culture/clips/2409/] (17 juillet 2010).

⁵ Jacques-Paul Couturier, *Un passé composé : Le Canada de 1850 à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 2000, p. 330-331.

⁶ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 129-131.

⁷ *Ibid.*, p. 139.

d'Edmundston⁸. La nouvelle université entreprit des démarches vers la sécularisation en décembre 1966 et la décision fut amendée dans la chartre universitaire dès mai 1967⁹.

Les programmes de la nouvelle université sont modernes. Ceci marque un progrès majeur pour l'enseignement supérieur en français au Nouveau-Brunswick et permettait d'offrir des programmes de baccalauréat plus spécialisés¹⁰. Pour cette raison, le cours classique et les cours préuniversitaires furent éliminés à Moncton¹¹. Après 1963, un collège classique non mixte était perçu comme « vieux jeu » et inadapté aux changements en cours dans l'enseignement supérieur de la province. Le Collège Saint-Louis continua à offrir le baccalauréat ès arts, mais fut intégré à la Faculté des Arts de l'Université de Moncton. En 1967, la direction de l'Université de Moncton fut transférée de la congrégation de Sainte-Croix à des laïcs¹².

II. Impact du rapport de la Commission sur les collèges du Madawaska :

La Commission opère au cours des années 1960, moment où la situation des collèges féminins du Nouveau-Brunswick se fragilise. Le premier problème est un problème de ressources, puisque le gouvernement cherche à les concentrer sur un nombre plus restreint d'institutions. Le second problème est la non-affiliation des collèges féminins à l'Université de Moncton, car ils sont considérés comme faisant partie des collèges masculins par le gouvernement, mais comme des entités distinctes par les collèges de garçons. Ces collèges se retrouvent sans véritable statut, sans droit de participer au processus de prise de décision

⁸ McKee-Allain, *Op. Cit.*, 1997, p. 557. Voir également : *Université de Moncton : Historique*, [en ligne], 24 septembre 2008. [<http://www.umoncton.ca/enbref/node/4>] (17 juillet 2010).

⁹ Clément Cormier, *Historique de l'Université de Moncton*, Moncton, Centre d'Études Acadiennes, 1975, p. 223.

¹⁰ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 139.

¹¹ *Ibid.*

¹² *La formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, *Op. Cit.*, (28 juillet 2010).

et sans accès garanti au financement. Enfin, la modernisation du système d'éducation supérieur, avec la création de l'Université de Moncton, est un autre problème rencontré par les communautés de religieuses enseignantes, puisque l'existence des petits collèges féminins fut grandement menacée par les efforts de centralisation. De plus, tout comme au Québec, la création des polyvalentes, écoles secondaires dont le programme était gratuit, plus ouvert, général et complémenté par des cours à option, engendre une plus grande concurrence¹³. La création d'une École normale francophone sur les terrains de l'Université de Moncton en 1968, qui devient la Faculté d'éducation en 1973, entraîne le même problème. Les communautés religieuses de femmes enseignantes dans la province devaient donc rivaliser avec un plus grand nombre d'établissements d'enseignement qui offraient des formes plus modernes de leurs services.

Le rapport de la Commission Deutsch n'affecte donc pas seulement le Collège Maillet puisque la survie des autres collèges féminins de la province est aussi menacée. La Commission jugeait que les collèges féminins étaient trop coûteux.¹⁴ En 1965, le Collège Notre-Dame d'Acadie décida de fermer ses portes au lieu d'accepter que l'Université de Moncton exerce un plus grand contrôle sur leur administration. Le Collège Jésus-Marie, pour sa part, fut affilié au Collège Sacré-Cœur de Bathurst en 1963, mais la Commission recommandait sa fermeture. S'ensuivirent de nombreuses mésententes et une mobilisation de la population pour éviter la fermeture de Jésus-Marie jusqu'en 1972, moment où le collège fut intégré à l'Université de Moncton¹⁵. Après les recommandations de la Commission, la directrice du Collège Maillet avait donc de bonnes raisons d'être

¹³ Linteau, Durocher, et al., *Op. Cit.*, p. 664.

¹⁴ McKee, *Op. Cit.*, 1995, p. 371.

¹⁵ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 174-175. Voir également : *La formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, *Op. Cit.*, (12 juillet 2010).

préoccupée. Sœur Rhéa Larose décida de résister aux menaces qui planaient sur son collège et d'entamer un combat pour sa survie.

Les conclusions de la Commission Deutsch furent défavorables pour le Collège Maillet, surtout en raison de la manière dont l'Université de Moncton les mit en oeuvre. Suite aux recommandations, Saint-Louis fut affilié à la nouvelle université de Moncton en 1963. Mais le collège pour filles continua à être affilié à Saint-Louis, au lieu d'être directement rattaché à Moncton. Le Collège Maillet était donc annexé à un collège affilié, ce qui démontre la place qui était accordée aux collèges féminins dans la nouvelle structure¹⁶. Le collège pour filles se retrouvait donc coincé dans une structure administrative très lourde à gérer.

D'autre part, le rapport recommandait que l'Université de Moncton soit la seule à dispenser les cours professionnels. Pour le Collège Maillet, cela signifiait que le baccalauréat en sciences infirmières risquait de ne plus pouvoir être offert à Saint-Basile. Le premier ministre de la province tenta vainement de rassurer la direction de Maillet :

We will not want to deprive you of giving education in B.A or B.Sc. in Nursing. But only the courses approved by the Senate of the U. of M. will be subsidized. But if you can carry out your own, it is entirely up to you. And if the President of the Senate is not too harsh [...] and that your standards are high for your course, I do not see why we would not recognize it. [...] [the] Senate of the University of Moncton will be composed of intelligent, kind-hearted men and that they will surely approve the nursing-courses at College Maillet¹⁷.

Le Collège Maillet avait l'option d'offrir ce programme, mais avec ses propres ressources, sans un sou du gouvernement pour y arriver. Et il n'était pas garanti que le diplôme serait reconnu! Ce discours ne laissait rien présager de bon. Ainsi, malgré les nombreux plaidoyers de sœur Larose pour conserver l'enseignement des sciences infirmières à Saint-Basile, elle

¹⁶ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 140.

¹⁷ AHDSB, fonds Maillet, « Rapport de la discussion entre le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, les membres du Ministère de l'éducation et la délégation de l'Université St-Louis et du Collège Maillet », [1962], 3 p.

perdit sa cause. À partir de 1965, le baccalauréat en nursing s'offrait uniquement à Moncton¹⁸.

Plusieurs autres enjeux émergent du rapport de la Commission. D'abord, elle recommandait la modernisation de la bibliothèque et des laboratoires de sciences à Saint-Louis, pour pouvoir offrir un enseignement plus moderne et plus diversifié que le cours classique¹⁹. Il était aussi souligné que le coût pour améliorer les infrastructures dans les collèges féminins annexés serait trop élevé pour le nombre d'étudiantes inscrites, et on proposait que Maillet utilise plutôt les ressources de leur institution mère²⁰. Ainsi, la commission recommandait l'accès de Maillet au nouvel équipement de Saint-Louis. Ces propositions nécessitaient une plus grande collaboration entre les Pères et les Hospitalières : si les deux institutions refusaient de coopérer et de partager leurs ressources, le financement pour les constructions serait inaccessible pour Saint-Louis²¹. Maillet resta affilié à Saint-Louis, mais les Eudistes semblaient aussi avoir besoin du collège féminin pour que leurs nouvelles ressources soient utilisées par un nombre maximal d'étudiants.

Même si les Eudistes furent obligés de collaborer avec les Hospitalières, ces dernières demeurèrent officiellement affiliées à Saint-Louis²². Les collèges féminins n'étaient pas reconnus par l'Université de Moncton et devaient demeurer sous la tutelle des collèges masculins de leur région. Le rapport de la Commission Deutsch souligne clairement que les religieuses avaient la responsabilité de trouver leur propre financement. L'Université

¹⁸ McKee, *Op. Cit.*, 1995, p. 368.

¹⁹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 161-162.

²⁰ « Report of the Deutsch Commission [...] », *Op. Cit.*, [1962], p. 3.

²¹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 173.

²² L'aspect financier devient aussi un enjeu pour le collège féminin, dont le budget était maigre. Sœur Larose fait entendre sa désapprobation : « Quelqu'un a dit avec assez d'à-propos "l'argent corrompt tout." Chose certaine, il est en train de corrompre bien des aspects valables de notre éducation ». AHDSB, fonds Maillet, sœur Rhéa Larose, Historique, « Mémoire présenté au comité d'étude sur l'enseignement supérieur de langue française au Nouveau-Brunswick », [1975], p. 5.

de Moncton avait le pouvoir de choisir les programmes offerts dans les collèges affiliés et ne voulait pas « éparpiller » les subventions provinciales dans « les petits centres »²³. Pour ces raisons, l'administration de Maillet avait plus à gagner de collaborer et de plaider pour la co-existence entre les collèges du Madawaska, que de se séparer de son institution mère et d'être laissée à elle-même²⁴.

D'autre part, sœur Larose n'est visiblement pas enchantée par la possibilité d'une sécularisation. Elle a fondé un collège catholique, et elle voudrait bien qu'il le reste, d'où son désir de continuer à collaborer avec les Eudistes. Sœur Larose résume cette pensée en écrivant : « Nous étions bien avec Nos Pères eudistes, et vous comprendrez bien que nous craignons le changement »²⁵. Dès 1963, Sœur Larose fait une présentation au Sénat académique de l'Université de Moncton et laisse entendre qu'elle pensait que la survivance de son institution, et surtout la survivance de son caractère catholique, dépendait de ses relations avec Saint-Louis :

Jusqu'ici, le Collège Maillet a été affilié à l'Université St-Louis d'Edmundston et nos relations avec les Pères eudistes ont toujours été extrêmement cordiales [...]. Nous formulons le voeu qu'elles puissent continuer encore ainsi pendant longtemps. [O]n parle d'intégration avec le Collège St-Louis, lui-même affilié avec Moncton. La formule définitive nous importe peu, les modalités de l'application d'une nouvelle hégémonie guère davantage, à la condition de sauvegarder nos étroits liens et notre collaboration de toujours avec St-Louis et le caractère catholique et français de notre institution²⁶.

²³ AHDSB, fonds Maillet, Historique, « Historique de l'École d'infirmière 1964 », 1964, p. 14.

²⁴ AHDSB, fonds Maillet, E-3-105, Direction du Collège Maillet, Lettre adressée « Révérend Père... » (Transcription - 5 Août 1999), janvier 1967, p. 1-4.

²⁵ AHDSB, fonds Maillet, Collège Maillet - pas classé, sœur Rhéa Larose, « Concernant la Commission Deutsch et la rencontre de Sr Larose avec le Premier Ministre Louis Robichaud à Fredericton, le 30 oct 1962, telle que relatée dans les Chroniques de 1962. "À mes chers parents, amis et anciennes élèves..." », janvier 1963, p. 2. Cette rencontre a eu lieu afin de discuter du baccalauréat en nursing offert au Collège Maillet (McKee-Allain, *Op. Cit.*, 1995, p. 367)

²⁶ AHDSB, fonds Maillet, DO-4-500 De l'Université de Moncton et CS-2 Sénat Académique Un. de Moncton, sœur Rhéa Larose, « Aux membres du Sénat académique de l'Université de Moncton », 15 juillet 1963, p.1-2.

La fondation de l'Université de Moncton inquiète la fondatrice, qui souligne la nature de son institution, en tant que collège français, catholique et féminin²⁷. En insistant surtout pour préserver le caractère catholique de son établissement d'enseignement, elle indique qu'elle voulait poursuivre la mission qu'elle s'était donnée au moment de la fondation du collège.

Enfin, sœur Larose était mal équipée pour défendre son collège parce que toute sa vie, elle avait obéi aux hommes du clergé. Les religieuses font vœux d'obéissance et c'était devenu une seconde nature chez elle : on fait part de ses désirs et de ses motivations, mais si les hommes n'en tiennent pas compte, on se résigne. Sœur Anne-Marie Savoie, qui fut directrice du Collège Maillet à une tout autre époque, explique cette différence entre sa mentalité et celle de sœur Larose :

[J]e sais pu combien d'année qu'elle avait de plus que moi, mais moi j'arrivais [...] avec une idée de travailler plus égal à égal avec les hommes [...]. [Moi] je ne dis pas que je n'en avais pas du respect pour le prêtre, mais y'avait une différence de génération où moi je sentais moins [...] qu'on devait nécessairement accepter parce qu'« ils avaient dit » [ou] parce que c'étaient des prêtres²⁸.

Soeur Savoie, qui était plus jeune, était moins déférente et surtout moins disposée à s'incliner sur ces questions; elle ne voyait pas pourquoi elle devait acquiescer simplement parce que l'ordre venait d'un homme.

En 1965, sœur Larose fut nommée Conseillère et Secrétaire du Conseil provincial des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et envoyée à Bathurst²⁹. Sœur Bertille Beaulieu explique que ceci pouvait être un moyen utilisé pour éloigner sœur Larose des débats qui se déroulaient au Collège Maillet : « [I]ls l'ont nommé secrétaire provinciale.

²⁷ McKee-Allain, *Op. Cit.*, 1995, p. 370.

²⁸ Entrevue de sœur Anne-Marie Savoie, *Op. Cit.*, 29 :50.

²⁹ « La fondatrice du Collège Maillet reçoit une nomination honorable », *Op. Cit.*, 2 p. Sœur Larose fut remplacée par Révérende Sœur St-Paul (Véronique Godbout) au poste de directrice de Maillet entre 1965 et 1966. De 1966 à la fermeture de Maillet, ce fut sœur Anne-Marie Savoie qui occupa ce poste.

[Sœur Larose] était pas folle, elle a dit ‘ils m’ont donné un titre parce qu’ils voulaient pu m’avoir là-bas [tu sais]’, avec une lucidité »³⁰.

La situation continue pourtant à se fragiliser pour le Collège Maillet après le départ de Sœur Larose. Après la création de l’Université de Moncton, le Collège Maillet chercha à se tailler une place dans la nouvelle structure. En 1966, l’administration tenta de se faire représenter au sein du sénat de la Faculté des Arts de l’Université de Moncton, tel que l’indique cette requête aux Pères de Saint-Louis :

Depuis la nouvelle structuration de l’enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick français nous avons plus d’une fois souligné le fait que les collèges féminins ont été traités en parents pauvres sinon en mineurs. Nous ne nions pas avoir rencontré beaucoup de compréhension de la part des autorités de votre Collège. [...]. L’intérêt que vous nous portez nous incite à vous demander une nouvelle faveur, celle de présenter au Conseil de la Faculté des Arts de l’Université de Moncton notre requête pour une représentation des Collèges féminins à ces Conseils³¹.

Le collège d’Edmundston parlait au nom de Maillet au sein du conseil de la Faculté des Arts de Moncton. En demandant que le Collège Maillet soit associé au processus de prises de décision de l’Université de Moncton, la directrice semblait croire que leur place serait plus sécurisée dans la nouvelle structure³². Les collèges féminins auraient alors plus de moyens pour faire entendre leur voix et pourraient augmenter leur chance de survie.

Le Collège Maillet n’obtint toutefois pas d’être représenté au sein de l’Université de Moncton et devait compter sur le Collège Saint-Louis qui siégeait au sénat. Dans la correspondance de l’année suivante, la direction de Maillet soulignait qu’elle souhaitait collaborer en aidant au Collège Saint-Louis à répondre aux demandes de la Commission Deutsch concernant le partage des ressources :

³⁰ Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 13 :29.

³¹ AHDSB, fonds Maillet, Correspondance Collège Saint-Louis, sœur Anne-Marie Savoie, Lettre adressée « Révérend Père... », 24 octobre 1966, p. 1.

³² Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 168.

[N]ous avons été jusqu'à présent considéré comme la section féminine du Collège St-Louis, ce qui nous valait bien sûr de nombreux avantages. Aussi désirons-nous collaborer avec les autorités du Collège St-Louis [...]. Nous croyons fermement qu'une solution est possible, solution qui respecte les désirs de la commission Deutsch [...] ³³.

Malgré tout, le Collège Maillet doit faire face à de nouveaux problèmes.

III. Saint-Louis adopte la mixité

À la fin des années 1960, le comportement de Saint-Louis devint prédateur. En 1968, le collège ouvrit ses portes aux filles afin d'augmenter ses inscriptions. Dr. Gérard Giroux, ancien membre du conseil administratif de Maillet, explique : « À ce moment-là ça devenait la loi du plus fort. [Saint-Louis] voulait une université assez importante. Pour faire ça, ça prend des élèves. [donc ils] ont décidé [...] d'accepter des jeunes filles »³⁴. La création de l'Université de Moncton n'avait pas fait chuter les inscriptions de Saint-Louis et de Maillet, qui demeuraient à la hausse au cours des années 1960³⁵. Mais pour répondre aux demandes de la Commission Deutsch, le recteur Louis Cyr avait fait construire une nouvelle résidence ainsi que des laboratoires de sciences et prévoyait ériger un pavillon des arts en 1968. La construction des nouveaux locaux coïncida avec l'admission des filles à Saint-Louis, qui entraîna l'augmentation des inscriptions (qui passent de 237 étudiants en 1967 à 306 l'année suivante). Cette hausse des effectifs était nécessaire pour rentabiliser les nouvelles structures³⁶. Saint-Louis modifia également ses programmes en 1967-1968 : le nombre de majeures offertes passa de trois à douze et l'éventail de cours fut diversifié (incluant

³³ Lettre « Révérend Père... », *Op. Cit.*, janvier 1967, p. 1-4.

³⁴ Entrevue du Dr. Gérard Giroux, *Op. Cit.*, 8 :13.

³⁵ Sans doute en raison des facteurs démographiques à l'époque. Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 99, 103 et 182 (tableaux).

³⁶ *Ibid.*, p. 167.

psychologie, sociologie, sciences politiques et beaux-arts). Des effectifs plus importants étaient donc nécessaires pour justifier cette multiplication des filières³⁷.

Augmenter les effectifs n'était pas la seule raison pour laquelle le Collège Saint-Louis ouvrit ses portes aux filles. Le recteur Louis Cyr explique dans une de ses lettres que les mentalités se transformaient à l'époque et que les collèges masculins ne pouvaient plus continuer à ressembler à des « châteaux forts ». Un certain nombre de familles avaient aussi demandé l'accès des filles à Saint-Louis et les Pères craignaient que celles-ci ne partent étudier ailleurs, dans un autre diocèse³⁸.

Une véritable compétition s'installait alors entre les deux collèges du Madawaska, tel que l'explique la directrice de l'époque, sœur Anne-Marie Savoie.

[À] ce moment-là [...] le collège à Edmundston a commencé à accepter des filles dans le programme, donc on était en compétition. C'était plus difficile. Dans le temps de sœur Larose on avait quand même des professeurs qui enseignaient à Saint-Louis et qui venaient aussi enseigner à Maillet [...] donc y'avait une assez bonne [entente]. C'est plus tard que les difficultés sont venues [...] ³⁹.

Huguette Desjardins, une ancienne étudiante, évoque des souvenirs semblables : « Moi j'y vois une genre de compétition, parce que finalement [sœur Larose] l'a perdu son collège : on lui a enlevé! [...]. [V]ous comprenez que quand le Collège Saint-Louis a ouvert ses portes aux [filles] que ça a été la fuite complète, on a déserté! »⁴⁰. Effectivement, les inscriptions à Maillet diminuent en 1968 : seulement 130 étudiantes s'inscrivent, comparativement à 141 l'année précédente⁴¹. Ce chiffre est significatif, car au long des années 1960, les inscriptions

³⁷ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 167-168.

³⁸ Louis Cyr, « Révérende Sœur », *Op. Cit.*, 25 mars 1968, p. 1.

³⁹ Entrevue de sœur Anne-Marie Savoie, *Op. Cit.*, 8 :12.

⁴⁰ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 17 :08.

⁴¹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 182-183.

étaient à la hausse dans les deux collèges du Madawaska⁴². La baisse des inscriptions résulte donc directement de l'acceptation des filles à Saint-Louis.

Après 1968, l'étau se resserre pour le Collège Maillet, qui dut lutter pour sa survie. Sœur Anne-Marie Savoie écrit aux prêtres du diocèse pour leur faire part de la position du Collège Maillet face à l'acceptation des filles à Saint-Louis. Elle prit soins de souligner que l'éducation à Maillet était plus appropriée pour les filles et leur fit parvenir une liste d'arguments en faveur de l'éducation non mixte⁴³. Quelques extraits méritent d'être soulevés, puisqu'ils soulignent l'importance du respect de la religion et insistent sur les avantages d'un environnement non mixte pour les filles :

11. Que faisons-nous des recommandations de Pie XII qui demande que là où c'est possible, pas de co-éducation? [...]

15. L'atmosphère du collège mixte sera très mauvaise pour nos jeunes soeurs [...] Qui sait, aussi si les jeunes Pères eudistes profiteront de l'atmosphère d'un collège mixte?? C'est peut-être plus dangereux qu'on pense.

16. On vante partout la belle formation de nos filles. [...] Notre collège fonctionne bien, quel avantage aurons-nous à laisser tomber nos jeunes filles dans un milieu de 300 garçons?⁴⁴

Malgré les efforts de l'administration Maillet, l'entrée des jeunes filles à Saint-Louis marquait un point de non-retour pour le collège féminin et allait aggraver ses problèmes financiers⁴⁵. La fermeture des classes n'était pas encore proposée, mais l'entrée des filles à Saint-Louis menaçait l'avenir du collège féminin⁴⁶.

⁴² Cette hausse est surtout liée à l'explosion démographique d'après-guerre et de l'intérêt des *baby-boomers* pour les études universitaires. Pour les statistiques, voir le tableau « Évolution des inscriptions universitaires aux collèges Saint-Louis et Maillet 1963-1969 ». Le Collège Saint-Louis passe de 184 étudiants en 1963-1964 à 387 en 1969-1970. Au Collège Maillet, on passe d'environ 100 étudiantes en 1963-1964 à 154 en 1969-1970 (avec une diminution en 1968-1969 après l'acceptation des filles à Saint-Louis). *Ibid.*, p. 182.

⁴³ AHDSB, fonds Maillet, sœur Anne-Marie Savoie, Lettre adressée « Aux prêtres du diocèse... », 5 avril 1968, p. 1. « [Nous] pensons être présentement en mesure d'offrir à la jeunesse féminine de notre milieu des cours valables et qui lui serviront à préparer son avenir d'une façon adéquate. »

⁴⁴ AHDSB, fonds Maillet, H-5-300 Admission des filles au Collège St-Louis, 1968, « Arguments du Collège Maillet », [pièce jointe d'un document daté du 5 avril 1968], p. 1-2.

⁴⁵ AHDSB, fonds Maillet, DO-8-100 Rapport privé du Collège Maillet 1969, « Collège Maillet 1969 », 1969, p. 3-5. L'italique est de nous.

⁴⁶ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 178.

L'acceptation des filles à Saint-Louis éveilla aussi d'autres tensions entre Maillet et Saint-Louis. Certains prêtres de Saint-Louis manifestaient plus ouvertement leur aversion face à l'éducation par des religieuses, ce qui amplifiait les frictions entre les collèges.

Normand Carrier, ancien membre du conseil d'administration de Maillet, l'avait remarqué :

[P]arce que [...] les prêtres étaient des hommes moi je sais que certain supérieurs aimaient pas ça que les sœurs s'occupent de l'éducation. Y'avait une friction, c'était froid. [Il y] avait certains supérieurs [du collège Saint-Louis] qui aimaient pas trop traiter avec l'éducation des filles [...] y'avait pas de collaboration du tout. [J]e dis pas que les prêtres ont mis des [...] des bâtons dans les roues, mais ils ne collaboraient pas. [...] ⁴⁷.

Puisque le Collège Saint-Louis était maintenant en compétition directe avec Maillet, la coopération s'affaiblit et les relations devinrent plus hostiles. De plus, le Collège Saint-Louis se sentait aussi menacé par la création de l'Université de Moncton, ce qui l'incita à adopter une mentalité de « chacun pour soi » ⁴⁸.

IV. Statu quo au Collège Maillet :

Malgré les transformations qui s'opèrent autour de lui, le Collège Maillet ne semblait pas vouloir changer de philosophie. Après la création de l'Université de Moncton, la direction du collège pour filles lutta pour préserver le *statu quo*, surtout en ce qui concerne la non-mixité, les programmes féminins et les objectifs de la formation culturelle.

L'administration du collège de Saint-Basile conserva la même vision de la formation féminine. De 1962 à 1965, Sœur Larose lutta pour le maintien de ses programmes féminins. Elle fut invitée à présenter un mémoire à la première réunion du Sénat académique de l'Université de 15 juillet 1963, où elle demanda que tous les programmes de Maillet soient

⁴⁷ Entrevue de Normand Carrier, *Op. Cit.*, 5 :29. Il est important de noter que M. Carrier souligne que ce n'était pas tous les prêtres qui étaient ainsi.

⁴⁸ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 150.

conservés⁴⁹. Entre autres, elle avançait l'argument que le programme d'enseignement ménager servait à former les filles pour leur « vocation de futures maîtresses de maison qui leur sera commune à presque toute »⁵⁰. Le baccalauréat en sciences infirmières fut le sujet de plus grand débat, avant d'être supprimé en 1965 et offert à Moncton⁵¹.

Maillet réagit à l'admission des filles à Saint-Louis en faisant appel aux mêmes arguments en faveur de l'éducation féminine, teintés de valeurs traditionnelles :

Nous avons des projets immenses pour nos élèves, [...] meilleur cours ménager, meilleur cours pour nos secrétaires médicales... et tout va être chambardé [...]. Comment donner à ces élèves une éducation vraiment féminine? Nous ne les empêchons pas de voir les collégiens, mais les faire rester avec eux, nous estimons encore que c'est trop dangereux⁵².

Manifestement, l'administration de Maillet croyait qu'un environnement mixte serait dangereux pour la moralité des jeunes filles. En fait, elle insinuait que des incidents à caractère sexuel risquaient de se produire si les filles étudiaient avec les garçons⁵³.

Par contre, au cours de la décennie, la mentalité des collégiennes évolua. Tel que le souligne sœur Beaulieu, les étudiantes commencèrent à se poser davantage de questions concernant leur futur : « Qu'est-ce qui va me rendre heureuse moi dans la vie? Est-ce que je vais accepter ça? Est-ce que je vais choisir d'être mariée et d'avoir beaucoup d'enfants? Est-ce que je veux rester libre, avoir une carrière? »⁵⁴. L'éducation permettait aux femmes de s'éveiller à d'autres possibilités qui étaient absentes quelques décennies auparavant :

J pense qu'il y a une conscientisation, je ne parle pas d'une émancipation, d'une contestation ou d'une révolte, mais j pense qu'il y a une conscientisation. [...] Veux, veux pas, les filles, on regarde les femmes autour de nous. C'est peut-être pas conscient, mais on sort du milieu et on voit autre chose [...]. Puis ça donne une certaine liberté⁵⁵.

⁴⁹ AHDSB, fonds Maillet, CS-2 Sénat Académique Un. de Moncton, « Université de Moncton : observation sur le mémoire soumis au Sénat académique par le Collège Maillet », [1963], p. 1.

⁵⁰ « Aux membres du Sénat académique de l'Université de Moncton », *Op. Cit.*, 15 juillet 1963, p. 2.

⁵¹ Cet événement marquait le début des débats entre le collège de Saint-Basile et la nouvelle université de la province. Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 160.

⁵² « Arguments du Collège Maillet », *Op. Cit.*, [pièce jointe d'une lettre datée du 5 avril 1968], p. 1-2.

⁵³ *Ibid.*, p. 1.

⁵⁴ Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 59 :43.

⁵⁵ *Ibid.*, 100 :27.

Tel que le démontrent certaines statistiques de Maillet, plusieurs finissantes s'orientaient vers des professions après leurs études. Les choix de carrières des diplômées étaient diversifiés, même si la majorité se tournait vers l'enseignement⁵⁶. Ainsi, le collège pouvait servir de tremplin pour celles qui souhaitaient entrer sur le marché du travail. Les objectifs de vie des étudiantes démontrent donc une évolution de leur attitude, comparativement aux objectifs du Collège Maillet qui continuaient à promouvoir des options plus traditionnelles pour ses diplômées. Il semble y avoir une déconnexion entre ce qu'on attendait des filles et ce qu'elles désiraient accomplir.

En fait, on détecte dans les articles du journal des collégiennes des années 1960 une évolution graduelle des notions de la place des femmes en société, même si la majorité des articles du journal réitère une idéologie de genre très traditionnelle. Les opinions de certaines rédactrices sont plus ouvertes et se rapprochent des idées de « libération féminine » véhiculées à l'époque. À titre d'exemple, mentionnons un article publié en 1965 par Lorraine Beaulieu, qui s'indigne du fait que les droits des femmes ne sont pas assez reconnus : « La femme est l'égale de l'homme; elle a les mêmes droits [...]. Mais on ne cesse de la juger dans toutes ses actions [...]. Elle doit s'efforcer d'être l'épouse parfaite – demande-t-on à l'homme d'être un mari parfait? »⁵⁷. Cette remise en question apparaît également dans les numéros de l'année suivante. Un article traite de la place des femmes dans le monde de la science et souligne que ces dernières ne se voient « barrer aucune route » puisqu'elles ont donné la preuve de leur égalité à l'homme dans plus d'un domaine

⁵⁶ Voir l'annexe B : tableaux statistiques du choix de carrière des finissantes de Maillet.

⁵⁷ Lorraine Beaulieu, « Appréciation de 'Un livre pour mes filles' (Jean Onimus) (incomplet) », *Le Basilien*, mai 1965, sans page.

professionnel⁵⁸. Dans le même numéro, un article souligne la prise de pouvoir d'Indira Gandhi à la tête du gouvernement de l'Inde, dont la nomination marquerait « un pas en avant pour l'émancipation de la femme », selon l'auteure⁵⁹. La plupart des articles du *Basilien* avançaient des arguments favorables à la formation féminine traditionnelle. Cependant, à partir des années 1960, de plus en plus d'articles présentèrent l'éducation comme un moyen de devenir instruites et libres de faire des choix.

Néanmoins, cette tendance n'apparaît que vers les dernières années d'existence de Maillet et ne reflète pas les idéaux véhiculés par l'administration du collège, qui conserva une mentalité traditionnelle concernant l'éducation féminine. Sœur Larose vécut ces changements difficilement, tel que l'explique sœur Beaulieu :

Dans les premières années où moi j'ai été là, jusqu'en 59, c'était [comme une famille au Collège Maillet], mais un moment donné le nombre de filles a augmenté, les mentalités ont changé, puis c'est devenu un peu plus difficile pour [sœur Larose]. [Un] moment donné [...] les groupes de trentaine de finissantes, elles acceptaient pas tous si facilement son approche à elle⁶⁰.

La transformation des mentalités chez les jeunes filles et le manque d'adaptation de la part de l'administration du collège sont donc des facteurs qui ont précipité la fin de Maillet.

V. Fermeture du Collège Maillet :

Deux commissions d'enquête sont à l'origine de la fermeture de Maillet. D'abord, la Commission d'enquête sur les Collèges et Universités catholiques du Canada mise sur pied en 1969⁶¹. Elle était chargée de faire une étude de quarante collèges et universités

⁵⁸ Dolorès Thibodeau, « La femme et la science : Enquête », *Le Basilien*, mars 1966, p. 1.

⁵⁹ Sœur Odette Thériault « Une femme premier ministre en Inde! Mme Gandhi », *Le Basilien*, mars 1966, sans page.

⁶⁰ Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 12 :55.

⁶¹ *Présence catholique dans l'enseignement supérieur au Canada : rapport d'une Commission d'enquête sur quarante universités et collèges catholiques* (Titre anglais : A commitment to higher education in Canada. Commission of Inquiry on Forty Catholic Church-Related Colleges and Universities), Ottawa, National Education Office, 1970, 276 p. Co-présidents: Jean-Louis Allard et Edward J. Monahan.

canadiennes en tenant compte des besoins de l'Église et de la société dans le domaine de l'enseignement supérieur. La Commission était chargée d'étudier la population étudiante, les ressources financières, la situation géographique, les relations avec les autres institutions, la compétence des professeurs et les ressources de ces établissements d'enseignement⁶².

Un rapport privé fut adressé au Collège Maillet en octobre 1969. La Commission avait noté le manque de collaboration entre Saint-Louis et Maillet et recommandait qu'une ou plusieurs personnes soient nommées pour servir d'intermédiaires entre les deux collèges⁶³. En novembre 1969, un comité conjoint fut créé. Puis, en février 1970, le rapport officiel fut rendu et recommandait que « les collèges catholiques situés à proximité les uns des autres prennent immédiatement des mesures propres à assurer entre eux les rapports coopératifs d'affiliation, de fédération ou de fusion les plus étroits possible »⁶⁴.

Pour éviter la disparition totale, l'administration de Maillet se résigne à une administration conjointe avec Saint-Louis. En novembre 1970, le père Louis Cyr suggère que les inscriptions se fassent uniquement au collège d'Edmundston, ce qui suppose qu'il serait responsable de l'administration des octrois. De plus, il propose l'intégration des enseignants : les professeurs de Maillet auraient priorités lors de l'embauche à Saint-Louis, mais leur emploi n'était pas garanti. Enfin, il propose que seuls certains cours soient donnés à Maillet, « lorsque le nombre d'élèves ou autres circonstances le justifieraient »⁶⁵. Bref, Maillet deviendrait une simple annexe de Saint-Louis. En raison du pouvoir de Saint-Louis

⁶² AHDSB, fonds Maillet, sœur Anne-Marie Savoie, « Rapports présentés à l'assemblée annuelle du conseil d'administration du collège Maillet pour l'année scolaire 1969-70 », 8 octobre 1970, p. 2.

⁶³ « Novembre 1969 : Formation d'un comité conjoint Maillet-Saint-Louis. Représentants de Maillet : Père Victor Dionne, Monsieur Eudore Lavoie, Sœur Anne-Marie Savoie ». *Ibid.*, p. 3.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁵ AHDSB, fonds Maillet, Historique, Louis Cyr, Lettre adressée « Ma révérende Sœur... », 12 novembre 1970, p. 1. Voir également AHDSB, fonds Maillet, Correspondance Collège Saint-Louis, Sœur Anne-Marie Savoie, « Rencontre avec le Père Cyr le 19 novembre 1970, 2h30-5h, à mon bureau », 19 novembre 1970, p. 1-3.

sur Maillet (après le rapport Deutsch), le père Cyr a l'autorité de proposer ces changements. Sœur Savoie est coincée entre accepter l'absorption ou faire face à la fermeture du collège de Saint-Basile. Elle cherche une troisième voie et suggère :

[I]l ne serait pas opportun d'annoncer la fermeture du Collège Maillet en septembre prochain. [E]n effet, deux voix ne nous paraissent pas de trop pour faire valoir la nécessité de maintenir un complexe d'enseignement collégial dans la région. [Q]u'il nous soit permis de souhaiter que le groupe de conseillers du Collège Saint-Louis accepte de rencontrer régulièrement un groupe de conseillers du Collège Maillet [...] pour échanger et formuler conjointement des propositions constructives visant la mise en commun des ressources dans un contexte encore nécessaire de coexistence des deux institutions⁶⁶.

Dans cet extrait, sœur Savoie souligne les avantages d'unir les « voix » de la région pour maintenir un système d'éducation plus complet au Madawaska. Elle semble vouloir faire comprendre aux Pères de Saint-Louis que la population serait plus gagnante s'ils travaillaient en équipe avec les Hospitalières, au lieu de fermer complètement leur collège. Mais pour cela, il fallait que les pères soient convaincus que l'aide des Hospitalières était indispensable à la survie de Saint-Louis et au maintien de l'enseignement supérieur dans le comté.

Les recommandations de la Commission sur les Collèges et Universités catholiques furent reprises par la Commission Lafrenière, mise sur pied en 1969. L'Université de Moncton éprouvait des difficultés. Entre autres, l'établissement ne réussissait pas à instaurer suffisamment de programmes spécialisés et ses progrès en souffraient. Les collèges affiliés et annexés progressaient très peu et les mésententes entre les Facultés se multipliaient. La Commission Lafrenière devait enquêter sur la situation de l'enseignement supérieur dans les établissements d'enseignement francophones de la province⁶⁷.

⁶⁶ AHDSB, fonds Maillet, Correspondance Collège Saint-Louis Sœur Anne-Marie Savoie, Lettre adressée « Monsieur Carrier », 25 novembre 1970, p. 1 -3.

⁶⁷ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 213-214.

Parmi ses conclusions, la Commission critiquait les qualifications des professeurs à Maillet, qui ne répondaient pas aux critères des universités canadiennes. Le Collège Maillet fut critiqué pour ses lacunes au niveau de la recherche, pratiquement inexistante, et de la qualité des ressources étudiantes (surtout la bibliothèque). La Commission conclut également que chaque établissement d'enseignement supérieur devrait être de taille suffisante pour donner des services de qualité à sa clientèle. Puisque le collège de Saint-Basile ne répondait pas à ces critères, étant trop petit et mal équipé, elle proposait sa fermeture⁶⁸. Ces recommandations entraînent presque aussitôt l'intégration du collège Maillet à Saint-Louis.

Malgré les efforts menés par l'administration de Maillet après des diverses commissions, leur lutte se solde par la fermeture complète de leur établissement d'enseignement en 1972⁶⁹. Le collège de Saint-Basile avait tout de même négocié pour qu'il y ait intégration du personnel et des étudiantes à Saint-Louis⁷⁰. Le 9 juin 1972, le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet fut créé à Edmundston⁷¹.

La fermeture des portes à Maillet, c'est un événement que nous, les Hospitalières, essayons de vivre dans la foi [...] sans pourtant perdre l'intérêt à l'Oeuvre d'éducation du Collège Maillet qui, selon l'expression de M. Marcel Sormany, 'se perpétue et demeure toujours

⁶⁸ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, 240-241.

⁶⁹ M. Normand Carrier discute de l'administration de Saint-Louis : « [Du] point de vue administratif y'a jamais eu une grosse collaboration [...]. En 72 le recteur [de Saint-Louis] c'était [...] M. Marcel Sormany pis lui c'était un bon garçon [...], ça allait beaucoup mieux à ce moment-là. Mais c'est avant ça que ça a été difficile pour les religieuses, elles ont été laissées seules à leur sort et à leurs décisions et aux conséquences de leurs décisions. [...] La collaboration c'était pas fort ». Entrevue de Normand Carrier, *Op. Cit.*, 37 :38.

⁷⁰ Entrevue de sœur Anne-Marie Savoie, *Op. Cit.*, 25 :45.

⁷¹ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 264. De plus, le Dr. Marcel Sormany, recteur de Saint-Louis à l'époque, présente le communiqué suivant pour souligner la fin du Collège Maillet : « [Si] l'édifice devra changer de vocation, l'oeuvre du Collège Maillet se perpétue dans l'histoire et demeure toujours bien vivant dans le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet [...]. Lors de la fusion de 1972, nous n'avons pas voulu [...] que l'une des deux institutions disparaisse en faveur de l'autre, que l'une absorbe ou écrase l'autre. Ce que nous nous sommes efforcés de faire ce fut de fondre en un, deux personnels, deux corps étudiants, deux traditions. Nous espérons avoir réussi ». ARNDA, F 68/A1 Pavillon Maillet (Collège) St-Basile – Historique 1932-1983, «Communiqué», 7 octobre 1980, p. 4.

vivante dans le Centre universitaire St-Louis Maillet⁷².

Les locaux du Collège Maillet, propriété des Hospitalières, furent loués par Saint-Louis-Maillet, pour des « fins d'enseignements supérieurs » jusqu'en 1980⁷³. L'édifice de Saint-Basile fut éventuellement acquis par le Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick en 1983, qui y établit l'École Élémentaire Maillet⁷⁴.

Conclusion :

Plusieurs facteurs ont mené à la fermeture du Collège Maillet. D'une part, la création de l'Université de Moncton et ses efforts de centralisation ont grandement défavorisé le collège féminin. De plus, le Collège Saint-Louis semblait préoccupé par sa propre survie, ce qui brouilla les rapports entre les collèges du Madawaska. La décision de Saint-Louis d'accepter les filles en 1968 fut un coup dur pour Maillet : séparés par quelques kilomètres seulement, les deux établissements d'enseignement entraient alors en compétition.

L'arrivée des filles dans un collège anciennement réservé aux garçons s'insérait cependant dans les grandes transformations de l'époque. Les établissements d'enseignement uniquement réservés aux filles répondaient de moins en moins aux besoins de la société. Même les étudiantes de la région changeaient lentement de mentalité et convoitaient des finalités plus ouvertes et diversifiées. Le Collège Maillet ne s'adapta pas assez rapidement à ces évolutions majeures, ce qui eut un impact sur le destin de l'institution.

Le Collège Maillet dut affronter plusieurs facteurs externes et internes qui l'ont grandement affaibli. En observant toutes ces lacunes, les commissions d'enquête de la fin

⁷² ARNDA, F 68/A1 Pavillon Maillet (Collège) St-Basile – Historique 1932-1983, « Pavillon Maillet », 1980, p. 1.

⁷³ Couturier, *Op. Cit.*, 1999, p. 265.

⁷⁴ Denise D'Astous Morin, « Le Pavillon Maillet passera au ministère », *Le Madawaska*, 18 mai 1983, p. 1.

des années 1960 et du début des années 1970 ont présenté des conclusions qui scellèrent le sort du collège de sœur Larose.

CONCLUSION

Au premier coup d'œil, la fondation du Collège Maillet en 1949 peut sembler avant-gardiste pour l'époque. L'éducation supérieure des filles n'était pas accessible et acceptée partout, surtout en milieu rural. Mariage et maternité étaient la vocation naturelle des femmes et l'Église catholique y ajoutait la vie religieuse. L'éducation des filles devait répondre à ces finalités. C'est pourquoi il est étonnant de constater qu'une religieuse de la Congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph ait réussi à mener un tel projet à terme.

Néanmoins, en regardant de plus près l'histoire de Maillet, on constate que la fondation de ce collège féminin était un projet plutôt conservateur. Plusieurs indices révèlent que le Collège Maillet se conformait à la mentalité traditionnelle et ne remettait pas en question la place des femmes dans la société. Dès le départ et au cours de son existence, le collège a véhiculé cette idéologie. En fait, le projet de fondation d'un collège féminin à Saint-Basile semble avoir été mis sur pied dans l'espoir d'innover pour conserver.

D'abord, pourquoi y a-t-il la création d'un collège classique féminin par des religieuses en pleine période de « retour à la normale »? Il est clair qu'à l'époque de la fondation du collège, la possibilité de faire des études supérieures était seulement considérée acceptable si elle préparait les filles à leurs rôles de mères, épouses ou travailleuses dans des domaines spécifiques. Un environnement éducatif exclusivement féminin était approuvé par l'Église et la population puisqu'il était perçu comme une nécessité afin que les jeunes filles soient poussées à répondre à leurs devoirs traditionnels. La mixité risquait de faire germer des idées immorales chez les jeunes filles ou pourrait les encourager à adopter les mêmes ambitions et comportements que les garçons. Ceci fait que la mère supérieure des Hospitalières, les Pères Eudistes, l'Évêque et la population du Madawaska ne s'opposaient

pas au projet. En fait, les autorités religieuses désiraient susciter des vocations et les garder chez eux.

Soeur Larose voulait offrir plus d'opportunités aux Madawaskayennes grâce à l'éducation supérieure. Néanmoins, ses intentions étaient ancrées dans des valeurs traditionnelles et catholiques, ce qui les rendaient tout à fait acceptables aux yeux de ses supérieurs. Soeur Larose était donc une religieuse ambitieuse qui croyait en l'éducation des filles, mais sans que cela ne remette en question la vision conservatrice de la place des femmes en société, qui furent intégrées dans les objectifs du Collège Maillet. Sœur Larose adoptait les idéaux de l'époque, ce qui explique pourquoi son projet fut si facilement accepté, malgré quelques doutes du côté des prêtres et de la rédaction du *Madawaska*.

En second lieu, la formation dispensée à Maillet visait à développer et entretenir une « culture féminine ». L'éducation offerte aux collégiennes les préparait à remplir leurs « devoirs de femmes ». Les jeunes filles devaient apprendre à servir au foyer (éducation des enfants, aide au mari et entretien de la maison). On ne décourageait pas les filles à sortir du foyer, mais si c'était le cas, elles devaient remplir ces mêmes devoirs au sein de la société. Leurs carrières devaient donc être tournées vers le service à autrui. Enfin, dans tous les domaines de leurs vies, les filles étaient fortement encouragées à servir Dieu, par leurs actions et leurs pensées. La formation offerte par le Collège Maillet servait à maintenir les filles à l'intérieur des cadres qui leur étaient assignés à l'époque. Les diplômées, pour leur part, s'attendaient aussi à obtenir une formation leur permettant d'accomplir leurs devoirs; plusieurs articles du *Basilien* démontrent que les filles acceptaient généralement cette mentalité.

Le collège néanmoins ferma ses portes un quart de siècle plus tard, en pleine période d'expansion de l'enseignement supérieur. Il dut le faire parce qu'il ne répondait plus aux besoins et aux attentes de sa clientèle, des parents, du gouvernement et même de l'Église. Dans la province, le système d'éducation supérieur en français se modernise rapidement dès la première moitié des années soixante. Après la création de l'Université de Moncton, le Collège Maillet, qui, contrairement aux collèges de garçons, n'est pas directement intégré à l'université, doit faire face à des problèmes administratifs difficiles à surmonter.

En fait, le Collège Maillet ne semble pas évoluer au rythme des changements de l'époque. Les religieuses s'accrochaient à certaines valeurs traditionnelles et la structure et le contenu de leurs programmes scolaires ne furent pas modifiés. De leur côté, les étudiantes semblent avoir remis en question la place des femmes en société à la fin des années d'existence de Maillet. Puisqu'elle apparaît timidement dans le journal étudiant, cette remise en question était certainement présente dans la vie quotidienne des collégiennes. Leur réaction à l'admission des filles au Collège Saint-Louis en est la preuve, puisque de nombreuses étudiantes ont décidé de poursuivre leurs études dans ce collège mixte. En s'accrochant aux idéaux traditionnels alors que la clientèle et le système d'éducation se modernisaient, le Collège Maillet se condamnait à devoir fermer ses portes.

Le Collège Maillet a donc été établi pour perpétuer des notions de genre conservatrices et pour perpétuer la place traditionnelle des femmes dans la société. Certaines collégiennes ont certainement voulu s'en affranchir et poursuivre leurs buts personnels plutôt que se mettre au service des autres. Néanmoins, le collège ne cherchait pas à pousser les femmes hors des cadres sociaux de l'époque. Au contraire, l'établissement

d'enseignement et sa fondatrice, sœur Larose, visaient avant tout à inculquer une culture traditionnellement féminine aux jeunes étudiantes.

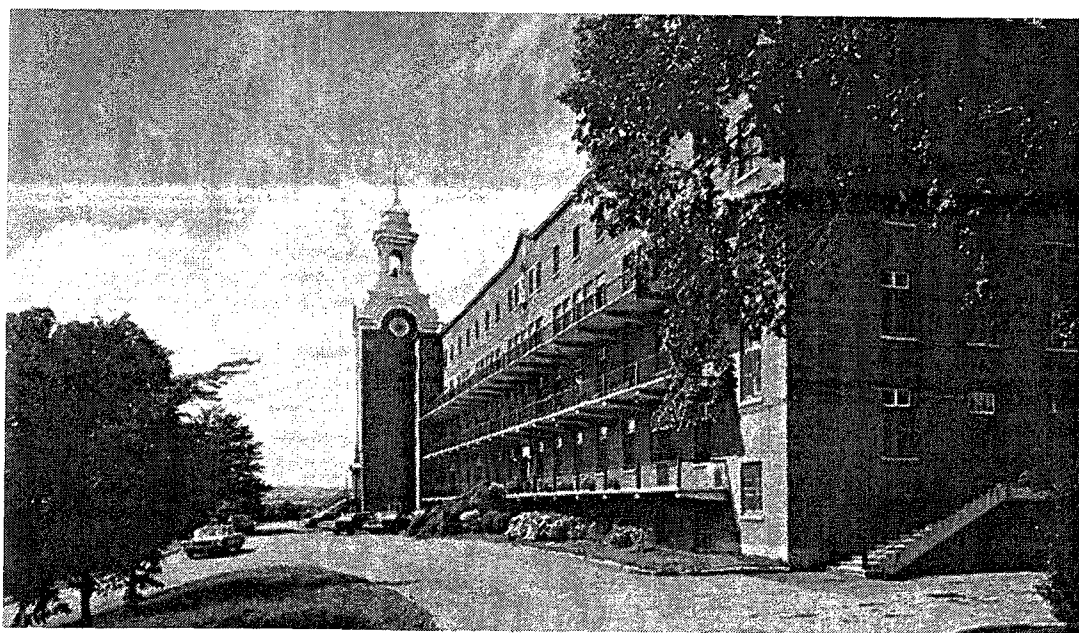
ANNEXES

A. Illustrations



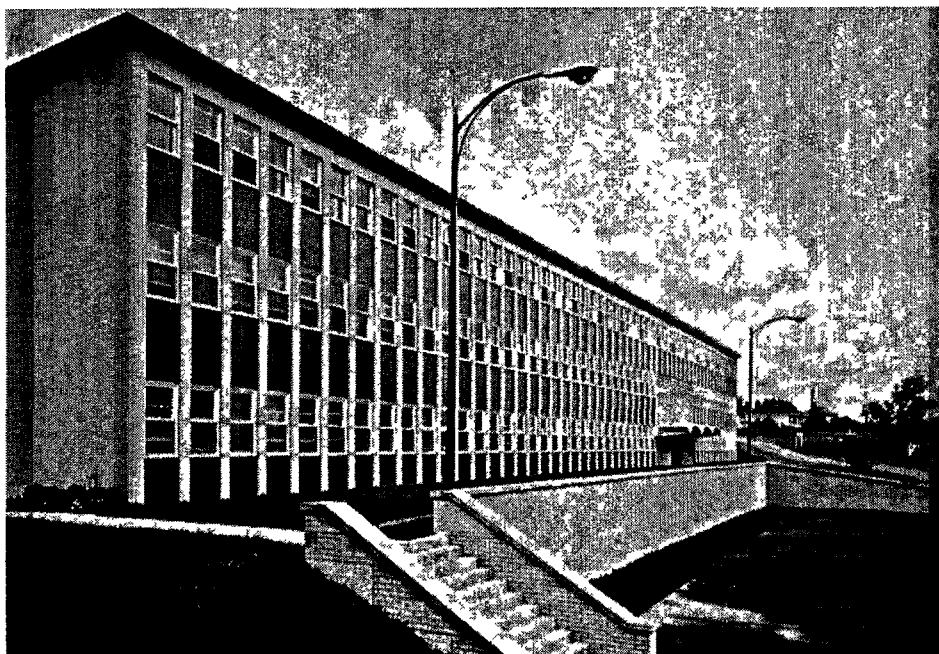
A1. Sœur Maillet : le collège pour filles de Saint-Basile fut nommé en son honneur.

Source : AHDSB, Galerie virtuelle des Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Basile (ph_2506), [en ligne], sans date. [<http://www.umce.ca/hoteldieustbasile/fr/expositions/image.php?id=1130>] (18 août 2010).



A2. L'Hôtel-Dieu de Saint-Basile

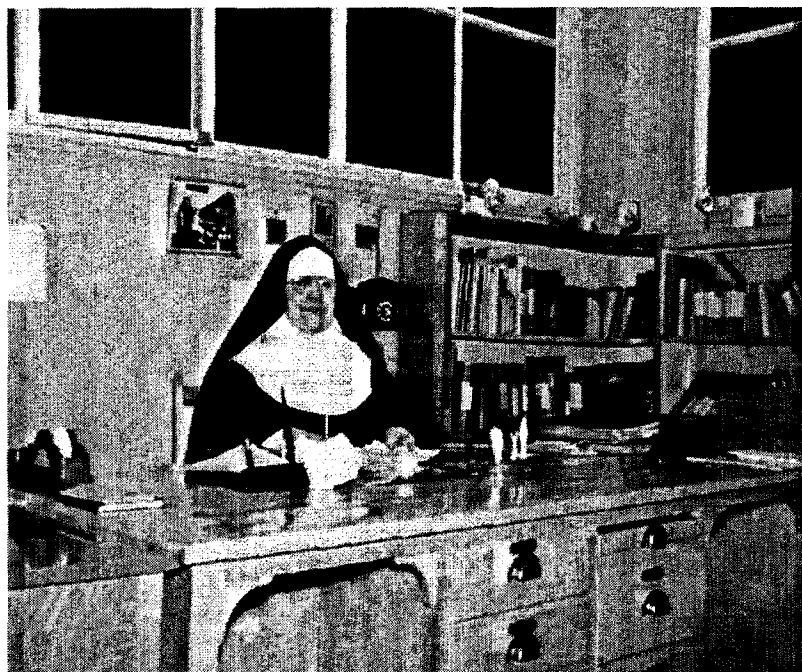
Source : AHDSB, Galerie virtuelle des Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Basile (ph_3683), [en ligne], sans date. [<http://www.umce.ca/hoteldieustbasile/fr/expositions/image.php?id=1226>] (18 août 2010).



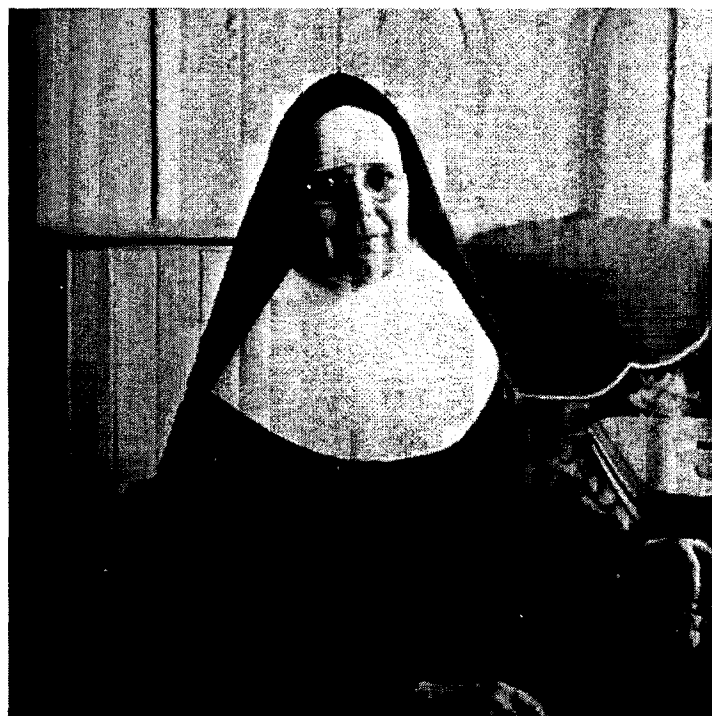
A3. Pavillon Maillet (photo prise dans les années 1960)
Source : AHDSB, fonds de photographies du Collège Maillet, sans date, p-672.



A4. Sœur Rhéa Larose, fondatrice du Collège Maillet (photo prise en 1928)
Source : AHDSB, Galerie virtuelle des Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Basile (ph_3628), [en ligne], sans date. [<http://www.umce.ca/hoteldieustbasile/fr/expositions/image.php?id=1360>] (18 août 2010).



A5. Sœur Rhéa Larose plus âgée, à l'œuvre au Collège Maillet
Source : AHDSB, fonds de photographies du Collège Maillet, sans date, p-156.



A6. Sœur Rhéa Larose
Source : AHDSB, fonds de photographies du Collège Maillet, sans date, p-208.



A7. Quelques collégiennes de la Troupe de danse folklorique du Madawaska

Source . AHDSB, fonds Annuaire – Ordo, « Académie de l'Hotel-Dieu et Collège Maillet [] affilié à l'Université Saint-Louis d'Edmundston Prospectus », [1963], p 7



A8. Les étudiantes de la chorale du Collège Maillet, 1957

Source AHDSB, fonds Maillet, ET-3-700 Chœur du Madawaska, « La Chorale du Collège Maillet au festival de Saint-Jean », 9 mai 1957, p 1

B. Tableaux statistiques : choix de carrières des finissantes

* À noter que les statistiques que l'on peut construire concernant le choix de carrière des finissantes sont fragmentaires parce qu'il manque beaucoup de données dans les sources. Ces tableaux ne visent qu'à donner un aperçu des intérêts des diplômées après leurs études à Maillet.

B1 : 1949-1969 (133 bachelières)

Enseignantes	84
Médecin	6
Travailleuses sociales	5
Infirmières	3
Psychologues	3
Bibliothécaires	3
Philosophie	2
Fonctionnaire (centre de main-d'œuvre)	2
Action Catholique	2
Science politique	1
Diététicienne	1

Source : AHDSB, fonds Maillet, « Identité et raison d'être du Collège Maillet », 4 février 1969, p. 2

B2 : Choix de carrières dans l'ensemble

Enseignantes	94
Médecin	6
Travailleuses sociales	5
Infirmières	4
Bibliothécaires	4
Psychologues	3
Philosophie	2
Fonctionnaire (centre de main-d'œuvre)	2
Science politique	1
Diététicienne	1
Options inconnues	2

Source : AHDSB, fonds Maillet, « Rapport présenté à la Commission de Planification académique de l'Université de Moncton conjointement par le Conseil d'Administration, l'Association des Professeurs et l'Association des Étudiantes du Collège Maillet », janvier 1970, appendice 8.

Note : Ces chiffres ne représentent pas toutes les étudiantes et ne s'appliquent qu'aux jeunes filles dont on sait qu'elles ont eu une carrière. Le nombre de filles qui se sont mariées sans travailler n'est pas disponible.

B3 : Choix de vie des étudiantes (1949-1961)

Étudiantes (encore à Maillet ou dans une autre université ailleurs)	Environ 60
Enseignantes	37
Mariée seulement	19
Religieuses	10
Commis	6
Technicienne de laboratoire	6
Infirmière	4
Service social	2
Commis de bibliothèque	1
Diététicienne	1
Médecin	1
** Quelques unes sont mariées avec un emploi (enseignantes en majorité) : 7	
**Religieuses avec un emploi (enseignantes) : 6	

Source : « Pupils who attended College Maillet », Fonds Maillet, ET- 4 Statistiques diverses 1959-1973, [1961].

Note : Ce tableau présente des statistiques du choix de carrière de quelques filles qui ont étudié à Maillet entre 1949 et 1961.

C. Extraits d'entrevues

C1 : Extraits tirés d'une entrevue de sœur Bertille Beaulieu.

Elle explique que les femmes qui voulaient avoir une carrière devaient continuer à se donner et à servir la société. Elle souligne également le dilemme auquel les jeunes filles devaient souvent faire face à l'époque : carrière ou famille?

[D]es femmes instruites étaient bien vues, mais des femmes qui agissaient dans la société, pis qu'on pouvait les voir. Et quand on a vu les filles sortir du Collège Maillet : Claudette Beaulieu qui était dans l'enseignement, France Desjardins qui est devenue directrice d'école [...] puis toutes les autres. Y'en a qui ont été en médecine, y'en a qui sont parties à l'extérieur, mais qui ont quand même donné, qui ont rendu service à la société. [...] [Les] femmes qui allaient en médecine, à ce moment-là c'était pas toujours facile d'entrer, parce que justement on disait que les filles ne restent pas parce qu'elles se marient et ont des bébés. [Ils] disaient : « Elles ne vont pas continuer »¹.

[L]e rôle des Hospitalières ici au niveau des études des femmes, [...] c'est la femme qui apprend pour elle-même, mais aussi pour pouvoir donner. Mais pas juste pour donner, pis donner, pis donner : y'avait quelque chose [...] au niveau des valeurs, des aspirations [...]. Tsé des femmes qui aurait pu se marier, mais qui ont décidé qu'elles voulaient enseigner, pis je me demande au fond s'il n'y aurait pas une sorte de libération. C'est qu'en choisissant l'enseignement dans une communauté [on] se dit : « On rend un énorme service à la société et on fait ce qu'on aime! » Terrible à dire! Mais c'est un peu une explication pourquoi ici on a eu des personnes dans l'enseignement, autant que dans le soin des malades [...].²

Au cours des années, les filles ont accès à plus de choix, mais il était tout de même difficile de concilier carrière et famille.

On est quand même un p'tit milieu assez fermé nous autres ici. [...] Dans le contexte français, catholique, avec les valeurs catholiques, les lois [qui] imposent et qui contrôlent, ça joue beaucoup dans l'évolution de la femme. Disons qu'il y a une émancipation qui va se faire un peu plus tard. [M]ême à l'intérieur de ces cadres là, disons quand même assez rigides, y'a des femmes qui pouvaient [...] s'épanouir. [Il y avaient] des femmes qui [voulaient] avoir une carrière, mais pas nécessairement au détriment d'une famille. [On] pouvait essayer de concilier les deux. Pis ces femmes là, qui étaient fortes, [...] elles nous ont marquées dans ce sens là [...].³

¹ Entrevue de sœur Bertille Beaulieu, *Op. Cit.*, 40 :43.

² *Ibid.*, 44 :27.

³ *Ibid.*, 42 :00.

C2 : Extraits tirés d'une entrevue d'Huguette Desjardins, ancienne étudiante de Maillet.

Elle soulève les objectifs visés par sœur Larose et par son collègue.

[Sœur Larose] mettait la barre haute : [...] elle allait chercher du meilleur de sa connaissance ce qu'elle pensait était [bien], qui remplissait ses rêves pour les filles du Madawaska. Parce que c'était un grand rêve pour elle que les filles du Madawaska aient une éducation complète. [...] [E]lle connaissait qu'est-ce que c'était éduquer une personne, donc elle nous faisait faire des cours de nutrition, [...], tisser, le cuir repousser : c'était un peu fin 19^e siècle si on compare à la France [...]: essayer de faire des femmes cultivées, qui sont habiles, qui connaissent la cuisine, etc., etc., etc. Elle avait une notion de la place de la femme dans la société qui nous semble un p'tit peu vieillot aujourd'hui, mais qui au fond... moi le haut barème culturel m'a nourrit toute ma vie⁴.

Elle donne aussi son opinion concernant l'admission des filles à Saint-Louis en 1968 et souligne les avantages d'un milieu de formation exclusivement réservé aux filles à l'époque.

Au niveau culturel ça a été pour les filles quand même un appauvrissement, un peu. Je ne dis pas que le Collège Saint-Louis était nul, loin de là. [Mais] la vie centrée sur l' éducation de femme, ça a cessé à ce moment-là. [Sœur Larose] centrait la vie sur une éducation pour des femmes. Ben là, les féministes vont lever des drapeaux [...]! Mais [...] quand on est adolescentes ou quand on est jeunes femmes, [...] j'y voyais du bien parce qu'on était pas nécessairement en compétition et on pensait que tout était possible. Parce que les filles de Maillet [...] avaient appris assez d'assurance et parce qu'on était entre femmes, y'avait [...] une solidarité qui était créée. [...] [Je] suis heureuse d'en avoir profité⁵.

Enfin, elle donne son opinion sur l'importance de la formation culturelle pour les jeunes filles, qui est beaucoup moins transmise en milieu scolaire de nos jours.

Ça me préoccupe beaucoup cette idée qu'on ne transmet moins ou différemment aux filles. Je suis consciente qu'on peut aller à l'université et avoir une belle culture quand même, on peut faire des études très avancées [...]. Les regrets que j'ai c'est peut-être plus au niveau des héritages, au niveau des traditions qui manquent plus aujourd'hui [...]. J'ai l'impression que c'est peut-être plus difficile de connaître notre vrai folklore par exemple, la nourriture traditionnelle, les racines, les travaux manuels, la difficulté de les faire, les techniques, pour les apprécier : peut-être pas pour les pratiquer, mais pour les apprécier, pour connaître la qualité des choses. [...] Cet aspect de la culture, de nos racines je trouve ça très important⁶.

⁴ Entrevue d'Huguette Desjardins, *Op. Cit.*, 8 :57.

⁵ *Ibid.*, 19 :16.

⁶ *Ibid.*, 37 :56.

C3 : Extraits tirés d'une entrevue du Dr. Gérard Giroux.

Il partage son opinion à propos des Commissions Deutsch et Lafrenière et présente leurs répercussions sur le Collège Maillet

[En 1962], y'avait eu le rapport Deutsch [...], puis c'était strictement basé, mon opinion, sur la question monétaire [...]. Ils voulaient centraliser comme on fait aujourd'hui et puis pour arriver [à leur fin], on prenait toute sorte de moyens. [P]uis est arrivée la Commission Lafrenière. La Commission Lafrenière, c'était un ecclésiastique [...] qui, selon moi, est venu [inspecter au Collège Maillet] avec des directives très précises : recommander la fermeture de Maillet. [À] Moncton, ça ne changeait pas grand chose parce qu'ils avaient leur université. [...] Les arguments qui étaient amenés c'était strictement en faveur [de Moncton] et [les] arguments qu'on présentait, on n'en tenait pas compte. Moi je disais [que le Collège Maillet] pouvait exister quand même, pis ceux qui étaient intéressés, qu'ils viennent, pis ceux pas intéressés qu'ils embarquent dans l'autre système. Mais, y'avait toujours la question financière⁷.

Il termine en discutant des circonstances qui entourent la fusion des deux collèges du Madawaska et la fermeture définitive de Maillet.

En tout cas finalement on a été demandé de se ranger du côté de la demande qu'ils faisaient et ont l'a fait. Y'a eu un conseil d'administration de transition, dont j'ai fait partie [...]⁸. Lors de la fusion, on a dit on va utiliser les facilités de Maillet pour pas fermer ça complètement, parce que ça aurait paru mal de tout fermer. Ça fait qu'ils ont utilisé pendant un an ou deux les facilités de Maillet [...]. [Mais les] jeunes filles qui avaient le choix entre aller dans une institution où c'était strictement des jeunes filles et une autre où il y avait des garçons, ben y'a bon nombre qui choisissait [Saint-Louis]. [...] Les Hospitalières ont fait un travail immense, mais ça n'a pas été ni plus ni moins apprécié, y'aurait eu d'autres façons de faire les choses, mais c'est mon opinion⁹.

⁷ Entrevue du Dr. Gérard Giroux, *Op. Cit.*, 10 :08.

⁸ *Ibid.*, 14 :54.

⁹ *Ibid.*, 17 :44.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES D'ARCHIVES

a) Centre d'Archives de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile (AHDSB)

- Fonds Sœur Larose (sans cotes) 1954-1979
- Fonds Collège Maillet (sans cotes) 1949-1980
- Fonds d'entrevues du Collège Maillet (sans cotes):
 - Entrevue de Normand Carrier, 30 juin 2009, Edmundston (N.-B.).
 - Entrevue du Dr. Gérard Giroux, 2 juillet 2009, Saint-Basile (N.-B.).
 - Entrevue de soeur Gaëtane Soucy, 14 juillet 2009, Caraquet (N.-B.).
 - Entrevue d'Huguette Desjardins, 21 juillet 2009, Edmundston (N.-B.).
 - Entrevue d'Eudore Lavoie, 24 juillet 2009, Saint-Basile (N.-B.).
 - Entrevue de soeur Bertille Beaulieu, 27 juillet 2009, Saint-Basile (N.-B.).
 - Entrevue de soeur Anne-Marie Savoie, 3 août 2009, Saint-Basile (N.-B.).
- Fonds Annuaire – Ordo 1950-1972
- Journal étudiant *Le Basilien* 1951-1970

b) Centre de documentation et d'études madawaskayennes (Edmundston)

- Journal *Le Madawaska* (Edmundston, N.B.) 1945-1983
- Journal *L'Évangéline* 1959

c) Centre d'Archives de la Région Notre-Dame-de-l'Assomption (ARNDA) , Bathurst, Nouveau-Brunswick

Sœur Rhéa Larose, « Rapport sur la fondation du Collège de l'Hôtel-Dieu », septembre 1949, 6 p.

« Le Collège Maillet 1939-1952 », 28 juin 1963, 7 p.

F 68/A1, Pavillon Maillet (Collège) St-Basile – Historique 1932-1983

d) Archives provinciales des Eudistes (APE), Québec

« To the honourable Chairman and the distinguished of the Royal Commission on Higher Education in New Brunswick », 12 décembre 1961, 7 p.

OE – C5 3 Collège Maillet, « Historique du Collège Maillet », 27 juin 1973, 1 p.

II. SOURCES IMPRIMÉES :

Album Souvenir, bénédiction solennelle du Collège Saint-Louis d'Edmundston, April et Fortin Limitée, Edmundston, Nouveau-Brunswick, 1950.

Bureau fédéral de la statistique, *Neuvième recensement du Canada : Revue générale et Tableaux récapitulatifs* (Table I. Population par comtés et division de recensement, 1851-1951), Volume X, 1951.

Directrices des Quinze Collèges Classiques de Jeunes Filles de la Province de Québec, *Mémoire des collèges classiques de jeunes filles à la Commission Royale d'Enquête sur les Problèmes Constitutionnels*. Manuscrit non publié, 1954.

Fédération des collèges classiques. *La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles : mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec à la Commission Royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Montréal, Fides, 1954.

Présence catholique dans l'enseignement supérieur au Canada : rapport d'une Commission d'enquête sur quarante universités et collèges catholiques, Ottawa, National Education Office, 1970.

III. ÉTUDES

a) Monographies

ALBERT, Thomas. *Histoire du Madawaska : entre l'Acadie, le Québec, et l'Amérique*, Edmundston (N.-B.), Société historique du Madawaska, Nouv. éd. établie par Adrien Bérubé, Benoît Bérubé, Georgette Desjardins, 1982.

BEAULIEU, Bertille et al. *Le monde de Saint-Louis-Maillet*, Edmundston (N.-B.), L'Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet, 1991.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003.

CARDINAL, Linda (dir.). *Une langue qui pense : la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Ont., Presses de l'Université d'Ottawa, c1993.

COOK, Ramsay and Wendy MITCHINSON. *The Proper sphere : woman's place in Canadian society*, Toronto : Oxford University Press, 1976.

CORBO, Claude. *Repenser l'école: Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000.

CORMIER, Clément. *Historique de l'Université de Moncton*, Moncton, Centre d'Études Acadiennes, 1975.

COUTURIER, Jacques-Paul. *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska 1946-1974*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1999.

COUTURIER, Jacques-Paul. *Un passé composé : Le Canada de 1850 à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 2000.

CRAIG, Béatrice et al. *The New History of Madawaska. Volume one : The Land in Between, The Upper St. John Valley, Prehistory to World War One*, Gardiner (Maine), Tilbury House, 2009.

D'ALLAIRE, Micheline. *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec 1960-1980*, Montréal, Éditions Bergeron, 1983.

DANYLEWYCZ, Marta. *Profession : religieuse : un choix pour les Québécoises, 1840-1920*, Montréal, Boréal, 1988.

DAVIDOFF, Leonore et Catherine HALL. *Family fortunes : men and women of the English middle class, 1780-1850*, Chicago : University of Chicago Press, c1987.

DESJARDINS, Georgette (dir.). *Saint-Basile, berceau du Madawaska, 1792-1992*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992.

DESJARDINS, Georgette. *Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph au Madawaska 1873-1973*, Québec, La Plume d'Oie, 1998.

DUMONT-JOHNSON, Micheline et al. *Les couventines: l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986.

DUMONT, Micheline et al. *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, c1982, 1992.

DUMONT-JOHNSON, Micheline. *Les religieuses sont-elles féministes?*, Saint-Laurent, Québec, Éditions Bellarmin, 1995.

FAHMY-EID, Nadia et Micheline DUMONT. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983.

GORDON, Eleanor et Gwyneth NAIR. *Public lives : women, family, and society in Victorian Britain*, New Haven : Yale University Press, 2003. 294 p.

JUTEAU LEE, Danielle et Nicole LAURIN. *Un métier et une vocation : le travail des religieuses au Québec, de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997.

LANDRY, Nicolas et Nicole LANG. *Histoire de l'Acadie*, Sillery, Québec : Éditions du Septentrion, 2001.

LAPERRIÈRE, Guy. *Les congrégations religieuses : de la France au Québec, 1880-1914, tome III, Vers des eaux plus calmes 1905-1914*, Sainte-Foy [Québec], Presses de l'Université Laval, 1996-2005.

LAURIN-FRENETTE, Nicole et al. *À la recherche d'un monde oublié : les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour, 1991..

LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD (dir.). *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal express, 1983..

LINTEAU, P.-A., René DUROCHER, et al., *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1986.

LITTLE, Jack I. *The Child Letters: Public and Private Life in a Canadian Merchant Politician's Family, 1841-1845*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995.

NELSON, E.D. Nelson et Barrie W. ROBINSON. *Gender in Canada*, Scarborough (Ont.), Prentice Hall Allyn and Bacon Canada, 1999.

NOËL, Françoise. *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada, 1780-1870: A View from Diaries and Family Correspondence*. Ithaca (N.Y.), McGill-Queen's University Press, 2003.

RYAN, Mary P. *Cradle of the middle class : the family in Oneida County, New York, 1790-1865*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

VEILLETTE, Denise. *Femmes et religions*, Québec, Corporation canadienne des sciences religieuses/Presses de l'Université Laval, 1995.

b) Articles de périodiques

ANDREW, Sheila. « Selling Education: The Problems of Convent Schools in Acadian New Brunswick, 1858-1886 », *CCHA, Historical Studies*, vol. 62 (1996), p. 15-32.

COUTURIER, Jacques-Paul. « La République du Madawaska et l'Acadie : La construction identitaire d'une région néo-brunswickoise au XXe siècle », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 56, no 2 (novembre 2002), p. 153-184.

DESJARDINS, Georgette. « L'idéologie acadienne du journal *Le Madawaska*, 1925-1927 », *Le Brayon*, vol. 6, no 3 (1978), p. 28-39.

DESJARDINS, Georgette et al. « Œuvres des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick (1868-1986) », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. XIV, nos 1 et 2 (juin 1986), p. 2-69.

DUMONT-JOHNSON, Micheline. « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, no 1 (1978), p. 79-102.

DUMONT, Micheline Dumont et Nadia FAHMY-EID. « La pointe de l'Iceberg : L'histoire de l'Éducation et l'histoire de l'Éducation des filles au Québec », *Revue d'histoire de l'Éducation*, vol. 3, no 2 (1991), p. 211-236.

FAHMY-EID, Nadia. « Présentation inaugurale : L'histoire de l'éducation des filles : bilan et perspectives d'avenir », *Revue d'histoire de l'éducation*, (printemps/automne 2003), p. 1-17.

FERRAN, Marie-Élisa (dir.). « 125 ans de présence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Saint-Basile de Madawaska, 1873-1998 », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. XXV, no 4 (mars 1998), p. 2-28.

GUAY, Hélène. « L'établissement des études classiques chez les religieuses de Jésus-Marie à Sillery, d'après un texte de soeur Léa Drolet », *Recherches féministes*, vol. 3, no 2 (1990), p. 179-194.

HUBERT, Ollivier. « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 473-479.

HUDON, Christine et Louise BIENVENUE. « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 481-507.

JUTEAU-LEE, Danielle. « Les religieuses du Québec : leur influence sur la vie professionnelle des femmes, 1908-1954 », *Atlantis*, vol. 5, no 2 (1980), p. 22-33.

KERBER, Linda K. « Separate Spheres, Female Worlds, Woman's Place : The Rhetoric of Women's History », *The Journal of American History*, vol. 75, no. 1 (June 1988), p. 9-39.

KLEIN, Lawrence Eliot. « Gender and the Public/Private Distinction in the Eighteenth Century: Some Questions about Evidence and Analytic Procedure », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 29, no 1 (Automne 1995), p. 97-109.

LAURIN, Nicole et Lorraine DUCHESNE. « La présence des communautés religieuses de femmes dans l'espace québécois de 1900 à 1970 », *SCHEC Société Canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 59 (1993), p. 65-72.

LITTLE, Jack I. « Gender and Gentility on the Lower Canadian Frontier: Lucy Peel's Journal, 1833-36 », *Journal of the Canadian Historical Association*, no 10 (1999), p. 59-79.

MAYNARD-HUNTLEY, Jean. « Catholic Post-Secondary Education for Women in Quebec : Its beginnings in 1908 », *Canadian Catholic Historical Association*, vol. 59 (1992), p. 37-48.

McKEE-ALLAIN, Isabelle. « La place des communautés religieuses de femmes dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick : un bilan socio-historique », *Éducation et francophonie*, vol. 19, no 3 (1991), p. 3-8.

McKEE-ALLAIN, Isabelle. « Une minorité et la construction de ses frontières identitaires : un bilan sociohistorique du système d'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, no 3 (1997), p. 527-544.

PICHÉ, Lucie. « La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, no 4 (1999), p. 481-506.

RENDALL, Jane. « Women and the Public Sphere », *Gender & History*, vol. 11, no 3 (1999), p. 475-488.

SAVOIE, Alexandre J., « L'enseignement du français dans les écoles du Nouveau-Brunswick (1871-1971), *Le Brayon (Société historique du Madawaska)*, vol. VI, no 4 (octobre-décembre 1978), p. 29-32.

SCOTT, Joan W. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Le Genre de l'histoire*, Cahiers du GRIF (Paris), (printemps 1988), p. 41-67.

VICKERY, Amanda. « Golden Age to Separate Spheres? A Review of the categories and chronology of English Women's History », *Historiographical Review*, vol. 36, no 2 (June 1993), p. 383-414.

WELTER, Barbara. « The Cult of True Womanhood 1820-1860 », *American Quarterly*, vol. XVIII, no 2 (été 1966), p. 151-174.

c) Thèses

BAILEY, Alan Westlake. *The Professional Preparation of Teachers for the Schools of the Province of New Brunswick, 1784 to 1964*. Thèse de Doctorat, University of Toronto, 1964. 374 p.

LANG, Stéphane. *Les enseignants acadiens et la Révolution tranquille au Nouveau-Brunswick, 1960-1979. Vers de nouveaux rapports avec les enseignants anglophones et l'État*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1997. 129 p.

McKEE-ALLAIN, Isabelle. *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collègues classiques*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 1995. 453 p.

VERNEX, Jean Claude. *Les Francophones du Nouveau-Brunswick : géographie d'un groupe ethnoculturel minoritaire*. Thèse de doctorat, Université de Lyon II, c1978. 690 p.

WÉRY, Anne. *Bruits et silences savants. Les politiques du Ministère de l'Éducation au Nouveau-Brunswick, 1937-1943*. Thèse de maîtrise, Université de Moncton, 1997. 151 p.

d) Documents électroniques

Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. *La formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, [en ligne], 1998-2010.

[<http://archives.gnb.ca/APPS/ArchivalPortfolio/TextViewer.aspx?culture=fr-CA&myFile=Education-3>] (12 juillet 2010).

Archives provinciales du Nouveau- Brunswick. *La formation pédagogique*, [en ligne], 1998-2010. [<http://archives.gnb.ca/APPS/ArchivalPortfolio/TextViewer.aspx?culture=fr-CA&myFile=Education-2>] (12 juillet 2010).

Archives de Radio-Canada. *Louis Robichaud, l'homme*, [en ligne], sans date.

[http://archives.radio-canada.ca/politique/langue_culture/clips/2409/] (17 juillet 2010).

About Mount Allison, [en ligne], 4 septembre 2007. [<http://www.mta.ca/about.html>] (12 juillet 2010).

BUISSON, Ferdinand (dir.) *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire : Canada (Confédération)*, [en ligne], sans date. [<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2251>], (16 août 2010).

Campus de Shippagan : Historique, [en ligne], sans date.
[http://www.umoncton.ca/umcs/venez_nous_visiter_historique] (12 juillet 2010).

Collège Sainte-Anne de la Pocatière : Notre histoire, [en ligne], sans date,
[<http://www.leadercsa.com/college.php?id=5>], (12 juillet 2010).

Divini Illius Magistri : Lettre encyclique de sa sainteté le Pape Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse (Donné à Rome le 31 décembre 1929), [en ligne], sans date.
[http://www.vatican.va/holy_father/pius_xi/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_31121929_divini-illius-magistri_fr.html] (13 juillet 2010).

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile, Nouveau-Brunswick (1873-1935), [en ligne], sans date, [<http://www.umce.ca/hoteldieustbasile/fr/expositions/image.php?id=1304>] (13 juillet 2010).

Les Sisters of Charity à Memramcook, [en ligne], sans date.
[http://cnc.virtuelle.ca/ndsc/origine/4_memramcook.html] (12 juillet 2010).

St-Thomas University's History, [en ligne], 2005.
[<http://w3.stu.ca/stu/about/history/history.aspx>] (12 juillet 2010).

Université de Moncton : Historique, [en ligne], 24 septembre 2008.
[<http://www.umoncton.ca/enbref/node/4>] (17 juillet 2010).